DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13551 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 23 AOUT 1988

La crise en Pologne et l'anniversaire de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie

Les chantiers navals de Gdansk se sont joints à la grève

La grève a été déclenchée le lundi matin 22 août à 8 heures aux chantiers navals de Gdansk, encerclés par les zomos, les unités anti-émeutes polonaises. Cette décision des ouvriers, soutenus par la direction de Solidarité, aggrave considérablement la crise sociale ouverte il y a une semaine par les mineurs de Haute-Silésie, qui avaient cessé le travail pour réclamer la légalisation du syndicat indépendant dissous, et de fortes augmentations salariales.

Cycle infernal

Grèves sauvages, occupation, mesures d'intimidation policières, réunions d'urgence au sommet, ultimatum de Solidarité, fin de non-recevoir du pouvoir, appel désespéré d'un évêque à la négociation... Le cycle infernal a repris en Pologne, quatre mois à peine après la dernière crise aux chantiers navals de Gdansk et aux aciéries de Nowa-Huta.

« L'automne sera chaud », avertissait il y a deux semaines Zbigniew Bujak, ancien responsable de Solidarité pour la région de Varsovie et figure légendaire du syndicat dissous. Les mineurs de Haute-Silésie n'auront pas attendu l'automne. Une fois de plus, le pouvoir et les dirigeants de l'opposition se trouvent débordés par la base. Le général Jaruzelski était d'ailleurs parti en vacances en cette fin août, traditionnellement marquée par les célébrations de l'anniversaire des accords de Gdansk qui, le 31 août 1980, donnèrent naissance à Solidarité.

Lech Walesa avait lui aussi pris ses vacances en août. S'il n'avait sans doute pas prévu une recrudescence aussi rapide de la tension, il n'était pas pour autant resté inactif : il devait présenter le 28 août les grandes lignes du nouveau programme d'action de Solidarité, qui envisage d'autres formes de protestation que la grève, dont la crise d'avril-mai a démontré la fragilité.

Mais que reste-t-il aux travailleurs polonais, lorsqu'ils voient leur pouvoir d'achat diminuer brutalement, les rayonnages des magasins demeurer désespérément vides, et les réformes dont leurs dirigeants leur rebattent les oreilles rester au stade des incantations ?

Le vague espoir que certains, notamment parmi les intellectuels, avaient placé dans la « perestroïka » gorbatchévienne a lui aussi été déçu : lors de sa visite à Varsovie en juillet, le numéro un soviétique n'a cessé de chanter publiquement les louanges du général Jaruzelski. Pour ceux qui en doutaient encore, il était donc clair que, tout au moins à court terme, le renouveau en Pologne ne viendrait pas de l'Est.

Les remaniements apportés en juin à la direction du Parti avec en particulier l'ascension de l'économiste Wladyslaw Baka, n'ont pas modifié l'état d'esprit d'une population qui n'attend rien d'un régime avant tout célèbre pour avoir imposé l'« état de guerre » en 1981.

Les amères leçons des grèves d'avril-mai — ni vainqueurs ni vaincus — n'auront donc pas découragé les ouvriers polonais. Car si les mineurs étaient restés à l'écart déjà il y a quatre mois, les chantiers navals de Gdansk, eux, se trouvaient au cœur du mouvement. Les signes d'une tension croissante n'ont pas manqué cet été : grève aux aciéries de Stalowa-Wola en juillet, imposante présence policière à Gdansk lors du rituel dépôt de gerbe de M. Walesa au monument des Trois-Croix, pour commémorer le début des grandes grèves d'août 1980, et enfin ces violents incidents qui, encore dans le port de la Baltique, ont mis aux prises forces de l'ordre et jeunes manifestants à l'issue d'une messe le 14 août. Et toujours le slogan : « Pas de liberté sans Solidarité ! ».

« Ce n'est pas une défaite, c'est un cessez-le-feu », avait averti un gréviste des chantiers navals en mai. La bataille a repris, et chacun est à sa place : Lech Walesa, peut-être une nouvelle fois malgré lui, aux avant-postes et les zomos autour des entreprises en grève.



Lire nos informations page 24

Des milliers de personnes ont manifesté à Prague

Plusieurs milliers de personnes (10 000 selon certains observateurs) ont défilé dans les rues de Prague, le dimanche 21 août, pour le vingtième anniversaire de l'entrée des chars soviétiques dans la ville. C'est la plus importante manifestation qui ait eu lieu dans la capitale tchécoslovaque depuis août 1969. A Moscou, plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées après une manifestation organisée par le groupe dissident Union démocratique.

« Les Russes chez eux ! », « Liberté ! », « Vive Dubcek ! »... C'est en scandant ces slogans que plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées dans le centre de Prague, le dimanche 21 août, jour anniversaire de l'entrée dans la capitale tchécoslovaque des troupes du pacte de Varsovie en 1968 et de l'écrasement du « printemps de Prague ».

Cette manifestation, la plus importante depuis 1969, a eu un caractère largement spontané et semble avoir surpris par son ampleur les autorités tchécoslovaques ainsi que la plupart des observateurs présents à Prague. L'intervention de la police a donné lieu à des affrontements et à des interpellations, et les manifestants n'ont pu être totalement dispersés que dans la soirée de dimanche. On ignorait encore lundi en fin de matinée si des manifestants restaient gardés à vue.

C'est sur la place Wenceslas — qui fut pendant le « printemps » de 1968 le théâtre de nombreux rassemblements et le lieu des principaux affrontements, en août, avec l'envahisseur — que s'est formée la manifestation. Les premiers incidents ont eu lieu alors que deux militants de la Charte 77, principal mouvement de défense des droits de l'homme, étaient empêchés par les forces de l'ordre de déposer une gerbe au pied de la statue de saint Wenceslas. Ils ont alors lancé les fleurs par-dessus la tête des policiers qui entouraient le monument sous les applaudissements des passants, qui ont entonné l'hymne national.

(Lire la suite page 3.)

Les massacres au Burundi

Nouvel épisode de la traditionnelle rivalité entre les deux ethnies du pays — les Hutus majoritaires et les Tutsis minoritaires. Le Burundi a été, la semaine dernière, le théâtre de véritables massacres (*le Monde* du 20 août). Un premier bilan officiel fait état d'au moins cinq mille victimes.

Les militaires envoyés par le gouvernement — où dominent les Tutsis — pour rétablir l'ordre dans les régions troublées se seraient livrés à une répression sanglante, pour se venger des violences commises par des Hutus contre des Tutsis. Les réfugiés Hutus continuent d'affluer au Rwanda voisin, où ils sont déjà plus de trente mille à vivre dans des conditions précaires.

(Lire nos informations page 6.)

Un article du secrétaire général de la CFDT

Le social, faille de l'Europe

par Edmond Maire

L'Europe de 1993 reste sans doute la dernière grande ambition susceptible de porter l'espoir collectif. Pourtant, la perspective européenne ne fait déjà plus l'objet d'un consentement large. Une inquiétude sourde se répand dans l'opinion : où conduit le processus économico-financier en plein développement ? Et si, au bout du chemin, la situation du plus grand nombre devait s'aggraver ? D'ailleurs, le rapport officiel qui crédite à terme la construction européenne de 2 à 5 millions d'emplois supplémentaires, selon la qualité des politiques d'accompagnement, souligne aussi qu'elle se traduira d'abord, en première étape, par cinq cent mille chômeurs de plus...

Alors que ces dernières années tant de désillusions sont nées de la montée persistante du chômage — en dépit des alternances politiques — et de la multiplication des laissés-pour-compte de la modernisation, tout doit être fait pour que l'Europe ne rejoigne pas le cimetière des espérances déçues. Ce serait dangereux pour notre pays, déjà affecté par un déficit d'espérance, une crise de confiance dans son avenir, dans ses forces sociales et politiques, un pays menacé par la désagrégation de son tissu social, terreau d'un Le Pen.

Il est significatif que, pour l'extrême droite, l'Europe soit en train de prendre place au côté de l'immigration comme thème repoussoir. Les leaders de l'opposition politique devront faire preuve d'un grand esprit de responsabilité pour ne pas se laisser entraîner par ce nationalisme étriqué et agressif, qui risque de devenir électoralement payant. Déjà, PCF et CGT estiment profitable de présenter le processus européen comme une calamité économique et sociale, porteuse de tous les maux.

Le doute n'est plus permis : il y a risque de retournement de l'opinion publique française à l'encontre de la construction européenne. Et la situation n'est pas substantiellement différente dans d'autres pays, en particulier l'Allemagne fédérale. Il est temps d'éclairer ce qui est en cause et de rectifier la trajectoire.

L'inquiétude populaire tient, à notre sens, à l'absence de contenu social, ce pan béant de la construction européenne. D'un côté, l'union économique et monétaire progresse et mobilise les énergies ; bientôt, la circulation des hommes, des marchandises et des capitaux ne rencontrera plus d'entraves.

(Lire la suite page 21.)

La mort de Jean-Paul Aron

Le philosophe-histrion

L'écrivain et philosophe Jean-Paul Aron est mort du SIDA, le samedi 20 août, à l'hôpital Claude-Bernard à Paris, à l'âge de soixante-trois ans. Il avait été la première personnalité française à parler publiquement de sa maladie, d'abord dans un entretien au « Nouvel Observateur », intitulé « Mon SIDA », en octobre 1987, puis dans une émission de télévision (Antenne 2) en juin.

Il se faisait passer pour le bouffon, au sens noble, seigneurial et canularesque : celui qui dit aux grands, et aux autres, des vérités malséantes et cachées. Cachées sous la grimace ricanante, le sarcasme tonitruant, la facétie signifiante du dandy. Philosophe par des voies détournées, il s'était fait l'ethnologue de notre culture occidentale, observateur de nos mythologies, comme son ami-ennemi Roland Barthes.

Diablotin aux grandes oreilles pointues qui usait du sourire double : le sourire qui mord et celui qui réchauffe par sa puissance d'attention à l'autre. Sans en avoir l'air. *« L'humour m'a soulagé, vengé du monde »*, confessait-il l'année dernière à Elisabeth Schemla dans un entretien fameux, qui restera comme le premier témoignage sur le SIDA rompant avec le « silence des intellectuels » (1).

Sur Antenne 2, dans une émission particulièrement émouvante et dérangeante — réalisée par Daniel Costelle et Nadine Lermitte (2), — Jean-Paul Aron avait récidivé, renouvelant gravement son « aveu ». Sans fausse pudeur et sans exhibitionnisme, à peine amaigri à ce moment-là (l'émission avait été tournée en mars dernier, lors d'une embellie), silhouette longiligne et élégante en costume cravate et chemise au col empesé, un agonisant nous parlait : il évoquait la façon dont on vit une maladie « incurable », la brusque révolution qu'on éprouve soudain à savoir toutes les perspectives bouleversées. L'espoir secret, malgré l'évidence, d'échapper. Il choqua aussi, en affirmant qu'il avait toujours souffert de l'impossibilité du bonheur pour un homosexuel — donc un marginal.

On n'oubliera pas cet Aron, vivant, vivace, avec son œil intelligent, les mains longues en mouvement incessant, la bouche qui se tord en rictus sarcastiques, mais un Aron atteint déjà par une résignation, une sérénité qu'on ne connaissait pas à cet homme tonitruant. Révolté malgré tout d'avoir été frappé, lui qui n'avait *« qu'une vie sexuelle très sage »... « Comment voyez-vous l'avenir ? »*, lui demanda-t-on. *« Je ne vous cache pas que j'envisage la mort comme inéluctable et dans des délais relativement rapprochés. J'ai peut-être tort. Tant mieux si ça ne se produit pas... »*

La dignité, la lucidité, le courage du malade ont touché les téléspectateurs.

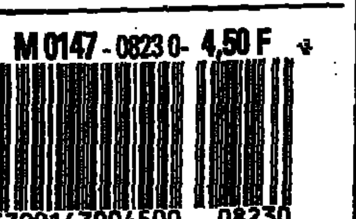
NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 12.)

(1) « Mon SIDA », *Nouvel Observateur* du 30 octobre 1987.

(2) « Après l'aveu », A2, mardi 21 juin.

M 0147 - 0823 0 - 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE
1789
L'ANNÉE SANS PAREILLE

31. Le roi ramené à Paris

6 octobre 1789

« A Paris ! » C'est le vœu, c'est le *cri de la foule des émeutiers* rassemblés à Versailles devant le palais royal. Un ordre auquel *Louis XVI et Marie-Antoinette* sont contraints d'obtempérer. Etrange et sanglant cortège où la voiture du roi, escortée d'hommes d'armes, de « poissardes » et de députés, est précédée des têtes de deux des gardes du corps portées sur une pique. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Louis déclare qu'il vient « avec plaisir » dans sa bonne ville de Paris et s'installe dans l'ancien palais des Tuileries. Mais il sent déjà dans l'humiliation qu'il vient de subir que son divorce avec la Révolution est consommé. Quant à l'Assemblée, elle commence à s'inquiéter de ces « hommes turbulents » qui sèment le feu de la révolte.

par MICHEL WINOCK

AVANT l'aube, La Fayette avait cru pouvoir s'autoriser à fermer les yeux. Ce ne fut qu'une heure de sommeil, mais qui faillit provoquer le sommeil éternel de la reine. La veille, sur le chemin de Versailles, des cris de haine et de vengeance, tout le catéchisme poissard, n'avaient cessé de fuser contre elle. On accusait l'étrangère de ses frivolités coûteuses, de son ascendant maléfique sur le roi ; on incriminait sa vie privée, son inconduite supposée, son entourage. La scène du banquet avait ajouté la preuve de ses agissements contre-révolutionnaires. C'est elle qui était visée lorsque, au petit jour, une partie de la foule, tôt réveillée, avait réussi à pénétrer à l'intérieur du château par une issue négligée.

Mêlés à des gardes nationaux qu'ils ont entraînés, ces furieux veulent atteindre la chambre de Marie-Antoinette. Ils se heurtent à des gardes du corps qui, depuis la veille, ont reçu des consignes de prudence et qui, depuis la veille, s'acharnent à garder leur sang-froid sous les assauts de la foule ainsi que des milices de Paris et de Versailles. Un jeune compagnon ébéniste, toutefois, est tué dans l'affrontement. Les émeutiers massacrent alors deux gardes et traînent leurs corps sous les fenêtres du roi. Là, un homme portant une longue barbe noire – on saura plus tard qu'il était modèle d'atelier – décapite les deux cadavres à la hache. Cette scène horrible a laissé interdits les gardes nationaux, tandis que le reste de la foule, hommes et femmes, afflue dans le château, enfonce les portes, envahit les escaliers, repousse toute résistance. Dans l'antichambre de Marie-Antoinette, une sentinelle oppose un ultime barrage aux attaquants, tandis que la reine parvient à fuir, en chemise, par l'étroit balcon qui borde les fenêtres et à gagner la chambre du roi.

Cependant, La Fayette était à son tour tiré de son lit et accourait au château en pestant contre la légèreté dont il avait fait montre. Rassemblant les grenadiers des gardes-françaises qui avaient été inclus dans la milice parisienne, il réussit à sauver les gardes du corps tombés aux mains de la foule. Cette intervention se révèle décisive ; au bout de quelques instants, gardes nationaux et gardes du corps fraternisent, échangeant bandoulières et cocardes tricolores. Les cris de la foule, néanmoins, ne retombent pas ; elle exige du roi et de la reine qu'ils se transportent à Paris.

Louis s'était déjà présenté au balcon, afin de sauver la vie de ses gardes en danger. Cette apparition avait provoqué le salut bruyant de ceux qui se voyaient déjà en vainqueurs. Des « Vive le roi ! » retentissaient de partout. Il finit par promettre qu'il partirait à midi. Les acclamations avaient redoublé. Mais la reine est demandée à son tour. Manifestant un courage qui força l'admiration de beaucoup au cours de cette journée, elle se montre au balcon en compagnie de son fils et de sa fille, le dauphin et Madame Royale. La foule hurle aussitôt : *« Point d'enfants ! »* Le risque était réel de revenir seule devant ces hommes et ces femmes vociférants, les uns armés de fusils et tous emplis de haine ou de ressentiment. La Fayette prend alors sur lui de ramener Marie-Antoinette au balcon et, devant la meute, de lui baiser la main. Scène insolite, pénétrée d'une grandeur qui retourne complètement les assistants, aussi prompts à s'attendrir qu'ils l'avaient été à crier à mort. La reine est applaudie. On se congratule, on s'embrasse, on s'extasie devant le couple royal.

TOUT, depuis le début de ces événements, est empreint de sentimentalité : on tue ou l'on adore, point de juste milieu ! Mme de Staël, qui est témoin de la scène, car elle est près de ses parents, Necker et sa femme, venus rejoindre la famille royale avec les autres ministres, est frappée, comme d'autres, par la réversibilité des passions, l'irrationalité apparente des conduites, la psychologie primaire des foules :

« Le peuple en insurrection, écrit-elle, *est inaccessible d'ordinaire au raisonnement, et l'on n'agit sur lui que par des sensations aussi rapides que les coups de l'électricité, et qui se communiquent de même. Les masses sont, suivant les circonstances, meilleures ou plus mauvaises que les individus qui les composent ; mais, dans quelque disposition qu'elles soient, on ne peut les porter au crime, comme à la vertu, qu'en faisant usage d'une impulsion naturelle. »*

Néanmoins, si le roi et la reine ont pu être sauvés du pire et recevoir les ovations, ils doivent obtempérer au vœu réitéré de la foule, devenu un ordre : « A Paris ! » Quelques heures plus tard, le cortège se met en marche. Entre-temps, l'Assemblée, qui s'est réunie, a voté qu'elle ne pouvait être séparée du roi. Elle aussi aura à s'installer à Paris. En attendant, elle décide d'une députation pour accompagner Louis XVI. Ce fut un étrange et douloureux spectacle : *« Que l'on pense,* écrit Duquesnoy, *à cette voiture, précédée des têtes des gardes du corps, escortée par un détachement de grenadiers si nombreux qu'à peine on pouvait la voir, accompagnée de gardes du corps prisonniers, suivie d'un train d'artillerie, et allant de Versailles à Paris en six heures de marche ! »* Carnaval sanglant qui laissera longtemps imprimée dans les mémoires l'image de la chute, où le grotesque le dispute au prodigieux. Il faisait beau, de surcroît, comme pour un jour de fête. Des divers récits qui nous ont été laissés par les contemporains sur ce retour « triomphal » à Paris, il convient de retenir la page célèbre des *Mémoires d'outre-tombe*. Elle est aussi subjective que les autres descriptions du temps, sans être la plus féroce. On peut difficilement l'oublier :

« *TIMIDE dans les salons,* écrit Chateaubriand, *j'étais hardi sur les places publiques : je me sentais fait pour la solitude ou pour le forum. Je courus aux Champs-Elysées : d'abord parurent des canons, sur lesquels des harpies, des larronesses, des filles de joie montées à califourchon, tenaient les propos les plus obscènes et faisaient les gestes les plus immondes. Puis, au milieu d'une horde de tout âge et de tout sexe, marchaient à pied les gardes-du-corps, ayant changé de chapeaux, d'épées et de baudriers avec les gardes nationaux : chacun de leurs chevaux portait deux ou trois poissardes, sales bacchantes ivres et débraillées. Ensuite venait la députation de l'Assemblée nationale ; les voitures du roi suivaient : elles roulaient dans l'obscurité poudreuse d'une forêt de piques et de baïonnettes. Des chiffonniers en lambeaux, des bouchers, tablier sanglant aux cuisses, couteaux nus à la ceinture, manches de chemises retroussées, cheminaient aux portières ; d'autres égipans noirs étaient grimpés sur l'impériale ; d'autres, accrochés au marchepied des laquais, aux sièges des cochers. On tirait des coups de fusil et de pistolet ; on criait : « Voici le boulanger, » la boulangère et le petit mitron ! » Pour oriflamme, devant le fils de Saint-Louis, des hallebardes suisses élevaient en l'air deux têtes de gardes-du-corps, frisées et poudrées par un perruquier de Sèvres. »*

Chateaubriand : « Je courus aux Champs-Elysées : d'abord parurent des canons sur lesquels des harpies, des larronesses, des filles de joie montées à califourchon, tenaient les propos les plus obscènes et faisaient les gestes les plus immondes... »

Il était 8 heures du soir quand le cortège est arrivé à l'Hôtel de Ville. Le maire Bailly a remis les clés de Paris au monarque. Celui-ci, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, a déclaré qu'il venait *avec plaisir* dans sa bonne ville de Paris. La reine, qui ne perdait pas sa présence d'esprit, souffle à Louis le mot qui manquait dans son compliment : *et avec confiance – « Répétez, monsieur Bailly, que le roi a dit « avec confiance »*. Bailly répéta cette parole qui n'avait pu sortir de la bouche du roi. On applaudit. La famille royale fut alors conduite aux Tuileries sous bonne escorte.

L'ancien palais des Tuileries était dans un état d'abandon. Rien n'était prêt pour


BN/CABINET DES ESTAMPES

accueillir le roi et la reine. On dut même dresser des lits de camp pour les enfants. On eut beau se réjouir le lendemain de la « réconciliation » entre le roi et la Révolution : le premier avait toutes les raisons de *penser qu'il était devenu le prisonnier de la* seconde. L'humiliation infligée à la famille royale augurait mal de la future collaboration que l'Assemblée attendait de Louis XVI.

De ces deux journées, véritable révolution dans la Révolution, chacun a voulu donner son interprétation. La plus fréquente a été la thèse du complot. Le duc d'Orléans, parce qu'on ne prête qu'aux riches, a été de nouveau dénoncé comme l'instigateur et le bailleur de fonds d'une conjuration qui visait à mettre à bas Louis XVI pour mieux servir ses chances personnelles. Entre autres, Rivarol a défendu cette version dans son *Journal politique national* : *« C'est pendant ces trois jours que la faction d'Orléans semait à force d'or la disette au milieu de l'abondance et préparait une insurrection dans les faubourgs, dans les halles et dans les districts. »* C'est lui qui aurait acheté le concours des *« trois ou quatre cents poissardes »* et des *« quelques forts de la Halle habillés comme elles »* qui furent au centre de toute l'action.

UN autre bruit a couru, selon lequel Mirabeau était dans le coup. Le royaliste Peltier et, surtout, les collègues de Mirabeau Bergasse, Mounier et Virieu l'ont chargé après coup. Le tribun de l'Assemblée voulait un changement dynastique et s'en serait confié. Il avait des relations avec des proches du duc d'Orléans, tels Biron et Laclos (l'auteur des *Liaisons dangereuses*) ; il comptait, d'autre part, parmi ses amis Camille Desmoulins, le démagogue du Palais-Royal. La plupart des biographes de Mirabeau font justice de ces accusations ; le dernier d'entre eux, Guy Chaussinand-Nogaret, affirme qu'on n'a aucune certitude à ce sujet, mais il insiste sur la distinction à faire entre la philosophie politique du député d'Aix et sa participation dans les deux journées. Il est incontestable que Mirabeau souhaitait alors un changement de dynastie ; il n'est pas sûr pour autant qu'il ait travaillé pour le duc d'Orléans. Un des arguments qui plaiderait le mieux en faveur de son innocence serait que ce panier percé était à ce moment-là complètement démuni : les largesses supposées du prétendant lui auraient permis de faire meilleure figure.

Une autre version, qui n'est pas exclusive de la précédente, met en avant le rôle de l'*« or anglais »*. Rivarol, encore lui, dénonce ces députés, comme Duport, qui sont autant de députés anglais, défendant à tout propos le traité de commerce passé avec l'Angleterre, lequel n'avait cessé de ruiner les manufactures françaises. Mme de Staël crut devoir réserver un chapitre de ses *Considérations sur la Révolution française* à réfuter l'idée selon laquelle le gouvernement anglais aurait donné de l'argent (on parle de 30 millions, de la revanche de la guerre d'Amérique) pour fomenter des troubles en France. La fragilité de sa démonstration vient de ce que son argument le plus fort tient à la *« morale chrétienne »*, que l'opinion publique anglaise, à laquelle elle était profondément attachée, *n'aurait pu accepter de voir mépriser par le* machiavélisme de son gouvernement. Les *« agents secrets de l'Angleterre »* n'existaient pas : papa Necker n'en a jamais vu la moindre trace. Laissons ce qui passe à nos yeux sceptiques pour de la crédulité ; le certain est qu'on n'a pas découvert d'influence anglaise directe dans les journées d'octobre.

Reste la quatrième et dernière interprétation : quelles que soient les intrigues possibles, l'or des Orléans ou des Anglais, le fond de l'explication demeure la spontanéité du soulèvement. Notre ami Duquesnoy en est convaincu : *« Je crois être sûr que rien n'était prévu, calculé ni médité ; depuis plusieurs jours, il existait à Paris un levain de fermentation, la scène de jeudi l'a exalté ; mais, quand lundi les femmes sont sorties dans Paris, elles ne voulaient que du pain, elles ne demandaient que du pain, elles se plaignaient également de l'Assemblée nationale et de l'Hôtel de Ville. »* La thèse de la spontanéité est aussi celle d'un certain nombre d'historiens, à commencer par Quinet : *« Les foules agissent avant de penser,* dit-il. *Elles se précipitent avec une ardeur incroyable là où elles n'ont pas dessein d'arriver. Jamais cela ne parut plus évident qu'à ce moment. »* George Rudé, historien britannique, se refuse de son côté à voir dans le *« menu peuple de Paris »* un simple *« instrument involontaire »* d'une intrigue politique. Attentif aux crises de subsistance, il reste soucieux de considérer la question du pain comme à l'origine de la marche sur Versailles.

EDIMEDIA

Dès le lendemain de son arrivée à Paris, la famille royale, réunie dans une loge, reçoit les premiers hommages des Parisiens.

Evidemment, les résultats politiques de ces deux journées sont favorables au parti patriote, à tout le moins à son aile gauche, qu'un Barnave incarne alors au mieux : le *roi ne peut plus faire obstacle au projet* constitutionnel. La journée populaire à finalité économique sert les desseins politiques des défenseurs de celui-ci. Barnave écrira peu après à ses commettants que la ville de Paris avait une fois de plus sauvé la *« liberté publique »*. *Qui fecit cui prodest* : les « poissardes » avaient tiré les marrons du feu au bénéfice du parti dominant de l'Assemblée nationale. Cependant, ce *« mouvement terrible »* d'octobre, selon l'expression même de Barnave, n'est pas sans laisser quelque inquiétude au sein du parti patriote. L'ancien maître de Barnave, Mounier, déjà battu sur la question des deux Chambres, rompt avec l'Assemblée, regagne le Dauphiné, avant d'émigrer en Suisse. L'intervention populaire n'a pas seulement sauvé la Révolution ; elle l'a radicalisée. Mme de Staël, avec quelque recul, est amenée à faire cette remarque : *« Le 5 et le 6 octobre furent, pour ainsi dire, les premiers jours de l'avènement des jacobins ; la révolution changea d'objet et de sphère : ce n'était plus la liberté, mais l'égalité qui en devenait le but, et la classe inférieure de la société commença dès ce jour à prendre de l'ascendant sur celle qui est appelée par ses lumières à gouverner. »* Lumières ou non, le parti modéré était vaincu, tout comme le roi désacralisé.

DANS le camp vainqueur, on s'inquiéta tout de même aussi de cette montée des « masses ». Brissot, dans *le Patriote français*, se réjouit des conséquences *« heureuses »* de l'événement : la Cour et le peuple sont convaincus de leurs intérêts communs, l'ouvrage de la Constitution va être consolidé. Oui, mais Brissot souhaite que le peuple calme son *« effervescence »*, qu'il se méfie des *« hommes turbulents »* qui sèment le *« feu de la révolte »*, car, s'il se livre encore à ses impulsions, *« les honnêtes citoyens effrayés fuiront une capitale qui ne sera bientôt plus qu'un désert »*. La majorité de l'Assemblée, qui par deux fois, grâce à l'appui populaire, lors de la crise de juillet et des journées d'octobre, avait pu sauver son œuvre face à la Cour, à la contre-révolution, ou simplement à la mauvaise volonté du souverain, n'aura de cesse de tenir en respect les naïvetés trop ardentes de la plèbe. Encore lui fallait-il aussi l'assentiment du roi : loin de l'avoir acquis par l'équipée d'octobre, la majorité constituante allait se heurter à la résistance d'un homme couronné que son retour infamant à Paris n'avait pu qu'encourager à la sécession. Le 12 octobre, à l'insu de Necker, Louis XVI adressait secrètement au roi d'Espagne Charles IV une lettre dans laquelle il déclarait ne *« pouvoir laisser avilir »* la dignité royale, et qu'il le choisissait, comme chef de la seconde branche, pour déposer entre ses mains *« la protestation solennelle* [...] *contre tous les actes contraires à l'autorité royale qui* [lui] *ont été arrachés par la force depuis le 15 juillet... »*

Un double divorce se profilait ainsi au lendemain des journées fameuses : entre l'Assemblée et le peuple de Paris ; entre l'Assemblée et le roi. Face à la protestation populaire, l'amélioration sensible du ravitaillement à partir de la fin d'octobre permit cependant à l'Assemblée de poursuivre son œuvre. En revanche, l'adhésion de Louis XVI devait se révéler une feinte : lui et Marie-Antoinette avaient plié sous la tempête ; ils attendraient le moment opportun pour se redresser. Ou fuir.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Lundi 22 août : « Le roi ramené à Paris », avec Jean-Paul Bertaud.

Mardi 23 août : « Paris capitale », avec René Rémond.

Demain : Paris capitale (octobre 1789)

IRLANDE DU NORD : après la mort de huit soldats britanniques

Mme Thatcher semble hostile au rétablissement de la législation d'exception contre l'IRA

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement britannique ne sait plus que faire pour protéger ses soldats des coups redoublés de l'IRA, qui a frappé ces dernières semaines non seulement en Ulster mais sur le continent européen et à Londres même. Derrière les déclarations horrifiées du gouvernement et de la classe politique à Londres condamnant l'attentat d'Omagh (comté de Tyrone), qui a fait huit morts et vingt-huit blessés, perce un certain désarroi : l'attentat de samedi est le plus meurtrier commis contre les troupes britanniques depuis celui de Warrenpoint (sud-est de l'Ulster) le 27 août 1979, dans lequel dix-huit parachutistes avaient trouvé la mort. Au total, vingt-cinq soldats britanniques ont été tués depuis le début de l'année, dont vingt en Ulster. L'IRA a démontré qu'elle pouvait frapper où et quand elle le voulait *« l'armée d'occupation »*, comme elle qualifie les troupes britanniques.

Rien n'a filtré de la réunion du cabinet de crise, samedi soir 20 août au 10, Downing Street, présidé Mme Margaret Thatcher, qui a écourté ses vacances en Cornouailles. Y participaient le minstre à l'Irlande du Nord, M. Tom King, ainsi que les commandants en chef de l'armée et de la police en Ulster, le général John Waters et sir John Hermon. A l'issue de la réunion, M. King s'est borné à répéter que le gouvernement *« continait d'étudier »* la possibilité de remettre en vigueur la loi sur l'internement sans jugement.

Le premier minstre a jusqu'ici résisté aux demandes pressantes de ceux qui, unionistes protestants en tête, réclament à cor et à cri le retour à cette législation d'exception. Samedi dernier, le premier visiteur de Mme Thatcher à Downing Street a d'ailleurs été le député unioniste du comté de Tyrone, M. Ken Maginnis, venu *« à chaud »* plaider sa cause.

Les unionistes ne sont pas les seuls de cet avis : de nombreux députés conservateurs à Westminster estiment également que le seul moyen de mettre fin à l'hécatombe des militaires britanniques et policiers du Royal Ulster Constabulary (RUC) est de mettre les membres de l'IRA sous les verrous, en passant outre à une procédure judiciaire déclarée inefficace. C'était l'avis du *Sunday Express* (conservateur nationaliste) dimanche et de la presse populaire.

« Internement sélectif »

Mais il semble peu probable que Mme Thatcher — pour une fois du même avis que les travaillistes et les centristes — remette en vigueur une loi qui avait donné des résultats catastrophiques entre 1971 et 1975, au point qu'il avait fallu l'abolir. A l'époque, des centaines de militants républicains avaient été internés sans jugement. Mais ces arrestations avaient déclenché une vague de violence sans précédent et précipité les catholiques dans les bras de l'IRA. M. King lui-même a qualifié la loi sur l'internement sans jugement de *« meilleur sergent recruteur de l'IRA »*. En outre, un retour à cette législation d'exception ternirait l'image de la Grande-Bretagne à l'étranger.

Aujourd'hui, certains préconisent un *« internement sélectif »*, estimant que les services de renseignements britanniques en Ulster sont beaucoup plus fiables que dans les années 70. Mais pour la plupart des observateurs, la seule voie réside dans un renforcement de la coopération entre Londres et Dublin dans la lutte antiterroriste. Tant que la frontière entre l'Eire et l'Ulster ne sera pas hermétique et que les tribunaux d'Irlande du Sud continueront d'être aussi cléments avec les *« provos »*, les militaires britanniques n'auront aucun répit. C'est donc sur le gouvernement de Dublin que Mme Thatcher doit faire pression pour que l'accord anglo-irlandais signé en novembre 1985, justement pour lutter contre le terrorisme de l'IRA, soit appliqué plus efficacement, estime-t-on à Londres. Cet accord, combattu par les protestants d'Ulster — car il octroie un droit de regard à Dublin sur leur province — comme par l'IRA, a pour l'instant donné peu de résultats concrets. Il est toutefois devenu un élément, sinon l'élément fondamental, d'un règlement politique de la crise irlandaise.

Pèlerinage morbide sur les lieux de l'attentat

BALLYGAWLEY
de notre envoyé spécial

Que faire, en Irlande, un dimanche après-midi, quand le soleil se décide enfin à se montrer, après des journées de pluie ? Le 21 août, de nombreuses familles ont choisi de se rendre au petit village de Ballygawley, situé dans le comté de Tyrone, dans l'ouest de l'Ulster.

C'est un pèlerinage très spécial et plutôt morbide le long de la route A5 menant de Ballygawley à Omagh. A 7 kilomètres du village et à 9 de la ville, le cortège de voitures s'arrête. Les gens s'agglutinent sur quelques centaines de mètres de bitume. Par petits groupes, on piétine la boue, à la recherche de traces de sang ; on fouille les bas-côtés de la chaussée, on commente à voix basse l'attentat commis là contre des soldats britanniques il y a à peine quarante-huit heures.

« C'est quand même lâche, dit une femme à la cantonade. *Un attentat à la bombe, c'est comme poignarder quelqu'un dans le dos. »* Les autres opinent de la tête. *« Mais qu'est-ce qu'elle attend la Thatcher,* crie un homme, *elle prétend que nous faisons partie du Royaume-Uni et elle n'est même pas capable de protéger ses propres soldats. »*

Il reste peu de traces de l'horreur de cet attentat. L'armée et la police ont quitté l'endroit, se contentant d'une observation en hélicoptère. Les badauds ont tout loisir de venir et revenir sur le lieu du carnage. Seul signe tangible de celui-ci : quelques bouquets de fleurs déposés au bord de la route, ainsi qu'une couronne de coquelicots artificiels accompagnée d'une carte portant cette indication : *« En sympathie, le 20 août 1988 ; un simple hommage, tendre et sincère, pour vous montrer que vous n'êtes pas oubliés ».*

Dans un champ autour d'un cratère de 4 mètres, des objets divers sont éparpillés : des morceaux de plastique, de verre ou de métal provenant du car éclaté et quelques effets personnels, vestiges dérisoires de ces jeunes vies brisées par un terrorisme aveugle.

Un peu plus loin, on visite une petite étable où un jeune soldat est venu mourir sur une botte de foin, et un commerçant, qui n'a pas oublié que les affaires restent les affaires, a ouvert un stand de *« fish and chips »* et de hot-dogs.

Quant à l'IRA, elle poursuit sa campagne de violences dans l'espoir de pousser le gouvernement de Londres à réagir en rétablissant, par exemple, l'internement préventif sans jugement comme le réclament les Unionistes protestants. Les autres acteurs du drame nord-irlandais ont réagi selon leurs habitudes. M. John Hume, leader du SDLP (catholique modéré), a déclaré qu'il poursuivrait ses pourparlers avec le Sinn Fein (branche politique de l'IRA), car, a-t-il dit, *« il est encore plus urgent de lancer un ultimatum aux terroristes : la voie politique ou la guerre ».* Le pasteur Paisley pour sa part a souhaité le rétablissement de la peine de mort. Quant au primat catholique, le cardinal Tomas O'Faich, il a lancé un énième appel aux terroristes : *« Arrêtez, « au nom de Dieu », avant que le pays que nous aimons ne soit noyé dans le sang et détruit à tout jamais. »*

ALAIN WOODROW.

ESPAGNE : nouvelle offensive de l'ETA

Deux gardes civils ont été tués dans l'explosion d'une voiture piégée

MADRID
de notre correspondant

Une voiture piégée dans laquelle avaient été placés quelque 60 kilos de plastic et de mitraille a fait explosion, le dimanche 21 août au matin, au passage d'un véhicule de la garde civile dans la localité d'Estella, dans l'ouest de la Navarre. Les deux gardes qui l'occupaient, âgés de trente-trois et de trente-six ans, sont morts sur le coup. Le ministre de l'intérieur, M. Corcuera, était attendu lundi 22 août à Estella, où il devait assister à l'enterrement des deux victimes. Cet attentat n'a pas encore été revendiqué, mais nul ne doute qu'il est l'œuvre de l'ETA militaire.

Trois jours plus tôt, le vendredi 19, deux autres véhicules de la garde civile avaient été les cibles d'attentats. L'un avait été atteint par l'explosion d'une voiture piégée près de Vergara, dans la province de Guipuzcoa, l'autre par une bombe placée dans une conduite d'égout à Aracaldo, en Biscaye. Cinq gardes civils avaient été alors blessés, dont l'un grièvement, ainsi qu'un passant. Enfin, le samedi 13 août, une douzaine de bombes avaient explosé, visant des concessionnaires de voitures françaises, dans les régions de Santander, La Rioja et du Pays basque, sans faire de blessé.

Cette nouvelle série d'attentats démontre que l'ETA, après les récents succès de la police espagnole qui avait démantelé plusieurs de ses commandos, a réussi, au moins partiellement, à reconstituer son infrastructure. Elle se produit en outre, paradoxalement, à un moment où l'hypothèse d'une prochaine reprise des *« conversations »* à Alger entre émissaires du gouvernement et de l'ETA vient d'être publiquement envisgée de part et d'autre. Les responsables de l'intérieur ont évoqué cette éventualité en posant comme uniques conditions préalables la libération de l'homme d'affaires Emiliano Revilla, enlevé par les séparatistes basques depuis près de six mois, et l'absence d'attentats durant les conversations. L'ETA, de son côté, a rendu public le 18 août, par l'intermédiaire du quotidien basque *Egin* qui lui est proche, un communiqué qui, tout en réitérant ses exigences traditionnelles, rappelle l'offre de *« trêve »* qu'elle avait formulée en janvier dernier.

Ces attentats visent-ils, suivant la logique habituelle de l'organisation séparatiste, à effectuer une démonstration de force avant une éventuelle négociation avec le gouvernement ? Toujours est-il qu'ils risquent surtout d'avoir pour effet de rendre plus difficile encore une reprise des conversations d'Alger, auxquelles l'opposition et la presse conservatrices se montrent ouvertement hostiles.

THIERRY MALINIAK.

GRANDE-BRETAGNE

Les pubs ouverts l'après-midi !

A 14 h 50 précises, les consommateurs des pubs britanniques se ruaient traditionnellement vers le comptoir pour commander une dernière pinte de bière, dix minutes avant la fermeture obligatoire des établissements pour l'après-midi. A compter du lundi 22 août ils n'ont plus à regarder leur montre, puisque une nouvelle loi autorise les soixante-huit mille pubs et débits de boisson d'Angleterre et du Pays de Galles à ouvrir sans interruption de 11 heures à 23 heures en semaine et jusqu'à 15 heures le dimanche.

C'est en 1915 que le gouvernement du libéral Lloyd George, qui ne buvait jamais une goutte d'alcool, fit voter les *licensing laws*. Ces mesures de restriction visaient en premier lieu à empêcher les soldats en permission et les ouvriers de l'industrie de l'armement de s'enivrer. Le plan échoua lamentablement, mais la loi demeura, et avec elle la capacité légendaire des Britanniques à ingurgiter des quantités impressionnantes de bière en un temps record... De nombreux députés, conservateurs en particulier, ont estimé ces dernières années que le moment était venu d'abroger ces règlements qui n'ont *« ni rime ni raison »*, pour reprendre les propos du ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd.

L'« expérience écossaise »

L'enterrement des *licensing laws*, promis dans le dernier manifeste électoral de Mme Thatcher et approuvé ensuite par la Chambre des lords, satisfait bien entendu les tenanciers des pubs, qui comptent bien accroître leur chiffre d'affaires par la vente de boissons... non alcoolisées et de petits plats, beaucoup plus rentables en fait que le whisky ou la bière ! En revanche, le puissant lobby antialcoolique n'apprécie pas du tout cette libéralisation de la loi, qui va, à ses yeux, favoriser l'alcoolisme et les maladies qu'entraîne une consommation excessive. A ces critiques, les partisans de l'ouverture sans interruption et les brasseurs, qui contrôlent la majorité des pubs, haussent les épaules et soulignent les enseignements de l'« expérience écossaise ». Dans cette région qui jouit d'un régime libéral depuis seize ans, la vente d'alcool n'a pas globalement augmenté. Elle est simplement mieux répartie au long de la journée. Les consommateurs, plus détendus, ne sont plus obligés de « jouer contre la montre » jusqu'à ce que retentisse la clochette annonçant l'heure des dernières commandes...

● **Deux inculpations après l'accident du train de Leningrad-Moscou.** — Une commission officielle d'enquête a imputé vendredi 19 août la responsabilité du déraillement et de l'incendie du rapide Leningrad-Moscou, qui ont fait vingt-huit morts mardi, à deux responsables locaux des chemins de fer qui font l'objet de poursuites judiciaires. L'un d'eux aurait annulé, sans autorisation, l'instruction de limitation de vitesse, l'autre n'aurait pas donné de contre-ordre. — *(AFP.)*

HONGRIE

Attaques virulentes contre le projet roumain « d'aménagement du territoire »

A l'occasion de la fin des célébrations du 950e anniversaire de la mort du roi Etienne, fondateur de l'Etat hongrois, les dirigeants n'ont pas ménagé leurs critiques contre le projet de Bucarest consistant à raser quelque sept mille villages de Roumanie dont beaucoup sont peuplés d'habitants de souche hongroise, pour en faire des centres agro-industriels.

Dans un discours prononcé samedi 20 août à Pecsvarad (sud du pays), M. Imre Pozsgay, ministre d'État et membre du bureau politique du comité central, a qualifié de *« crimes contre l'humanité »* les plans roumains *« d'aménagement du territoire »*. Sans jamais désigner nommément le chef du parti et de l'Etat roumain, M. Nicolae Ceausescu, M. Pozsgay a dénoncé la *« politique oppressive et inhumaine des dirigeants roumains »* à l'encontre de la minorité hongroise de Roumanie (1,7 million à 2 millions de personnes).

La Hongrie pourrait demander l'aide des organisations internationales dans le contentieux qui l'oppose à la Roumanie à propos de cette minorité qui se plaint d'une assimilation forcée, a déclaré samedi le secrétaire du comité central du PC hongrois, M. Matyas Szuros.

Le pape officiellement invité

Par ailleurs, le cardinal Laszlo Paskai, primat de Hongrie et archevêque d'Esztergom, a officiellement invité samedi le pape Jean-Paul II à visiter la Hongrie, au cours d'une messe clôturant les célébrations du 950e anniversaire de la mort de saint Etienne, et à laquelle assistait Mgr Francesco Colassuono, envoyé spécial du Vatican. Cette invitation lui a été remise *« au nom de l'épiscopat hongrois, de M. Bruno Straub, chef de l'Etat, et au nom de l'Etat hongrois »*, a précisé l'agence MTI, estimant par ailleurs, que *« le pape ne sera en mesure de répondre à cette invitation que dans quelques années. »*

L'éventualité d'une visite de Jean-Paul II était depuis quelque temps envisagée à Budapest (*le Monde* du 19 août). — *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Des milliers de personnes ont manifesté à Prague

(Suite de la première page.)

Les passants se sont, ensuite, dispersés dans les rues adjacentes tandis que la police procédait à des contrôles d'identité.

Après cet incident, la foule est cependant devenue de plus en plus dense sur la place, où s'improvisaient des groupes de discussion. Des représentants de l'Association indépendante pour la paix, un groupe non autorisé, faisaient circuler une pétition réclamant notamment le départ des troupes soviétiques et l'abolition de la censure, que l'un d'eux lut à haute voix sous les applaudissements. Après plusieurs heures de cette agitation pacifique, les personnes rassemblées, jeunes pour la plupart, se sont formées en cortège, attirant de plus en plus de sympathisants, parmi lesquels sans doute des touristes, et ont voulu se diriger vers la rive gauche de la Vltava, où est situé le château de Prague, siège de la présidence de la République et de la plupart des ministères. Elles se sont heurtées à la police et aux unités anti-émeutes, appuyées de chiens policiers, qui avaient bloqué tous les ponts sur le fleuve. *« Honte à vous ! »*, criaient les manifestants, et encore : *« Vous avez les chiens, nous nous avons la vérité ! »*, slogan qui faisait allusion à l'appel lancé il y a quelques jours par les représentants de la Charte 77 que les thèses officielles soient révisées et que soit rétablie la vérité sur les événements de 1968. Dans la soirée, les unités anti-émeutes sont intervenues pour disperser les manifestants qui tentaient de revenir vers la place Wenceslas, devant des curieux et des touristes sommés sans ménagement de circuler.

Avant même la dispersion finale, l'agence de presse officielle tchécoslovaque diffusait le communiqué suivant : *« Selon un scénario préparé à l'avance avec la participation de ressortissants étrangers, les journalistes occidentaux ont recherché avec persistance des sensations »* pendant ce week-end anniversaire. *« Les mesures prudentes et résolues prises par les forces de l'ordre ont empêché les troubles »* dus à des *« tentatives de provocation »*.

Rassemblement à Moscou

Dimanche après-midi également, place Pouchkine à Moscou, une unité spéciale anti-émeutes a dispersé brutalement une manifestation organisée par l'Union démocratique pour dénoncer l'intervention de 1968 en Tchécoslovaquie. Là aussi la foule des badauds avait pris fait et cause pour les protestataires, n'hésitant pas à traiter de *« fascistes »* les policiers. Une centaine de personnes ont été interpellées, parmi lesquelles Serguei Grigoriants, le rédacteur en chef de la revue *Glasnost*, qui a été retenu pendant quatre heures dans un commissariat avant d'être relaché dans la nuit.

La presse officielle soviétique n'a consacré ces derniers jours que peu de place à l'anniversaire de l'intervention en Tchécoslovaquie, hormis un commentaire de l'agence Tass décrivant cette intervention comme *« nécessaire »* et dénonçant la *« campagne de propagande »* à laquelle l'anniversaire donne lieu en Occident. L'hebdomadaire *Argumenti i Fakti*, a justifié lui aussi l'invasion, tout en reconnaissant que la politique de M. Dubcek avait bien des choses en commun avec les réformes actuellement en cours dans les pays socialistes.

L'agence Tass a présenté la manifestation de dimanche comme un *« rassemblement provocateur »* organisé par *« un groupe de gens obsédés par la manie des grandeurs »*, la *« soi-disant Union démocratique »*. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Pour une « perestroïka » culturelle

A l'occasion du vingtième anniversaire de l'intervention soviétique à Prague, vingt-cinq écrivains tchécoslovaques en exil, parmi lesquels Ota Filip, Pavel Kohout, Jiri Kolar, Antonin Liehm et Pavel Tigrid, lancent un appel pour une libéralisation de la culture dans leur pays. Voici le texte de leur déclaration :

« Le système soviétique a secoué sa torpeur ; au Kremlin et dans les environs, la « perestroïka » se poursuit tard dans la nuit, sous le regard attentif de tous ceux à qui le sort de la liberté n'est pas indifférent. Parmi eux, nous autres écrivains tchèques et slovaques, acculés par la situation dans notre pays à l'émigration (...)

» Les chars soviétiques, venus en août 1968 mettre fin à la « perestroïka » alors en cours en Tchécoslovaquie, ont aussi bloqué nos efforts pour le développement d'une culture tchèque et slovaque indépendante. A nouveau, la scène culturelle est passée sous la tutelle de censeurs et de fonctionnaires dociles, la liberté de la création et de la pensée en fut chassée dans la clandestinité. Pour ne pas trahir le sens de nos choix fondamentaux, nous n'avons pu que la suivre.

» Notre cas n'est certes pas isolé ; mais il est en quelque sorte exemplaire. nous voulons croire que même dans la culture officielle de la Tchécoslovaquie d'aujourd'hui il existe des forces capables d'œuvrer pour la « perestroïka » et pour plus de liberté. Le « ménage » en cours dans le bloc soviétique, toutefois, ne sera conforme à ses ambitions que s'il y a aussi, dans la maison rangée, une place pour des auteurs comme nous : si les livres peuvent paraître en Tchécoslovaquie sans être censurés, si les idées y peuvent circuler librement et être discutées publiquement.

» Il importe particulièrement de le rappeler aujourd'hui : tant que notre situation restera inchangée et que la culture de notre pays n'aura pas retrouvé son pluralisme naturel, même l'actuelle fraternisation américano-soviétique ne sera qu'un vain échange de sourires pour la télé. »

Afrique

BURUNDI : Tutsis contre Hutus

Un premier bilan officiel fait état d'au moins 5 000 morts

Les massacres ethniques ont fait au moins cinq mille morts selon un bilan provisoire communiqué, lundi 22 août, par le ministre burundais des relations extérieures, M. Cyprien Mbonimpa. Auparavant, une source gouvernementale, cité par l'AFP, avait fait état de vingt-quatre mille victimes. Quant aux diplomates occidentaux, ils parlent de plusieurs milliers de morts : les avis divergent sur le nombre exact – ou même approximatif – des victimes des affrontements tribaux qui ensanglantent le Burundi depuis le début de la semaine dernière. Ils divergent aussi quant à l'identité des victimes.

Le gouvernement, composé dans sa majorité de Tutsis, pourtant minoritaires dans le pays – entre 15 et 20 % de la population selon les estimations, – laisse entendre que ce sont essentiellement des Tutsis qui ont été tués au cours de *« massacres sélectifs »* organisés dans la province de Kirundo (extrême nord du pays) par des membres de l'ethnie hutue – poussés par des *« éléments extrémistes »*.

Pour les autorités de Bujumbura – la capitale, – ces événements viseraient à déstabiliser le pays et à provoquer la guerre civile. Armés de lances, de machettes et de gourdins, des foules en colère auraient, toujours selon des sources gouvernementales, attaqué des maisons habitées par les Tutsis. L'administrateur *local (maire)* de Ntega – la commune où les violences auraient été les pires – et sa famille auraient été tués.

Selon d'autres sources, notamment des réfugiés au Rwanda voisin, les massacres ont commencé dimanche *14 août lorsqu'un ancien soldat*, un Tutsi, aurait abattu au moins deux Hutus dans la région de Ntega. L'assassin a alors été tué par une foule de Hutus en colère qui se seraient ensuite attaqués à toutes les maisons des Tutsis, faisant, selon un délégué du Haut Commissariat aux réfugiés et d'autres diplomates occidentaux, environ 1 000 morts.

L'armée, mercredi, envoya des renforts dans la région des troubles, et, selon les réfugiés, les soldats auraient à leur tour organisé un massacre de Hutus pour se venger, en tuant hommes, femmes et enfants sans discrimination. Une réfugiée a ainsi raconté que des militaires ont obligé ses neuf enfants, âgés de un à quinze ans, à s'allonger devant sa maison avant de les transpercer un par un à la baïonnette.

Exode massif

Selon des opposants au régime, en *exil à Bruxelles, les militaires tutsis* auraient bombardé les populations hutues au napalm, après avoir fait évacuer les Tutsis qui se trouvaient dans ces régions. Les autorités de Bujumbura démentent ces informations, tout en confirmant toutefois l'envoi d'hélicoptères Gazelle et Alouette de l'armée burundaise dans la région pour y effectuer des missions de reconnaissance et de transport.

Si la situation est maintenant « normalisée », selon le président burundais M. Pierre Buyoya, le couvre-feu a *été* imposé *sur* l'ensemble du territoire ainsi que d'autres restrictions à la circulation. Selon certaines informations, le calme n'aurait toujours pas été rétabli et les affrontements se poursuivraient.

Une chose est certaine : l'exode des Hutus, qui fuient la violence et la répression militaire, se poursuit à un rythme soutenu. Près de cinq mille personnes par jour, surtout des *femmes et des enfants, arrivent ainsi* au Rwanda, pays où leur ethnie est au pouvoir. Plus de trente mille réfugiés burundais se trouveraient maintenant au Rwanda, un des pays qui a déjà une des densités de population le plus élevées au monde et qui traverse une saison des pluies très difficile. Démunis de tout, les réfugiés n'ont pas encore tous trouvé d'abris *malgré la réquisition des locaux disponibles*, les écoles notamment, par les autorités rwandaises.

La situation est d'autant plus grave que les réfugiés du Burundi s'ajoutent à plus de 10 000 réfugiés rwandais, sinistrés à la suite de récentes pluies diluviennes. En dépit de la mobilisation des services publics et privés, la fourniture des vivres et des premiers secours reste insuffisante. Le gouvernement de Kigali – la capitale du Rwanda – aurait demandé l'aide de la communauté internationale pour faire face à cet afflux de réfugiés qui ont un besoin pressant de vivres, vêtements, tentes ainsi de médicaments.

Les ethnies tutsie et hutue qui viennent une fois de plus de s'affronter vivent pourtant étroitement mêlées, géographiquement et socialement depuis des siècles. Elles parlent la même langue, ont la même musique, les mêmes chants et les mêmes danses. Elles ne se distinguent par par l'implantation géographique mais par l'apparence physique – les Tutsis sont le plus souvent de grande taille – et surtout par une répartition des tâches sociales.

300 000 morts en 1972

Depuis son accession à l'indépendance en juillet 1962, le Burundi sombre périodiquement dans l'horreur des tueries. Marquée par une lutte acharnée pour le pouvoir dès les premiers jours de l'indépendance – succession de gouvernements à base éthnique et assassinats du premier ministre hutu Pierre Ngendandumwe (1965) et du prince héritier tutsi Louis Rwagasore (1969), – la vie politique de l'ancienne colonie belge du Burundi fut alors très *ensanglantée*.

En octobre 1969, alors que les clivages éthniques étaient de plus en plus forts, un coup d'Etat fut tenté par des leaders hutus appuyés par des officiers, également hutus, de *l'armée et de la gendarmerie*. Le putsch échoua. Alors que des massacres de Tutsis avaient lieu à l'intérieur du pays, les autorités de *Bujumbura firent procéder* à *l'arrestation* et à l'exécution sommaire des principaux responsables hutus.

Cette rivalité entre Tutsis et Hutus dégénéra en 1972, du fait des vengeances et des rancunes accumulées, en une guerre d'extermination dont on a estimé les victimes à 300 000.

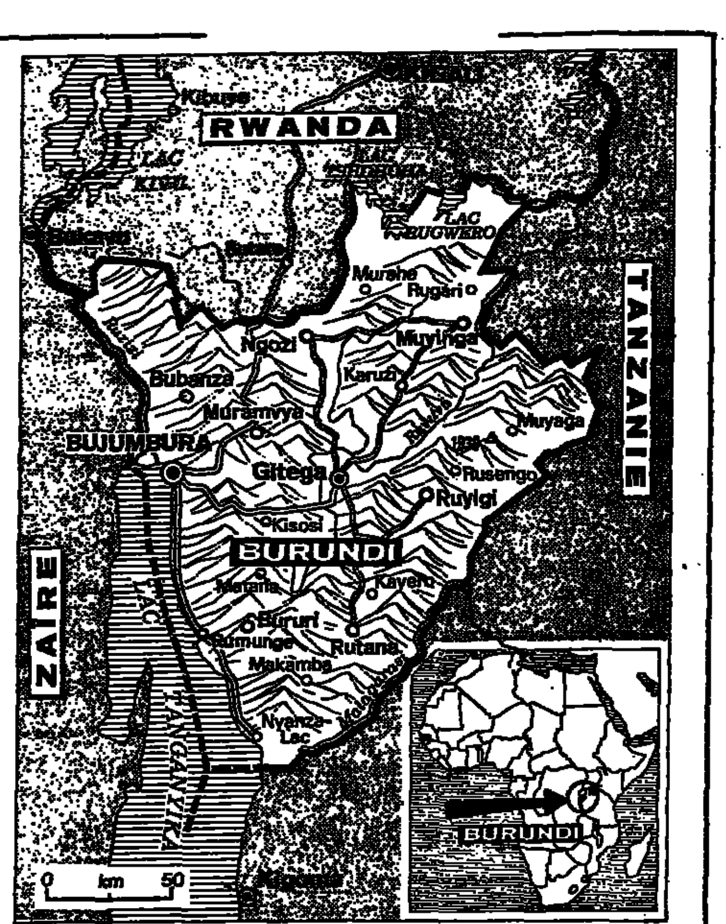
A l'époque, le gouvernement était composé en majorité de ministre tutsis, alors que plus de 80 % de la population appartient à l'ethnie hutue.

C'est à la fin du mois d'avril 1972 *qu'éclata, à Bujumbra et dans le sud* du pays, une insurrection d'éléments hutus. Dès le début, elle prit la forme d'un massacre systématique des habitants tutsis de ces régions mais ne parvient pas à renverser le régime du colonel Micombero à prédominance tutsie.

Le choc en retour fut une impitoyable répression : un ratissage méthodique effectué par l'armée dans le sud du pays fit des dizaines de milliers de victimes. Dans le même temps, à l'issue de procès hâtifs, tous les responsables hutus *importants* de Bujumbura (*ministres*, officiers, fonctionnaires, etc...) furent exécutés.

Puis la vengeance s'abattit sur les cadres moyens et inférieurs, des instituteurs aux écoliers et aux prêtres. Sous le couvert du rétablissement de l'ordre, les règlements de compte se donnèrent libre cours provoquant la fuite vers les pays étrangers, le Zaïre et la Tanzanie, de milliers de Burundais de toutes ethnies.

Le souvenir de ces massacres qui durèrent plusieurs mois est resté très vivace parmi les populations burundaises, engendrant peur et méfiance réciproques qui viennent de dégénérer en un nouveau bain de sang. – *(AFP, Reuter, UPI.)*



Enclavé au cœur de l'Afrique, à 1 200 kilomètres de l'océan Indien et 2 000 kilomètres de l'Atlantique, le Burundi, limitrophe du Rwanda et de la Tanzanie, est séparé du Zaïre par le lac Tanganyika. Avec 28 000 kilomètres carrés, c'est *l'un des plus petits Etats du continent.*

Plus de 80 % des 4,8 millions d'habitants sont d'origine hutu. Les habitants du Nord appartiennent à l'ethnie tutsi, minoritaire.

Bujumbura, la capitale, abrite cent cinquante mille habitants. Possession allemande jusqu'à la première guerre mondiale, puis protectorat belge, le Burundi acquiert le 1er juillet 1962 l'indépendance, d'abord sous forme d'un royaume, avant de devenir, quatre ans plus tard, une république.

Le major Pierre Buyoya s'empare du pouvoir le 3 septembre 1987, remplaçant le colonel Jean-Baptiste Bagaza, également arrivé au pouvoir, onze ans plus tôt, par un coup d'Etat.

Les principales ressources sont le café et le coton, l'élevage et la pêche. Le PNB par tête est de 240 dollars.

Les inondations

La deuxième ville du Soudan partiellement évacuée

Plusieurs pays africains sont frappés par des inondations catastrophiques. Le Soudan reste le plus atteint par le désastre. La deuxième ville du pays, Oued-Medani, au sud de Khartoum, a été submergée samedi par les eaux du Nil Bleu, qu'ont gonflées les pluies intenses des quinze derniers jours sur le plateau éthiopien.

La ville a été partiellement évacuée, les pouvoirs locaux ne disposant pas de moyens suffisants pour affronter la catastrophe. La crue a englouti plusieurs milliers d'hectares de terres agricoles.

Selon M. Omar Noureddayem, ministre soudanais des finances et président de la commission supérieure pour les inondations, les eaux menacent désormais le nord du pays. A titre d'exemple, il a précisé que, dans la région de Dongola, de larges superficies qui n'avaient pu être irriguées au cours des cinquante dernières années ont été totalement immergées.

La capitale, Khartoum, située au confluent du Nil Bleu et du Nil Blanc, pourrait être directement *menacée si le débit du* Nil Bleu dépassait les 17 mètres. Samedi, le niveau du fleuve atteignait 16,6 mètres, soit 1 centimètre de plus que la veille et seulement 2 centimètres de moins que le niveau record atteint en 1946.

● **AU NIGÉRIA**, les inondations dans la région de Kano, au nord du pays, ont fait plus de cinquante morts. La rupture, jeudi, du *barrage de Baganda* – le troisième en importance du pays – n'a toutefois pas causé de pertes en vies humaines, mais a inondé des milliers d'hectares de cultures. La plupart des victimes ont péri dans les décombres de leurs maisons, qui se sont écroulées sous les pluies diluviennes, les plus catastrophiques au Nigéria depuis un demi-siècle. Un deuxième barrage a cédé, jeudi, à Kude.

● **AU TCHAD**, une vingtaine de personnes sont mortes des suites des pluies diluviennes qui sont tombées presque quotidiennement, durant une semaine, en plusieurs endroits du territoire tchadien, causant en outre d'importants dégâts matériels.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

M. Gareth Evans remplacera M. Hayden au poste de ministre des affaires étrangères

Le ministre australien des affaires étrangères, *M. Bill Hayden, sera remplacé*, le mois prochain, par le sénateur Gareth Evans, actuellement ministre des transports et des communications, a annoncé, le lundi 22 août, le premier ministre, M. Bob Hawke. M. Hayden, ancien chef du parti travailliste au pouvoir, a accepté la proposition qui lui avait été faite de devenir le gouverneur général de l'Australie en février prochain, en remplacement de Sir Ninian Stephen, et il a remis sa démission à M. Hawke. Le futur chef de la diplomatie australienne est un des vétérans de l'équipe au pouvoir. Il cède son portefeuille à M. Ralph Willis. Par ailleurs, M. Hawke a procédé à un remaniement ministériel partiel, M. Robert Ray *remplaçant* à l'immigration M. Clyde Holding, qui reçoit le portefeuille des arts et des territoires. – *(AFP.)*

Birmanie

Manifestation et grève générale à Rangoun

Les manifestations contre le régime ont repris le lundi 22 août, à Rangoun, où un mot d'ordre de grève générale a été lancé. Des milliers de manifestants, rejoints par des dockers en grève et des groupes venus d'autres villes, ont défilé dans les rues, en dépit du quadrillage d'importantes forces militaires et des barrages établis aux portes de la capitale. La présence des bonzes est de plus en plus remarquée. Selon la radio officielle, ils ont conduit seize groupes qui ont manifesté dans les rues de *Mandalay*, la deuxième ville du pays.

Le Quotidien du peuple travailleur, un des organes de la presse officielle, s'en est violemment pris, dans son édition du week-end, aux manifestants. *Il a fait état d'« horribles actes de violence »* de la part des opposants, qualifiés de *« démagogues avides de pouvoir »* ayant rassemblé *« des agiteurs et des vagabonds »* et *« organisé des durs et des voyous »* afin de *« rassembler une foule hystérique »*.

Samedi, des milliers de personnes avaient déjà manifesté contre le nouveau président, M. Maung Maung, *nommé la veille. Enfin, le ministre de* la santé, M. Tun Wai, a démissionné à la suite de la fusillade qui avait fait plusieurs morts le 10 août, les soldats ayant ouvert le feu contre du personnel médical à l'intérieur de l'hôpital général de Rangoun. – *(Reuter, AFP.)*

Corée

Pyongyang refuse des pourparlers séparés sur les Jeux

La Corée du Nord a rejeté lundi 22 août l'idée proposée par Séoul d'une réunion de vingt parlementaires des deux Corées, à Pyongyang à partir du 29 août, sur le thème unique de la participation du Nord aux Jeux olympiques. Le refus a été exprimé lors de la reprise des pourparlers en cours depuis vendredi à Panmunjom (*le Monde* du 20 août). La délégation nord-coréenne a fait valoir que cette question ne pouvait être séparée de celle d'un pacte de non-agression et a exigé, en agitant la menace d'un boycottage des JO, de partager l'organisation de ces derniers. Dès vendredi, le chef de la *délégation sud-coréenne, M. Park* Joon Kyu, avait indiqué qu'il était trop tard pour que le Nord accueille les cinq épreuves proposées par le Comité international olympique. – *(Reuter, AFP.)*

Etats-Unis

Le militant syndical Cesar Chavez met un terme à sa grève de la faim

Cesar Chavez, ce vieux militant *des droits de l'homme et le président* du syndicat américain des ouvriers agricoles, a mis fin, le dimanche 21 août, à une grève de la faim de trente-six jours destinée à dénoncer l'utilisation d'insecticides sur les raisins en Californie. M. Chavez, soixante et un ans, mène campagne contre cinq types d'insecticides qui, affirme-t-il, représentent un danger et sont notamment cause de maladies et de malformations chez les nouveau-nés, dans les familles de vendangeurs. Cesar Chavez avait déjà refusé de s'alimenter pendant vingt-cinq jours en 1968 pour soutenir un boycottage du raisin, et pendant vingt-quatre jours en 1972 pour dénoncer les conditions de travail dans les grandes exploitations de l'Arizona. Ses critiques lui reprochent cependant de préférer les manifestations spectaculaires à l'organisation *de son syndicat, qui a perdu bon* nombre de ses membres.

La fin de la grève de Cesar Chavez, en présence du pasteur Jesse Jackson et des acteurs Martin Sheen et Robert Blake, a cependant donné lieu à une grande manifestation de protestation. – *(AFP, Reuter.)*

Nouvelle-Zélande

Wellington exige toujours le retour des faux époux Turenge

Le premier ministre, M. David Lange, a réitéré avec fermeté dimanche 21 août la demande de la Nouvelle-Zélande du retour sur l'atoll d'Hao, en Polynésie, des deux agents français impliqués dans l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*. A Wellington, plusieurs journaux avaient prêté vendredi au chef de la diplomatie néo-zélandaise, M. Russel Marshall, des propos conciliants. *« Nous n'aurons pas une position aussi rigide à propos du retour* (à Hao) *des deux saboteurs »*, aurait-il dit. Dimanche, M. Lange s'est déclaré *« très surpris »* par ces propos et a indiqué que son gouvernement était *« déterminé à n'accepter aucune monnaie d'échange et à obtenir l'application des accords fixés par le secrétaire général des Nations unies »*. – *(Reuter.)*

Yougoslavie

Nouvelles manifestations anti-albanaises

Plus de vingt mille personnes, selon la police, ont manifesté le samedi 20 août à Titograd, capitale de la République du Monténégro, pour dénoncer la pression des « nationalistes albanais » sur les Serbes et Monténégrins au Kosovo et demander la normalisation de la situation dans cette région autonome, peuplée à 90 % d'Albanais et rattachée à la Serbie.

« A bas les bureaucrates ! », « On viole nos enfants ! », « Changeons la Constitution ! », ont scandé les manifestants, qui accusaient une partie des dirigeants yougoslaves de *n'avoir pris aucune mesure efficace* pour lutter contre le « séparatisme albanais » au Kosovo, en passe de devenir une région *« ethniquement pure »* en raison du départ massif de Serbes et Monténégrins à la suite de pressions diverses.

Ce rassemblement, le cinquième du genre depuis début juillet, était le plus important à ce jour. Organisé par un comité non officiel de Serbes du Kosovo, il avait reçu le soutien du parti de Titograd. En revanche, la manifestation avait été condamnée par les plus hautes instances de la Ligue des communistes de Yougoslavie, qui estime que ces réunions sont *« politiquement nocives »*.

Depuis des années, Serbes et Monténégrins se plaignent d'être contraints à fuir le Kosovo (30 000 départs depuis 1982) et d'être victimes de violences diverses de la part des nationalistes albanais : tentatives de viol, assassinats, agressions d'enfants, incendies de maisons et de récoltes, profanations de cimetières. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Les chances de guérison de Nelson Mandela seraient « excellentes »

Les chances d'une guérison totale du chef historique de l'ANC, Nelson Mandela, atteint de tuberculose, sont *« excellentes »*, a fait savoir, samedi 20 août, l'hôpital du Cap où il est soigné, citant à l'appui de cet optimisme l'opinion d'un éminent expert étranger appelé en consultation.

Le docteur J.-G. Strauss, directeur de l'hôpital Tygerberg, a annoncé dans un communiqué que le leader de l'ANC, détenu depuis 1962, avait été examiné vendredi par un spécialiste indépendant, le professeur suisse Heinrich Hertzog, *président de la Société européenne* de pneumologie.

Il a aussi confirmé officiellement, pour la première fois, que M. Mandela souffrait bien de tuberculose (*le Monde* du 18 août).

C'est la première fois depuis son hospitalisation, le 12 août, que M. Mandela, soixante-dix ans le mois dernier, était examiné par un médecin extérieur à l'hôpital. Une polémique avait éclaté il y a quelques jours, l'entourage de M. Mandela, dont son avocat Me Ayob, ayant accusé les autorités de refuser de laisser examiner *le prisonnier* par un médecin particulier. Pour sa part, la direction de l'ANC, en exil à Lusaka, avait accusé Pretoria d'avoir fait subir à M. Mandela des *« mauvais traitements »* et de lui avoir prodigué des soins *« tardifs »*.

Par ailleurs le quotidien sud-africain *Sunday Star* a affirmé dimanche que M. Mandela pourrait être bientôt libéré *« par étapes »*. Le gouvernement, affirme le journal, envisage de placer M. Mandela en convalescence dans une clinique privée où il serait autorisé à rencontrer des visiteurs, y compris des journalistes.

Le gouvernement pourrait, après quelques mois de ce traitement, décider de libérer le leader noir. D'autre part, cinq Noirs ont été tués – dont trois dans un affrontement avec la police – samedi dans les ghettos noirs de la province du Natal. – *(AFP, AP.)*

Proche-Orient

Malgré quelques incidents

Le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak est respecté

Un calme total régnait dimanche 21 août dans le Golfe, après l'entrée en vigueur, samedi, du cessez-le-feu, qui n'a été troublé le premier jour *que par des incidents isolés* et mineurs. Le commandant du groupe d'observateurs militaires des Nations unies pour l'Iran et l'Irak (UNIIMOG) a fait part, dimanche 21 août, de son optimisme en affirmant : *« Le cessez-le-feu est opérationnel. »* Il a ajouté n'avoir eu connaissance d'aucun incident depuis que l'Irak a affirmé qu'un de ses soldats avait été tué par un tireur d'élite iranien, à Saif-Saad, sur le front central, près de trois heures après l'entrée en vigueur de la trêve, *samedi à 3 heures GMT.*

L'Iran a formellement démenti cette accusation et a, de son côté, accusé l'armée irakienne d'avoir violé le cessez-le-feu à peu près à la même heure en tirant des rafales d'armes automatiques sur le front central, en présence d'officiers de l'UNIIMOG. De source proche des « bérets bleus », où on affirme n'avoir pas vu le corps de la victime, on précise qu'il pourrait s'agir d'un *« incident isolé »* et probablement *« accidentel »*. On ajoute : *« La ligne de cessez-le-feu est longue, et il est remarquable que rien d'autre ne se soit produit le premier jour. Les deux pays ont fait preuve de beaucoup de modération. »*

Téhéran a accusé l'Irak de créer une tension psychologique, en menant une campagne de *« propagande »* concernant les violations du cessez-le-feu par l'Iran. La radio iranienne a dénoncé par ailleurs *« les fêtes organisées par le régime irakien samedi à Bagdad »*, au premier jour du cessez-le-feu, dans le but de *« faire croire que la fin de la guerre a été une victoire pour l'Irak »*, alors que, selon la radio, *« l'Irak n'a atteint aucun des objectifs qu'il s'était fixés en attaquant l'Iran »*. Les autorités iraniennes, pour leur part, n'ont organisé samedi aucune manifestation dans le pays après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Moscou demande le départ des flottes étrangères

La liberté de navigation dans le Golfe a fourni un autre sujet de discorde entre les deux pays, sans cependant menacer le cessez-le-feu. Pour tester la bonne foi des Iraniens et leur détermination à respecter le cessez-le-feu, les Irakiens avaient dépêché trois bateaux dans les eaux du Golfe, dont un pétrolier, l'*Ain-Zala*, et le cargo *Khawla*. Estimant être en droit de continuer à contrôler les cargos à destination de l'Irak tant qu'un accord global de paix ne serait pas conclu, l'Iran affirme avoir arraisonné et fouillé, dans la journée de samedi, le *khawla*, avant de le laisser poursuivre sa route.

Mais Bagdad conteste cette version et affirme que les Iraniens n'ont pas inspecté le *Khawla*, mais se sont contentés d'envoyer des hélicoptères de combat le survoler, tandis qu'un bateau de guerre le suivait. Le ministre des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a néanmoins protesté à propos de cette affaire auprès des Nations unies et a déclaré que l'Irak s'opposerait à toute tentative d'arraisonnement par Téhéran de navires faisant route vers ses ports.

Toujours dans le même contexte, Téhéran a envoyé, quelques heures seulement après l'entrée en vigueur de la trêve, plusieurs bâtiments dans le Chatt-El-Arab, la voie d'eau à l'origine du conflit et qui fut le théâtre de violents combats pendant les huit années de guerre. En dépit de cette démonstration de force, la situation est restée calme sur les deux rives du fleuve au passage des navires battant pavillon iranien sous les yeux des « bérets bleus » des Nations unies.

L'URSS a fait savoir dimanche que, du fait de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, la présence dans le Golfe de navires de guerre de pays non riverains ne se justifiait plus. Dans un communiqué publié par l'agence Tass, le gouvernement soviétique a ajouté qu'il retirera sa flotte du Golfe dès que les autres pays feront de même, en faisant vraisemblablement allusion, sans les nommer, aux Etats-Unis et en rappelant une proposition antérieure selon laquelle la garde des eaux du Golfe devrait être confiée aux Nations unies.

Réagissant au communiqué soviétique, un porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré dimanche que les Etats-Unis ne retireront pas l'ensemble de leurs bâtiments de guerre déployés dans le Golfe, malgré le cessez-le-feu intervenu dans la guerre irano-irakienne. *« Nous ne réduirons l'importance de notre flotte que lorsqu'il y aura des indices précis de la solidité du cessez-le-feu et qu'il n'y aura plus de danger pour les navires américains. Les Etats-Unis ont des intérêts dans la région et y maintiendront leur présence à l'avenir. L'importance de cette présence sera déterminée en fonction des menaces potentielles »*, a ajouté le porte-parole. – *(Reuter, AFP.)*

ISRAËL

Le groupe Abou Nidal a revendiqué l'attentat qui a fait 25 blessés à Haïfa

Le Fath-Conseil révolutionnaire (d'Abou Nidal) a revendiqué, le dimanche 21 août dans un communiqué à Beyrouth, l'explosion qui avait fait vingt-cinq blessés, samedi à Haïfa. Le Fath-CR affirme qu'*« une charge de forte puissance a été lancée par l'unité du martyr Naji Al-Ali, relevant du groupe du chef-fondateur martyr Khalil Al-Wazir, Abou Jihad. »*

Abou Jihad, un des chef historiques du Fath, principale composante de l'OLP, a été assassiné par un commando israélien à Tunis le 16 avril. Naji al-Ali, caricaturiste palestinien, a été assassiné en août 1987 à Londres.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au lendemain d'un week-end de violence – vingt-cinq Israéliens blessés dans un attentat à Haïfa, deux Palestiniens tués dans les territoires, – les autorités craignent une dégradation accélérée des relations entre juifs et Arabes en Israël même. Elles redoutaient depuis longtemps que le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza ne débordât les territoires occupés et ne se fasse sentir en deçà de la « ligne verte ». Une série d'incidents dans la région de Tel-Aviv puis l'attentat de Haïfa paraissent devoir confirmer leurs appréhensions. Certes, le gouvernement restait lundi très prudent. Il ne se risque pas à établir un lien formel entre la révolte dans les territoires occupés et ce qui s'est passé samedi à Haïfa, le grand port du nord d'Israël. Le ministre de la police, M. Haïm Bar-Lev, se voulait particulièrement circonspect. Il relevait que l'enquête n'en était qu'à ses débuts et que les quatre Palestiniens arrêtés à Haïfa n'étaient encore que des suspects, mais il n'en annonçait pas moins que trois d'entre eux étaient des résidents de Cisjordanie (de la région de Jénine).

L'attentat a eu lieu en début de soirée. Selon des indications assez confuses données par la police, les quatre hommes sont soupçonnés d'avoir lancé une grenade au beau milieu d'une rue piétonne – la rue Nordeau. C'est une artère très fréquentée où, à cette heure, à la fin du sabbat, – le repos hebdomadaire – se presse une foule familiale. La grenade est tombée au pied d'un arbre entre un café bondé et un magasin de jouets. Parmi les neufs blessés graves, figurent plusieurs enfants, dont un garçon de huit ans qui a dû être amputé d'une jambe.

Les quatre suspects auraient été appréhendés alors qu'ils se trouvaient encore sur place. Immédiatement, les autorités ont lancé des appels au calme afin de prévenir toute manifestation anti-arabe. Il n'y en a eu aucune. Mais la situation à Haïfa est sensible parce que la ville abrite une forte proportion d'Arabes *israéliens. Traditionnellement* ancrée à gauche, Haïfa a la réputation d'avoir toujours su maintenir une coexistence intercommunautaire plutôt sereine – et c'est peut-être cela qui était visé.

Quels que soient les motifs et les auteurs de l'attentat de samedi, il intervient alors que huit mois de soulèvement dans les territoires commencent à faire sentir leur impact en deçà de la « ligne verte ». L'ampleur du phénomène ne doit pas être exagérée, mais la cohabitation entre Arabes et juifs en Israël donne çà et là des signes de fissures. Un durcissement est perceptible, de même que l'augmentation du nombre d'incidents violents entre juifs et Arabes *(qu'il s'agisse* d'Arabes ayant la nationalité israélienne ou de résidents des territoires venus travailler en Israël).

L'impact du soulèvement

La police se refuse à attribuer « une origine nationaliste » à toutes ces affaires, mais c'est l'hypothèse qu'elle retient le plus souvent. C'est notamment le cas dans la région de Tel-Aviv : la police a noté, la semaine dernière, une centaine d'incidents relevant « de la violence nationaliste » et il y en a eu d'autres pendant le week-end. Vendredi, un Palestinien qui travaillait sur un chantier de construction a été passé à tabac par sept jeunes Israéliens. Samedi, deux *jeunes femmes israéliennes ont* accusé trois Palestiniens de Gaza d'avoir tenté de les noyer alors qu'elles faisaient du canot pneumatique au bord d'une plage de Tel-Aviv.

Ce genre de violences – qui peut parfois relever du règlement de comptes de droit commun – ne date pas du soulèvement. De même qu'il y a déjà eu dans le passé en Israël des attentats perpétrés par des Palestiniens de Cisjordanie ou de Gaza. Il reste qu'un curieux climat s'installe, l'impression que le conflit dans les territoires commence à sérieusement entamer les relations entre juifs et Arabes en Israël.

On peut au moins parler d'une interaction, comme le montre l'exemple de l'affaire d'Or-Yehuda. Il y a quinzaine de jours, dans cette banlieue populaire de l'est de Tel-Aviv, trois Palestiniens de Gaza étaient tués dans l'incendie criminel de la cabane qui leur servait de logement sur un chantier de construction (*le Monde* daté 14-15 et du 17 août). La porte de la cabane avait été soigneusement bloquée de l'extérieur avec du fil de fer. La police a arrêté deux suspects et laissé entendre qu'ils avaient agi par *« sentiments anti-arabes »*.

La nouvelle déclencha deux jours d'émeute à Gaza et le cycle n'est pas bouclé : dimanche, plusieurs Palestiniens ont été appréhendés à Or-Yehuda, alors qu'ils venaient de lancer des engins incendiaires sur la *maison d'une famille israélienne* du quartier... *« Si on ne la contrôle pas tout de suite, la situation va empirer »*, déclarait ce week-end le chef de la police du district de Tel-Aviv.

Dans les territoires occupés aussi, la journée de dimanche a été jalonnée d'incidents. A Gaza, un Palestiniens de dix-huit ans a été tué par balles lors d'un affrontement qui aurait opposé une patrouille à *« plusieurs centaines de manifestants »* dans le camp de réfugiés d'El-Bourej. De nombreux secteurs du territoire ont, de nouveau, été placés sous couvre-feu. Une demi-douzaine d'accrochages ont eu lieu dans le nord de la Cisjordanie, notamment à Naplouse, à Tulkarem et à Tubas. Dans cette dernière localité, a indiqué un porte-parole militaire, les soldats ont ouvert le feu alors que leur vie était mise en danger par *les manifestants* : un Palestiniens de dix-sept ans a été tué.

Depuis décembre, le soulèvement a fait quelque deux cent cinquante morts dans les territoires ; le chef d'état-major, le général Dan Shomron, a répété dimanche à la presse ce qu'il a souvent dit au cours des mois précédents : *« Quiconque pense qu'il y a une formule magique pour mettre un terme à un mouvement de révolte profondément ancré dans la population se berce d'illusions. »*

AL. FR.

Les conséquences du dégagement jordanien de Cisjordanie

La classe politique israélienne s'interroge sur les projets de l'OLP

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sous l'apparente indifférence dont témoignent les commentaires officiels, Israël s'interroge. Et si c'était vrai ? S'il fallait prendre au sérieux la « campagne actuelle de l'OLP » ? Autrement dit, cette série de petites bombes diplomatiques lancées par des responsables palestiniens et qui, toutes, du document Abou Charif aux récents propos d'Abou Iyad, marquent une évolution vers une reconnaissance de l'Etat d'Israël (*le Monde* du 17 août).

Car qu'il s'agisse de constituer « un gouvernement en exil » ou « un *gouvernement provisoire* », ou encore de proclamer l'indépendance d'un Etat palestinien, la logique de la démarche revient au même : implicitement au moins, c'est promouvoir l'idée que ce fameux « gouvernement » doit négocier avec celui de Jérusalem sur une base – les résolutions 242 et 338 de l'ONU – reconnaissant le droit à l'existence de l'Etat hébreu.

Ce tournant-là, qui reviendrait à remettre en cause la charte palestinienne (appelant à la destruction de l'Etat d'Israël), l'OLP ne l'a jamais pris. Même si elle l'a parfois abordé, ce fut toujours pour rebrousser chemin : les déclarations de tel dirigeant palestinien étaient immédiatement contredites par celles d'un autre, justifiant ainsi Israël dans son refus de tout dialogue avec l'organisation de M. Yasser Arafat. Mais comment réagir si l'« aggiornamento » en cours au sein de la centrale palestinienne devait se confirmer ?

M. Arafat devrait donner une première indication lors du discours qu'il doit prononcer à la mi-septembre à Strasbourg devant le Parlement européen. Toutefois, la véritable échéance sera la réunion du Conseil national palestinien, seule autorité qui puisse entériner un changement de ligne de l'OLP.

Quelles que soient les intentions réelles de l'OLP – *manœuvre tactique* ou véritable bouleversement de sa loi fondamentale, – le résultat serait le même pour Israël. Un gouvernement en exil ou un Etat indépendant auto-proclamé, sans changer grand-chose sur le terrain, pourrait être *reconnu par plusieurs* dizaines de pays, isolant l'Etat hébreu sur la scène internationale.

Une reconnaissance des résolutions 242 et 338 pourrait satisfaire les conditions mises par les Etats-Unis pour un dialogue avec l'OLP – *évolution qu'on n'appréhende pas sans* inquiétude à Jérusalem. Cette perspective-là et la décision du roi Hussein de Jordanie de renoncer à ses prétentions sur la Cisjordanie ont semé un désarroi certain dans la classe politique israélienne, tous partis *confondus*. A deux mois des *élections*, la nouvelle donne qui s'esquisse – même encore floue – a surpris le gouvernement et les partis israéliens. Officiellement, on fait le dos rond ; on ne manifeste aucune émotion. Côté gouvernemental, une seule réaction : le ministère des affaires étrangères vient de constituer une cellule de réflexion pour étudier l'impact possible de la constitution d'un gouvernement palestinien en exil ou d'une déclaration d'indépendance palestinienne. Pour le reste, les principaux dirigeants du pays se sont limités, en public, à des commentaires indifférents ou sceptiques.

Le désengagement jordanien ? Le ministre des affaires étrangères et *chef du Parti travailliste*, M. Shimon Pérès, affirme *« ne pas y croire »* et le premier ministre et chef de la droite, M. Itzhak Shamir, affirme qu'*« il est sans importance »*.

« Un autre plan pour détruire Israël »

Les propos du numéro deux de l'OLP, M. Abou Iyad, évoquant une possible modification de la charte palestinienne ? M. Shamir n'est pas impressionné : *« C'est juste un autre plan pour détruire Israël (...) C'est la théorie des étapes, adoptée par l'OLP il y a dix ans : la première étape est l'établissement d'un Etat palestinien dans les territoires* (Cisjordanie et Gaza) *; la deuxième étape, c'est de poursuivre la guerre jusqu'à l'élimination d'Israël. »* Laissant tout de même filtrer un brin d'inquiétude, le premier ministre ajoutait : *« J'espère que personne dans le monde ne sera tenté de reconnaître cet Etat palestinien qu'on se propose de déclarer ; en tout cas il n'y aucune chance pour que les Etats-Unis le fassent. »* M. Pérès, plus nuancé, se disait tout aussi méfiant quant à la réalité de l'évolution en cours au sein de l'OLP : les propos d'Abou Iyad *« sont vagues, c'est un langage de devinettes. Ce qu'il nous faut c'est une décision et une déclaration claires et nettes »*.

Mais l'indifférence et le scepticisme affichés en public cachent mal une certaine perplexité et nombre d'interrogations. En début de campagne électorale, aucun des deux grands partis ne peut admettre ouvertement que son programme se trouve dépassé ou sérieusement mis à mal à la fois par la « rupture » jordanienne et par la campagne diplomatique de l'OLP. Pourtant, « la nouvelle réalité » commence à être prise en considération, et aussi bien au Likoud que chez les travaillistes, on sent quelques fissures, sinon quelques remises en cause.

Les travaillistes ont entrepris de remanier leur plate-forme électorale. Puisque le roi Hussein de Jordanie n'entend plus discuter d'un *compromis territorial* dans les *territoires* occupés, il faut envisager le face-à-face avec les seuls Palestiniens – *« pourvu qu'ils reconnaissent les résolutions 242 et 338 de l'ONU et renoncent au terrorisme »* (on ne prononce pas le nom de l'OLP). Mais jusqu'où peut aller pareille négociation israélo-palestinienne ? Le parti est tiraillé entre « colombes » et « modérés ».

Le Likoud est tout aussi mal à l'aise. Si son chef, M. Shamir, maintient que *« rien n'a changé »*, un des ténors du parti, M. Ariel Sharon, ministre de l'industrie et du commerce, n'est pas du même avis. Le désengagement jordanien, a-t-il dit cette semaine, est à prendre au sérieux. Et le vide politique ainsi créé va être comblé par l'OLP ; l'organisation de M. Arafat va provoquer un fait accompli international en proclamant un Etat palestinien indépendant et Israël doit la prendre de vitesse en annexant dès maintenant une partie des territoires.

Si elle a été refusée par le parti, la proposition de M. Sharon n'en témoigne pas moins qu'au Likoud aussi on s'interroge sur la nouvelle donne. Tout reste suspendu au débat en *cours au sein de l'OLP*. Et rarement réunion d'un Conseil national palestinien aura suscité autant d'intérêt en Israël, et quelque appréhension tant l'émergence d'une OLP plus « réaliste » obligerait, ici aussi, en retour, à de profondes remises en cause.

ALAIN FRACHON.

Les nouvelles mesures prises à Amman

Les Cisjordaniens sont désormais considérés comme des « citoyens palestiniens »

Amman *(AFP)*. – La Jordanie a décidé, le samedi 20 août, une série de mesures définissant le statut des habitants de Cisjordanie, désormais considérés comme *« citoyens palestiniens »* et non jordaniens, et réglementant les relations entre les deux rives du *Jourdain*.

Le premier ministre jordanien, M. Zeid Rifaï, a publié un communiqué officiel : vingt-deux points qui régiront les relations avec la Cisjordanie conformément à la rupture, le 31 juillet, *des liens légaux et administratifs* entre la Jordanie et ce territoire de 900 000 habitants, qu'elle avait annexé en 1950 et qu'Israël occupe depuis 1967. Ces mesures, entrées en vigueur samedi, permettent à *« tout habitant de Cisjordanie »* d'obtenir un passeport jordanien *« temporaire, valable deux ans »*. Les passeports délivrés avant le 31 juillet resteront valides jusqu'à leur date d'expiration et pourront alors être remplacés par les documents temporaires. *Les habitants de Gaza – territoire de 630 000 habitants également* occupé par Israël en 1967 alors qu'il était sous contrôle égyptien, – détenteurs de passeports jordaniens encore valides peuvent demander le renouvellement de leurs documents pour une période de deux ans.

Pour obtenir ce document de voyage, tout intéressé doit se présenter personnellement auprès de l'administration jordanienne compétente, muni d'une demande et des documents nécessaires, certifiés par l'administration des biens religieux *(Waqfs) de Cisjordanie*.

Toujours en ce qui concerne l'état civil, la Jordanie a décidé de ne plus octroyer de *« livrets de famille »* aux habitants de Cisjordanie. Les extraits de naissance, les certificats de mariage, de divorce et de décès seront désormais délivrés par l'administration des biens religieux de Cisjordanie et validés par la nouvelle Direction des affaires palestiniennes du ministère jordanien des affaires étrangères. *Les livrets de famille seront* annulés mais resteront aux mains de leurs détenteurs à titre de pièce justificative d'identité. Mais les livrets de famille délivrés aux Palestiniens par les autorités d'occupation israéliennes, *dans le cadre de la réunification des familles*, et leur donnant le droit de résider dans les territoires occupés, ne sont pas touchés par ces mesures et continueront de permettre à leurs détenteurs de passer d'une rive à l'autre du Jourdain.

L'importation en Jordanie de produits agricoles et industriels venant des territoires se fera selon la nécessité, et sur la base de permis d'exportation délivrés par les coopératives de Cisjordanie et Gaza, et de permis d'importation des ministères jordaniens concernés, en coordination avec la direction des affaires palestiniennes. En outre, les camions pourront continuer de traverser les ponts Allenby et Damiah en direction de la Jordanie, mais seront soumis au régime de l'entrée temporaire.

Asie

PAKISTAN : les obsèques du président Zia Ul Haq

Un « martyr » encombrant

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Les quatre minarets de la mosquée Fayçal s'élancent jusqu'à 86 mètres de hauteur dans un ciel d'azur. C'est un cadeau offert par l'ancien souverain saoudien au défunt président Zia Ul Haq pour récompenser son islamisme militant. En juin dernier, le « martyr » de la nation pakistanaise – c'est ainsi qu'il faut dorénavant le nommer – l'avait inaugurée en grande pompe. Zia repose ici désormais.

Il est 11 heures du matin samedi 20 août. Le soleil est déjà brûlant. Un demi-million de Pakistanais attendent le corps du général-président, vêtu de son uniforme.

Une dizaine d'hommes, les « fidèles », transportent successivement la dépouille mortelle. « Fidèles », c'est d'ailleurs beaucoup dire, tant que l'on ignore qui, et sur l'ordre de qui, l'avion présidentiel a explosé en vol, le 17 août, et aussi parce qu'un des porteurs n'est autre que M. Mohammad Khan Junejo, ancien premier ministre, sèchement limogé par Zia le 29 mai dernier.

Mais la mort transcende tout : M. Junejo n'a apparemment pas de rancune et Mme Benazir Bhutto, chef de file des opposants, fille de l'ancien président Bhutto, exécuté sur ordre de Zia, s'est contentée de dire que, pour les musulmans, le rappel à Dieu ne saurait constituer une surprise.

Sa prudence montre bien que la mort de Zia a pris tout le monde de court. L'armée d'abord, dont les principaux chefs ont péri avec leur président et qui, pour l'heure, semble jouer le jeu de la légalité démocratique. Les Pakistanais ensuite, qui se révèlent, d'une certaine façon, orphelins, mais comme on le serait d'un « Père Fouettard ».

La foule, qui attend derrière des haies de soldats et de policiers, est sage, comme indifférente. C'est une foule étrange, presque silencieuse, si l'on ne tient pas compte des professionnels de l'affliction. On entend quelques murmures, on lit quelques slogans : *« Cher Zia, Dieu te bénit ». « Nous te saluons des milliers de fois, toi qui a laissé la nation orpheline. »*

L'émoi, on le perçoit surtout dans la voix étranglée du commentateur de la télévision, multipliant les fleurs de rhétorique pour vanter les mérites de « chahid Zia » (« le martyr »). Le soir, sur le petit écran, on découvrira ce que tous ceux qui attendaient à la mosquée n'ont pu voir : la levée du corps au domicile présidentiel à Army House, maison prudemment nichée dans un camp militaire, ou le désespoir de toute sa famille. Mais jamais on n'aura l'impression que le peuple pakistanais a manifesté sa tristesse. Zia, dirait-on par courtoisie envers le mort, manquait de charisme populaire.

Une cérémonie sans chaleur

Aimé, il l'était surtout au sein de l'armée, qui était un peu « sa « chose », à moins que, à la longue, le contraire ne se soit produit. L'armée était omniprésente tout au long de la cérémonie. Les chefs de délégation allèrent en bon ordre se recueillir au bord de la tombe. Le canon tonna vingt et un coups, des détachements des trois armes tirèrent en l'air, et chacun aller serrer la main des nouveaux maîtres du pays ou présumés tels, sans savoir très bien qui, au Pakistan, détient la réalité du pouvoir.

Il y avait là le président par intérim, M. Ghulam Ishaq Khan, l'ancien général et actuel ministre des affaires étrangères, M. Yaqub kan, et trois officiers à la mine apparemment modeste : le chef de l'armée de terre et hiérarchiquement numéro un des forces armées, le général Mirza Aslam Beg l'aviateur, le général Hakimullah Khan enfin le marin, l'amiral Istikhan Ahmed Sirohey. Le président par intérim reçut un peu plus tard, au palais, les chefs des principales délégations pour leur affirmer en substance que la politique du Pakistan ne changera pas.

Respecté, Zia Ul Haq l'était à travers le monde de façon sélective, beaucoup de pays le considérant, peut-être abusivement, comme un banal tyran galonné. Le parterre de chefs d'Etat et de têtes couronnées venus lui rendre un dernier hommage était donc d'un niveau acceptable, sans plus. Il y avait certes, quelques chefs d'Etat (Bangladesh, Inde, Turquie, Zimbabwe et Gambie), mais surtout beaucoup de *ministres des affaires étrangères* à la tête des quelques trente-cinq délégations présentes.

Pays ami et – ce fut répété en diverses occasions au cours de la journée – qui le restera, les Etats-Unis étaient représentés par leur secrétaire d'Etat. Assis à l'une des extrémités de la tribune officielle, M. Shultz était entouré des ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale, sir Geoffrey Howe et M. Genscher.

A l'autre bout de la rangée, parmi les chefs de la résistance afghane, une autre « vedette » retenait l'attention, M. Gulbuddin Hekmatyar, chef du Hezb e islami, la formation « fondamentaliste » la plus extrémiste de la résistance. Ce dernier, qui a perdu avec le président pakistanais *son plus fidèle soutien*, se déclarait convaincu que la position du Pakistan à l'égard des moudjahidins ne changera pas.

Les deux « stars » de la journée se rencontrèrent à la fin de la cérémonie et ils eurent ce curieux dialogue : *« Vous savez,* affirma M. Shultz, *combien nous admirons ce que vous faites (...). Nous continuerons notre ferme soutien aux Afghans (...). Nous ferons, vous et nous, de notre mieux et nous gagnerons »*, assura-t-il. M. Hekmatyar, dont l'antiaméricanisme est proportionnel aux faveurs dont il a bénéficié en matière de livraison d'armes américaines, répliqua : *« Nous pensons que Zia Ul Haq a été une victime de la bataille d'Afghanistan. Nous avons perdu un grand ami, et nous croyons que la responsabilité des Etats-Unis s'est accrue. »* Autrement dit, les devoirs de l'Amérique envers la résistance afghane.

Puis, comme une volée de moineaux, les délégations étrangères s'égaillèrent et prirent le chemin de l'aéroport, laissant les Pakistanais avec un martyr déjà bien encombrant et un avenir plus qu'incertain.

LAURENT ZECCHINI.

La France a boudé la cérémonie

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Pour beaucoup de gouvernements occidentaux, Zia Ul Haq n'était pas un chef d'Etat très fréquentable. En France, la gauche ne lui avait jamais pardonné d'avoir fait pendre son prédécesseur, Ali Bhutto. M. Robert Badinter avait d'ailleurs été l'avocat de la famille Bhutto. Les années passant, et le président pakistanais ne se conduisant pas comme un tyran sanguinaire, les relations pakistano-françaises, notamment depuis 1981, se sont notablement améliorées.

Ainsi, le 14 juillet dernier, le président Zia, pour la première fois, s'était rendu à la réception donnée à l'ambassade de France à Islamabad. Paris, comme d'autres capitales européennes, cherchait notamment à accroître son influence commerciale.

Bref, compte tenu de ce climat de confiance, on se demande encore ici pourquoi la France a choisi d'infliger un camouflet au Pakistan, en n'envoyant personne aux obsèques du président défunt. M. Roland Dumas avait annoncé sa venue, puis celle-ci a été annulée, dit-on ici. Le ministre pakistanais des affaires étrangères a attendu en vain un troisième message lui indiquant par qui son homologue français serait remplacé.

Apparemment, aucun autre ministre ou secrétaire d'Etat, aucun haut fonctionnaire du Quai d'Orsay n'était libre ce jour-là. L'ambassadeur de France alla donc déposer sa gerbe, assisté... d'un adjudant-chef, l'attaché militaire français étant lui aussi « ailleurs ». La Grande-Bretagne et la RFA, qui s'intéressent au moins... au chiffre de leur commerce extérieur, avaient dépêché leurs ministres des affaires étrangères, Sir Geoffrey Howe et M. Genscher.

L. Z.

L'enquête sur l'explosion

Le chef de l'Etat par intérim « n'accuse personne »

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

M. Ghulam Ishaq Khan, président par intérim du Pakistan, n'avait rien de définitif à révéler, le samedi 20 août, quelques heures après que l'on eut porté en terre son prédécesseur. Profitant de la présence de la presse internationale, il voulait surtout démontrer, *urbi et orbi*, qu'il n'est pas, comme on pouvait le croire, un « président potiche ». Au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte, M. Ishaq Khan a fait preuve d'une réelle autorité sur beaucoup de sujets et d'un certain talent dialectique. Sur d'autres, en revanche, il est apparu moins sûr de lui ; ce flou traduisait bien la situation politique pakistanaise, marquée par la dilution du pouvoir.

Se situant d'emblée dans la continuation de l'action de l'ancien chef de l'Etat, M. Ishaq Khan a justifié la proclamation de l'état d'urgence par le fait que *« les ennemis avaient pénétré dans le pays »*. Ces ennemis *« sont actifs et menacent la sécurité »*, comme l'a démontré selon lui, le *« sabotage »* (celui-ci est *« fortement probable »*, précise-t-il) de l'avion qui transportait Zia Ul Haq.

Pour l'instant, il n'est donc pas question de mettre fin à l'état d'urgence qui donne au chef de l'Etat les pouvoirs nécessaires pour faire face à *« une crise de n'importe quel type »*. M. Ishaq Khan a rendu hommage, au passage, à l'attitude de l'armée qui, en acceptant le processus *« démocratique »*, a montré *« une remarquable discipline »*.

L'armée, souligne-t-il, *« n'a pas de rôle en politique »*, elle *« n'a rien a voir »*, avec les prochaines élections du 16 novembre. La présence de trois chefs d'état-major au sein du conseil d'urgence est, en revanche, légitime puisque c'est *« le travail des forces armées d'assister le gouvernement »*. Jusque-là très maître de lui, M. Ishaq Khan a semblé moins assuré en parlant des élections. Il s'est refusé à indiquer si ce scrutin aurait lieu avec la participation des partis politiques ou bien si chaque candidat devrait se présenter de façon indépendante.

Dans le premier cas seulement, l'opposition, et notamment le Parti du peuple pakistanais (PPP) dirigé par Mme Benazir Bhutto, peut tenter de l'emporter. Le président par intérim a surpris cependant l'assistance en assurant qu'il *« n'avait pas connaissance d'une quelconque déclaration du président Zia, selon laquelle les élections devraient être tenues sur une base non partisane »* – ce que l'ancien chef de l'Etat avait pourtant affirmé.

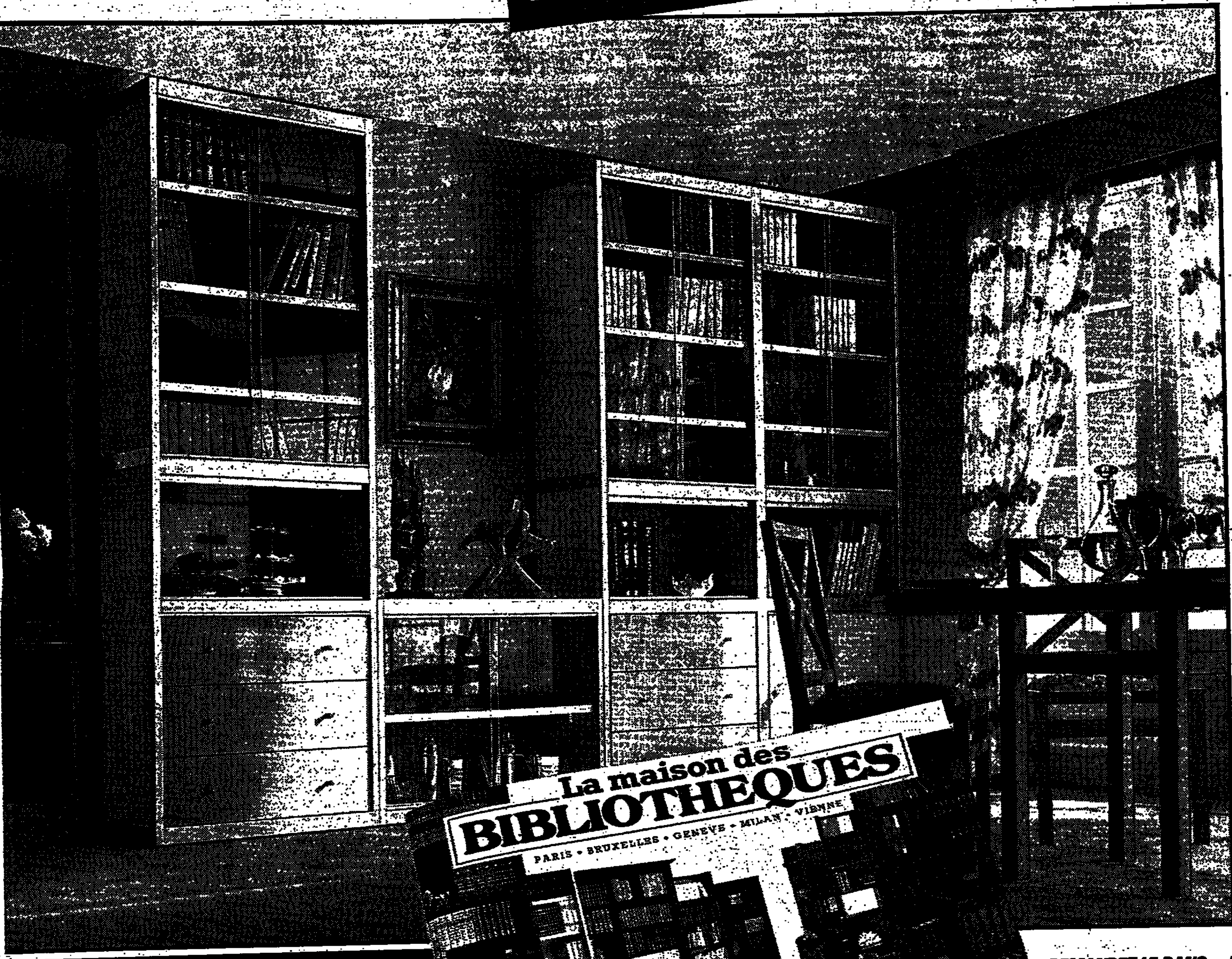
Ce commentaire, et le fait que M. Ishaq Khan se soit référé à de nombreuses reprises à la Constitution, qui garantit notamment *« la liberté d'association »* sont de nature à rassurer les partis d'opposition.

Le « noble geste » de l'Inde

Le président par intérim a fermement réaffirmé la volonté de son pays d'aider la cause des moudjahidins afghans et, s'agissant des relations avec l'Inde, il a paru vouloir balayer les accusations concernant une éventuelle responsabilité de New-Delhi dans la mort du général Zia. Soulignant la présence du président indien, M. Venkataraman, aux obsèques, il a rappelé que New-Delhi avait décrété un deuil de trois jours, ce qui constitue, selon lui, un *« très noble geste »*.

Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a-t-il ajouté, n'a pas voulu célébrer son anniversaire samedi 20 août en hommage au président pakistanais. A ce stade de l'enquête – au cours de laquelle des dizaines de suspects ont été interpellés, *« Je n'accuse personne d'avoir commandité le meurtre du président. Ce serait pure spéculation de dire quel pays ou quel pouvoir pourrait être responsable »* a indiqué M. Ghulam Ishaq Khan.

L. Z.



La maison des
BIBLIOTHEQUES
PARIS • BRUXELLES • GENEVE • MILAN • VIENNE
500 modèles pour ranger tous vos livres

Asie

CAMBODGE : pour faire face à une situation militaire délicate

Phnom-Penh a nommé de nouveaux ministres à la défense et à l'intérieur

Le prince Sihanouk ne fera pas campagne pour que le siège du Cambodge aux Nations unies – actuellement détenu par la coalition du Kampuchéa démocratique – soit retiré à la résistance et déclaré vacant dans l'attente d'une solution politique, a annoncé, le lundi 22 août à Pékin, le secrétariat du prince.

Revenant sur de précédentes déclarations selon lesquelles ce siège devait être retiré à la coalition dominée par des Khmers rouges *« bien pires que les nazis hitlériens »*, il n'a, selon le communiqué, *« nulle intention cette année d'adresser une lettre, ouverte ou non, à l'ONU ou de parler à des gouvernements amis au sujet du « siège vacant ». Cela doit rassurer tous les sponsors »* de la résistance. – *(AFP.)*

BANGKOK
de notre correspondant

Dans un pays partiellement en guerre comme la République populaire du Kampuchéa (RPK), le poste de ministre de la défense est particulièrement important. Depuis sa fondation en janvier 1979, le régime de Phnom-Penh y a vu défiler quatre titulaires. M. Pen Sovan d'abord, qui fut limogé en décembre 1981. M. Bou Thang, aujourd'hui vice-premier ministre et membre influent du bureau politique, le remplaça jusqu'en 1986. Puis M. Koy Buntha fut chargé de ce ministère délicat. Il vient lui-même de céder la place à M. Tie Banh à l'occasion d'un important remaniement ministériel décidé samedi 20 août.

M. Tie Banh, qui a aussi été promu vice-premier ministre, est un vieux militant. Né en 1945 dans la province de Koh-Kong, il avait dix-sept ans lorsqu'il rejoignit les maquis communistes. A en croire sa biographie officielle, c'est dès 1974 qu'il quitta le PCK, dominé par Pol Pot. En 1979, après l'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge, il s'occupe des affaires militaires de sa province natale. On le retrouve ensuite au ministère de la défense où il dirige la commission chargée de la formation de la jeune armée. En 1986, il devient ministre des transports, des postes et des communications. Il est membre suppléant du comité central du Parti révolutionnaire du peuple (PRPK).

Quant à M. Koy Buntha, qui n'a pas donné satisfaction, il se contentera de l'action sociale et des invalides de guerre.

Désertions

Même si, en public, le régime pro-vietnamien affirme qu'il est capable d'assurer sa propre sécurité, il est clair qu'en privé le parti est plus réaliste. Les forces armées de la RPK ont ces derniers mois eu bien du mal à contenir les assauts des Khmers rouges le long de la frontière khméro-thaïlandaise. Le taux de désertion reste très élevé, nombre de conscrits choisissant de rentrer dans leur village après quelques mois de service. Le moral, selon les commandants régionaux, est bas, le niveau de formation sommaire. Ce qui explique sans doute le renvoi du chef d'état-major Keo Kim Yan, remplacé par un quadragénaire peu connu, M. Pol Saroeun.

Changement aussi au ministère de l'intérieur. Le sortant, M. Ney Pena, prend la direction de l'importante commission de propagande et d'éducation du parti. Il est remplacé par M. Sin Song, un autre militant communiste de longue date, né en 1947 et qui avait gagné le maquis à l'âge de quinze ans.

JACQUES BEKAERT.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Amériques

ARGENTINE : les retombées de la dictature

Le pays est déchiré par le débat sur l'adoption des enfants de « disparus »

M. Théo Van Boven (Pays-Bas) a présenté, le 19 août à Genève, le rapport que lui avait demandé la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies sur les enfants argentins dont les parents ont été massacrés et qui ont été confiés à des militaires ou à des membres de la police afin d'être soustraits au milieu, jugé nocif, dont provenaient leurs parents.

M. Van Boven a souligné le travail accompli par les Grands-mères de la place de Mai. Deux d'entre elles étaient venues témoigner à Genève, nous rapporte notre correspondante *Isabelle Vichniac*. Ces femmes ont fait preuve d'une étonnante efficacité pour rechercher leurs petits-enfants : sur les quatre cents disparus, deux cent huit ont pu être identifiés, dont quarante-sept ont été localisés et presque tous rendus à leurs proches.

M. Van Boven a pu constater, lors d'une mission en Argentine en juillet dernier, les efforts fournis par le gouvernement de M. Alfonsin pour retrouver ces enfants. En revanche, il n'a pas été autorisé par le régime du général Stroessner à se rendre au Paraguay, où se sont réfugiés *les responsables de certains enlèvements*. Des commissions rogatoires argentines dépêchées au Paraguay se heurtent à la mauvaise volonté des juges, soutenus par l'exécutif.

Si le gouvernement argentin fait de son mieux, des subalternes alliés aux anciens tortionnaires freinent les recherches. Et la justice est trop lente. Le rapporteur de l'ONU reconnaît que, sans le zèle des grands-mères appuyant les efforts de l'organisme officiel argentin Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP), les difficultés rencontrées auraient été encore moins *bien* surmontées pour établir l'authenticité *des filiations*.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

L'histoire de Juliana, fille de « disparus », déchirée aujourd'hui entre ses parents adoptifs et ses vrais grands-parents, ouvre, dix ans après, un nouveau chapitre du livre de la « sale guerre » qui a traumatisé l'Argentine de 1973 à 1983.

Cette fois, il ne s'agit pas d'un policier ou d'un militaire sanguinaire qui aurait déclaré à son nom un enfant volé à une mère « disparue » par ses soins. M. Trevino, père adoptif de Juliana, est journaliste, ancien attaché de presse de la Chambre des députés, et il se proclame socialiste. Après la mort prématurée de leur fils en 1978, deux ans après le début de la dictature, lui et sa femme ont déposé une demande d'adoption.

Un juge, aujourd'hui membre du tribunal fédéral, leur attribue la garde provisoire d'une petite fille, trouvée abandonnée sur un palier. Elle était si minuscule, se souvient M. Trevino, que sa femme en la voyant aura cette phrase : *« Ils nous ont donné une demi-portion. »* Un an après, ignorant toujours l'origine de la petite, les Trevino l'adoptent définitivement. C'est après avoir écouté, en 1981, une conférence au cours de laquelle l'écrivain Ernesto Sabato dénonçait l'existence de ces enfants nés en captivité puis « disparus », qu'ils ont eu les premiers doutes.

A cette époque, il était inutile de chercher à découvrir la vérité. Mais début 1984, après le retour de la démocratie, *ils sont allés consulter* sur leur cas les Grands-mères de la place de Mai, une organisation humanitaire de recherche des enfants de « disparus ». Sur leur *conseil, ils ont emmené Juliana à* l'hôpital Durand, où venait de se créer une banque de données génétiques. Deux mois plus tard, la réponse tombait comme un couperet : *Juliana est la fille de Liliana* Fontana, apprentie coiffeuse, enlevée dans son appartement à l'âge de vingt ans alors qu'elle tricotait justement la layette de son futur bébé, et de Pedro Sandoval, ouvrier du bâtiment. Deux « disparus ».

La vérité

Les grands-parents avaient depuis longtemps engagé un procès pour restitution d'enfant. Après la révélation de la parenté, les Trevino ont coopéré avec eux et avec la justice. Jusqu'à la décision d'un juge, Juan Ramos Padilla, d'attribuer la garde de Juliana à ses vrais grands-parents. Là, les Trevino ont refusé d'aller plus loin, alertant la presse, déchaînant une vive polémique dans la société argentine.

Ce n'est pourtant pas la première fois qu'un cas de cette nature se présente, mais jusqu'alors des solutions à l'amiable avaient toujours été trouvées. *Quand il est évident que les* parents adoptifs sont de bonne foi, les Grands-mères de la place de Mai recommandent en effet aux familles de se mettre d'accord pour une *garde partagée, évitant ainsi aux* enfants des choix déchirants.

Bien que la tutelle provisoire accordée aux grands-parents n'implique pas la restitution définitive de Juliana, les Trevino se sont braqués devant les arguments du juge : *« L'adoption, pour être légitime, doit intervenir à la suite d'un abandon ou d'un danger créé par les parents. Or, il ne s'agit ni de l'un ni de l'autre. Même pas d'abandon puisque les grands-parents n'ont jamais cessé de rechercher leur petite-fille. »*

En cela, le juge s'est rallié à l'opinion du groupe de psychologues qui conseille les Grand-mères de la place de Mai. Pour eux, il n'y a pas de doute, un enfant de disparus, adopté même de bonne foi, souffre d'un sentiment d'abandon. Seule la vérité peut lui faire retrouver son équilibre. Ils fondent leurs dires sur l'exemple des vingt-trois enfants retrouvés par leurs grands-parents et qui vivent avec eux, sans traumatisme selon eux.

Un point de vue que confirme indirectement la psychologue engagée par les Trevino et qui a renoncé au dossier car, dit-elle, *« je voulais travailler avec les adultes car la petite, elle, voit les choses bien clairement. Le conflit, ce sont eux qui le vivent parce qu'ils considèrent la maternité ou la paternité comme la possession d'un enfant ».*

Ricardo Rodulfo, professeur à la faculté de psychologie de Buenos-Aires, approuve également : *« Si douloureuse que soit la vérité, elle est saine. »*

Le débat n'a pas fini d'enflammer l'Argentine, d'autant que la politique s'en mêle. Les secteurs qui ont soutenu la dictature attaquent le juge Padilla, connu pour ses sympathies radicales (parti du président Alfonsin). Un journaliste de télévision, aussi célèbre que conservateur, a dénoncé l'insécurité créée par la décision d'un juge qui ose ignorer l'irrévocabilité d'une adoption. *« Il pourrait aussi bien retirer n'importe quel fils à n'importe quel père de famille... »*

CATHERINE DERIVERY.

COLOMBIE : dans un climat d'incertitude

Reprise du « dialogue pour la paix » entre le gouvernement et la guérilla

BOGOTA (Colombie)
de notre envoyé spécial

Faut-il négocier avec la Mafia, au même titre qu'avec la guérilla ? De nombreux hommes politiques colombiens disent que oui, au moment *même où s'engage une nouvelle* étape du « dialogue pour la paix », commencée, le 29 juillet, avec une quarantaine de représentants de l'Eglise, des partis, des syndicats, *des organisations civiques et humanitaires.*

Lundi 22 août, devait se réunir en effet, à Bogota, une commission « pour la démocratie », qui disposera d'un mois pour préparer une négociation directe entre le gouvernement et la guérilla. *« Les narcotrafiquants sont trop riches ; ils font vivre trop de monde ; la cocaïne est la première ou la deuxième activité du pays avant ou immédiatement après le café. On n'en viendra pas à bout par la répression. Si on ne peut pas liquider les « Ochoa Escobar » (chefs du cartel de Medellin), il faut discuter avec eux. »*

Telle est l'opinion de M. Juan Manuel Lopez, avocat, fils de l'ancien président libéral Lopez Michelsen, lequel avait défrayé la chronique en 1984 en rencontrant, à Panama, certains des « capos » de la Mafia, qui proposaient de payer la dette extérieure colombienne si le gouvernement renonçait à appliquer le traité d'extradition signé avec les Etats-Unis.

Aujourd'hui, beaucoup regrettent qu'une telle rencontre n'ait pas abouti, *« car nous aurions évité bien des morts ». « Ce sont les extraditions qui ont poussé les narcotrafiquants à la violence »*, affirme M. Ernesto Samper, membre de la direction du Parti libéral, dont il anime l'aile progressiste. *« Il faut affronter le problème de la drogue sans recourir à la répression. »*

M. Ernesto Samper a été l'une des quelque vingt personnalités qui ont négocié, en juillet, avec le mouvement de guérilla « M 19 », la libération du chef conservateur Alvaro Gomez Hurtado, séquestré pendant près de deux mois par l'organisation. Il est l'un des participants les plus en vue du dialogue avec la guérilla ; il propose que ce dialogue soit étendu à la Mafia. *« Une amnistie pourrait être décrétée en faveur des guérilleros et des narco-trafiquants*, dit-il ; *il n'y aurait plus d'extradition pour les délits commis dans le passé. En contrepartie, les « narcos » abandonneraient le trafic et légaliseraient leur argent. C'est ce que fait déjà le cartel de Cali. »*

Un autre participant au dialogue national, M. Vasquez Carrisoza, ancien ministre des affaires étrangères, président du Comité de défense des droits de l'homme, juge irréaliste une telle proposition : *« Je ne vois pas comment la Mafia pourrait abandonner l'industrie de la coca »*, dit-il. Il reconnaît que les extraditions de narco-trafiquants (dix-sept depuis 1985) ne sont pas très *« populaires »* et estime que la répression dans les pays fournisseurs de drogue *« ne représente que la moitié du processus ». « L'autre moitié se situe aux Etats-Unis, qui ne font rien pour arrêter la consommation. »*

Le gouvernement reste sceptique

Le « dialogue pour la paix » reprend dans une ambiance chargée d'incertitude et alourdie par de nouveaux assassinats. Il y a une semaine était tuée une avocate d'Antioquia, engagée dans les conversations préliminaires destinées à faciliter une rencontre entre le gouvernement et la guérilla. La victime, Beatriz Elena Monsalve, était l'une des représentantes de l'Armée de libération populaire (EPL), organisation très active dans la région bananière d'Uraba. On a retrouvé son corps et celui de sa secrétaire affreusement mutilés, quelques jours après leur enlèvement.

L'absence du gouvernement a été le principal obstacle au succès du dialogue dans sa première étape. Mais les participants à la réunion du 29 juillet se montrent optimistes, malgré les réticences officielles et l'hostilité de l'armée. Pour la première fois en effet, les forces organisées de la société sont engagées dans un processus de paix. Ce n'était pas le cas lorsque le président Betancur, au début des années 80, lança la premire initiative dans ce sens. Les commissions qu'il forma pour négocier un cessez-le-feu avec la guérilla et en contrôler ensuite l'application *« étaient constituées de personnalités isolées et pas du tout représentatives »*, a dit encore M. Juan Manuel Lopez. L'Eglise n'y figure pas. Il manquait au président *« non seulement l'appui du Parti libéral, mais celui des conservateurs, son propre parti »*.

Une amnistie fut décrétée, qui permis aux guérilleros emprisonnés de recouvrer la liberté. Un cessez-le-feu fut signé en 1984 avec la plupart des organisations armées, mais violé presque aussitôt par des attentats et des opérations de l'armée. Alors que l'amnistie devait servir aux guérilleros à se légaliser et à rejoindre l'action politique, les maquis persistèrent. La guérilla communiste, (les Forces armées révolutionnaires de Colombie, FARC), joua sur les deux tableaux : avec son antenne locale, l'Union patriotique, elle fit élire des parlementaires et occupa des mairies mais profita aussi de la trêve pour multiplier les *« fronts militaires et continuer les rapts et rackets révolutionnaires »*.

« Le PC a voulu combiner la lutte politique avec la lutte armée. Nulle part au monde on ne peut tolérer qu'un parti, qui a une représentation parlementaire, ait aussi une armée », dit M. Alberto Rojas, sénateur de l'Union patriotique, et communiste de longue date, connu pour ses positions critiques à l'égard de la direction de son mouvement.

M. Rafaël Pardo, conseiller présidentiel pour la réconciliation nationale, explique en partie les *« réactions »* de l'extrême droite par les ambiguïtés du cessez-le-feu signé sous le gouvernement Betancur : *« Comme la période ni guerre ni paix s'est prolongée indéfiniment, on a eu l'impression d'un double jeu de la part des mouvements de guérilla »*.

A vrai dire, le gouvernement reste sceptique sur les intentions pacifiques des insurgés. Il a justifié son absence dans la première phase du dialogue en disant que les réformes nécessaires pour la pacification du pays devaient passer par le Congrès et a envoyé aux parlementaires un projet visant à réformer la Constitution afin de la démocratiser. Il était donc probable que son siège resterait vide à la réunion de lundi. Apparemment, le président Barco n'est pas pressé : une réforme constitutionnelle ne pourrait guère aboutir avant deux ans, quand finira son mandat.

CHARLES VANHECKE.

EN BREF

● **Une centaine de véhicules interceptés et pillés.** – Un millier de personnes ont été attaquées et dévalisées par la guérilla colombienne, qui a intercepté, sans faire de victimes, une centaine de véhicules dans la province caféière de Caldes (ouest du pays), a annoncé la police colombienne dimanche 21 août.

Sous la menace de pistolets et de fusils, les guérilleros se sont fait remettre argent, bijoux, appareils photo et autres objets de valeur. Selon des témoignages, la dizaine d'hommes masqués qui sont intervenus pourraient appartenir au groupe « Simon Bolivar ». – *(AFP.)*

● **MEXIQUE : quatre jeunes gens assassinés.** – La police mexicaine n'a pas écarté la thèse d'un meurtre politique pour expliquer la mort de quatre jeunes gens âgés de seize à dix-huit ans, abattus à bout portant et dont les corps ont été retrouvés, le dimanche 21 août, abandonnés dans une voiture à Mexico. D'autant que deux d'entre eux portaient, selon la police, des traces de torture.

L'une des victimes était le fils d'un candidat de l'opposition à la députation, aux élections nationales du 6 juillet, et des tracts du Front démocratique national (FDN, opposition) ont été retrouvés dans la voiture.

Un collaborateur du candidat du FDN à la présidence, Cuauhtemoc Cardenas, avait été assassiné à Mexico trois jours avant le scrutin. M. Cardenas a été battu par le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir), Carlos Salinas de Gortari, mais, à l'instar de tous les mouvements d'opposition, il conteste les résultats officiels. – *(Reuter.)*

● **MICRONÉSIE : le président de Palau retrouvé mort.** – Le président de Palau, archipel sous administration américaine, à 800 kilomètres à l'est des Philippines, a été retrouvé mort d'une balle dans la tête, samedi 20 août, à son domicile dans la capitale, Kodor. On ignore pour l'instant s'il s'agit d'un meurtre ou d'un suicide. M. Lazarus Salii, cinquante-quatre ans, avait succédé à M. Haruo Remelik, premier président élu du pays, assassiné en juin 1985. – *(AP, Reuter.)*

Une étude du ministère de la santé

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont touchées par le SIDA

Qui sont les patients atteints du SIDA ? *Quel âge ont-ils* ? D'où viennent-ils, quelle est leur profession ? Pour la première fois, les experts de la direction générale de la santé (DGS) ont établi une sorte de profil sociodémographique des trois mille trois cent quarante cas de SIDA diagnostiqués en France entre 1978 et décembre 1987 (1).

L'âge moyen des patients est de trente-sept ans et demi. Les toxicomanes sont les plus jeunes (vingt-sept ans), tandis que les malades ayant contracté la maladie à la suite d'une transfusion sanguine constituent le groupe le plus âgé (cinquante-quatre ans). *Globalement*, en dix ans, la moyenne d'âge des *patients* atteints du SIDA est passées de trente-six ans à trente-sept ans et demi.

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont touchées. C'est dans la catégorie « professions intellectuelles et commerciales » que la proportion de cas est la plus *élevée* : 217 cas par million de personnes, parmi lesquels 83 % d'homosexuels. Chez les employés, la proportion est de 104 *par million* (72 % d'homosexuels) ; elle est de 46 cas par million parmi les *ouvriers et* agriculteurs (43 % d'homosexuels), et de *37 cas par million dans* le groupe des inactifs et retraités (26 % d'homosexuels). *Les* deux régions les plus touchées sont la région parisienne (190 cas par million d'habitants) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (125 cas par million d'habitants). Globalement, les spécialistes de la DGS observent une augmentation rapide des cas chez les transfusés et surtout chez les toxicomanes (ce dernier groupe est prépondérant dans le sud de la France).

Au 31 mars 1988, 3 628 cas de SIDA avaient été recensés en France. *On prévoit que 21 000 cas* auront été diagnostiqués fin 1989.

(1) Cette étude est publiée dans le dernier numéro du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (daté 8 août).

L'écolière sous verre

En Floride, la *mère d'une* fillette de six ans atteinte du SIDA *vient d'obtenir, au terme d'une* bataille juridique qui aura duré deux *ans*, que son enfant soit admise à l'école. Mais à la condi*tion d'être en permanence* enfermée dans une cage de verre, *seuls les enfants munis* d'un accord écrit de leurs parents *étant autorisés à jouer avec elle.*

Née prématurément, Eliana avait, dès sa naissance, subi de nombreuses transfusions sanguines. C'est ainsi qu'elle avait été contaminée par le virus du SIDA, avant d'être adoptée à l'âge de onze mois. Deux années durant, les responsables de l'école de Tampa, redoutant la contagion, s'étaient formellement opposés à sa scolarisation. Tout en reconnaissant l'absence *totale de preuves en faveur d'une* transmission du SIDA par simple *voisinage, le tribunal a donc cédé* aux pressions des parents *d'élèves.*

Des pressions et un jugement que la mère de la fillette a jugés inacceptables. Cette année encore, Eliana n'ira pas à l'école.

● ***Les conséquences d'un accouchement.*** — L'hôpital de Saverne (Bas-Rhin) a été condamné par le tribunal administratif de Strasbourg *à verser une rente annuelle de* 90 000 francs à un enfant de quatre ans, handicapé à la *suite d'un* accouchement particulièrement difficile. *Les parents du petit infirme recevront*, d'autre part, 140 000 francs au *titre de préjudice moral. D'après* les experts, l'accouchement aurait dû donner lieu à une césarienne. Mais l'hôpital de Saverne ne disposant pas d'une équipe chirurgicale à plein temps, le médecin de garde avait dû procéder lui-même à la *délivrance* de la mère.

Une expérience originale à Nancy

Vacances franco-turques pour quarante adolescents

NANCY
de notre correspondant

Occuper des adolescents qui ne peuvent partir en vacances, tout en comblant leurs retards scolaires, tel est le projet réalisé, à Nancy, par le Centre culturel turc et une poignée de bénévoles.

A l'origine de cette expérience qui dure deux mois (juillet et août) : un neuro-chirurgien de Nancy, d'origine turque lui-même, M. Kaya Kilic. *« J'ai pensé aux jeunes qui allaient devoir passer dans leur cité ou leur HLM les deux mois d'été. Pour ces ados, comme tant d'autres, l'inaction peut engendrer certains dérapages. Alors j'ai songé à une sorte de centre aéré amélioré. »*

Fonctionnant dans les locaux du lycée d'enseignement professionnel de Dombasle, avec l'accord de l'académie de Nancy-Metz, ce centre conjugue rattrapage scolaire, initiation à la culture française et à la culture turque et activités sportives.

Ces *quarante* garçons de *onze* à dix-sept ans, — l'expérience ne s'étend pas encore aux filles — suivent, le matin, des cours de civilisation avec un professeur turc, qui vient de Nancy donner des cours de langue, une initiation au Coran et une approche de l'islam. L'après-midi est consacré à la culture française et lorraine et au rattrapage scolaire (français, maths, un peu d'anglais), grâce à des professeurs bénévoles. *« On ne sait pas ce que vont devenir ces enfants, fils d'immigrés*, explique le docteur Kilic, *s'ils vont opter pour la France ou rentrer en Turquie. Dans les deux cas, il faut qu'ils connaissent la communauté choisie pour bien s'y intégrer. »*

Visite du site historique de Verdun, découverte de l'espace lorrain en passant par le musée de Nancy et les excursions au Haut-Kœnisbourg, projection de diapositives sur la Turquie : *tout est fait pour que les adolescents* tirent un réel profit de l'expérience. A cela s'ajoutent des cours d'informatique, d'astronomie ou de tennis... des activités auxquelles ces enfants n'avaient que peu de chance d'accéder.

L'association a pris à sa charge tous les frais. Les familles n'ont pas été sollicitées financièrement. Celles qui le désirent et en ont les moyens peuvent participer. Le coût total de l'opération est d'environ 130 000 francs, financés en grande partie par le centre culturel. Mais les services départementaux, très intéressés par cette initiative qui pourrait s'étendre à d'autres communautés, apporteront leur contribution. — *(Intérim.)*

Dans l'Indre

Guerre des fourneaux au village

CHITRAY
de notre envoyé spécial

La fête du village a bien eu lieu à Chitray (Indre). Les jeunes du pays ont accroché quelques oriflammes. Histoire de garder les apparences. Mais le *cœur n'y* était plus sur les bords touffus de *la Creuse. Les cent quatre-vingt*-onze habitants de Chitray *n'avaient plus d'école, plus de* curé, plus de boulanger. Passe encore. C'est *le lot* de bien des communes rurales. Mais, depuis le début de *l'été*, Chitray est ingouvernable, comme si un sorcier berrichon avait jeté un mauvais sort.

M[me] le maire, Donatienne de Rochambeau-Humann, est remontée dans son château sur la colline, après avoir démissionné, regrettant presque le boulevard Saint-Germain de son enfance mais forte de l'estime *des paysans qui, comme elle*, se sentent décontenancés par ce *qui se passe « en bas »*, dans le village.

Le « bas » à Chitray, c'est une vingtaine de maisons de part et d'autre de la nationale 151 et une famille d'hôteliers qui se déchire pour capter les voitures des vacanciers que se pressent sur cet itinéraire touristique.

Une « guerre des fourneaux » qui ne prête plus à rire. Cadre *dans une entreprise de* transports de la région parisienne, *Jean-Luc Laforêt arrive à Chitray* en 1984 avec son épouse et ses *deux enfants. Appelé à la* rescousse par son père pour prendre la gérance d'un « snack-bar-pizzéria » le long de la nationale.

Chicaneries

En retrait sur le coteau, le père, Jacques Laforêt a ouvert, quelques années plus tôt, un motel puis un restaurant de prestige, troquant son travail de gérant de société contre une toque de *cuisinier. Entreprenant*, dans une région où les emplois *nouveaux se comptent sur* le bout des doigts, l'homme est *devenu, bien vite, un notable* dans la région, à qui l'on prête des ambitions municipales et des amitiés au sein du RPR départemental.

En 1987, la brouille s'installe entre le père et le fils. Le succès du snack-bar en est la cause. *Jean-Luc Laforêt se voit* reprocher de faire de la restauration « complète », alors qu'un snack-bar, par définition, est voué au « casse-croûte ». Et donc de faire de la concurrence déloyale à l'entreprise de son père. Le tribu*nal d'instance du Blanc*, puis la cour d'appel de Bourges, ordon*nent la résiliation du bail et* l'expulsion de Jean-Luc Laforêt et de son *épouse. Le* steack frites et la crêpe berrichonne relèvent de la gastronomie.

Un « commandement de *déguerpir* » est adressé au couple le 29 juin dernier, puis, le 5 août, un nouvel huissier se présente devant le snack-bar avec un camion de déménagement. Jean-Luc *s'enferme* dans sa chambre et commence une grève de la *faim : « Ça peut faire sourire pour un restaurateur mais je le fais pour mes enfants... Il y a bien une justice ! »*, dit-il affalé dans son *lit, le drap et la couverture* relevés jusqu'au menton. Le comité de soutien, qui a glané trois cents signatures, accuse Jacques Laforêt, le père, de vouloir s'approprier une affaire devenue prospère grâce au labeur de son fils. *« On veut bien partir mais pas les mains vides »*, ajoute le couple. Le député socialiste a fait part de sa compréhension. La sous-préfecture du Blanc essaie de débloquer la situation.

A 20 *mètres en retrait derrière* la « ligne de démarcation », veste blanche de cuisinier et cigare au coin des lèvres, le « patriarche », Jacques Laforêt, fulmine contre son fils en ouvrant de gros dossiers qu'il referme aussitôt.

Les vacanciers passent, indif*férents, devant le snack-bar*. Sur la façade le vent fait virevolter *une bandeorole : « Grève de la faim, mon père me vole ! »*. Le *comité de soutien vient d'écrire* à M. François Mitterrand pour lui demander de *« ramener la paix à Chitry, déjà privé de son maire à cause de ces chicaneries »*. Dans la nuit qui tombe, un vieux pêcheur respire l'air de la Creuse : *« On n'a plus de maire, c'est dommage parce que c'est une dame qui n'est pas fière. On risque de ne plus avoir de bistrot : ça, c'est peut-être aussi grave ! »*.

RÉGIS GUYOTAT.

En Inde et au Népal

Deux violents tremblements de terre ont fait des centaines de morts

Plus de sept cents personnes *auraient été tuées et* des milliers d'autres blessées dans deux violents *tremblements de terre qui ont* frappé, dimanche 21 août, le Népal et l'Etat du Bihar dans l'est de l'Inde.

Le séisme népalais, de 5,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, dont l'épicentre se situait dans le *district* d'Udayapur, s'est produit à 0 h 49, heure locale (1 h 09 en France), et a duré 40 secondes. Dharan et Terhathum sont les deux villes les plus touchées.

Le séisme en Inde s'est manifesté 10 minutes plus tôt, atteignant 6,5 degrés, avec un épicentre situé à 900 kilomètres au sud-est de New-Dehli. Au moins cent personnes ont été tuées dans les villes de Darbhanga et Munger, près de la frontière népalaise, où le tremblement de terre aurait été suivi d'une secousse secondaire. Le premier ministre indien devait se rendre lundi au Bihar.

Le tremblement de terre a secoué également les Etats du Bengale-Occidental et d'Orissa, dans l'est du pays, l'Etat himalayien du Sikkim, limitrophe du Tibet et du Népal, et le Tripura, dans le nord-est.

Le séisme a été ressenti à des centaines de kilomètres de l'épicentre, jetant à bas de leur lit des habitants de Calcutta, du port de Chittagong, au Bangladesh, et de Gangtok, capitale du Sikkim.

Selon l'Institut de recherches géo*logiques américain (USGS) de Gol*den, dans le Colorado, il faut remonter au *15 janvier 1934* pour retrouver un tremblement de terre d'une ampleur comparable dans la région. En juillet 1980, le nord-ouest du Népal avait été cependant victime d'un important tremblement de terre (6,5 degrés sur l'échelle de Richter) détruisant toutes les maisons de la région de Bahjang, au nord-ouest du pays. Cent cinquante à deux cents personnes y avaient trouvé la mort. — *(AFP, Reuter).*

Une nouvelle science au Japon

Admirables lieux d'aisances

TOKYO
de notre correspondant

Partant de la constatation que les lieux d'aisances occupent une place non négligeable dans la vie de l'homme, les Japonais ont *développé* depuis quelques années les recherches sur la culture et la technologie des cabinets. Au début de cette année a eu lieu à Tokyo un « Symposium international sur les toilettes » réunissant deux cent vingt experts du monde entier et en avril s'est ouvert dans la préfecture de Kagawa (île de Shikoku) un musée des cabinets. La réflexion sur ce sujet est animée notamment par un professeur honoraire de l'université de Koio, M. Nishioka, qui, à la tête d'un groupe de travail comprenant une centaine de médecins, d'*urbanistes* et de fabricants de toilettes, a lancé depuis trois ans une croisade nationale contre les quatre « K » *(kusai, kurai, kitanai, kowai)* : les maux dont souffriraient les toilettes publiques, qui *seraient* malodorantes, sombres, sales et peu accueillantes. Les Japonais sont en cela perfectionnistes, car si certaines des trente mille toilettes publiques que compte le Japon (soit une *pour* plus de quatre mille habitants) sont peu engageantes, la grande majorité sont d'une propreté exem*plaire — par rapport* à la France en particulier. Elles sont de surcroît parfois équipées pour les handicapés physiques (dans *les gares, les grands magasins ou sur* les autoroutes notamment).

L'*Association pour* les toilettes *publiques a lancé, l'année* dernière, un *Toilet day, un jour* des toilettes-*publiques* (le *10 novembre). C'est leur fête. On les pompone, on* les décore de fleurs et l'on doit *désigner* les dix plus belles. Certaines sont au demeurant *particulièrement sophistiquées. Ainsi celle* qui se trouve devant la gare d'Akabane à Tokyo diffuse de la musique *dès qu'on* s'en approche. *Dans la ville d'Ito*, préfecture de Shizuoka, les toilettes publiques reproduisent les maisons de thé *traditionnelles* et sont *devenues une attraction* touristique. Objet de cette campagne : *réhabiliter* les toilettes publiques et en faire des *« lieux de relaxation et de confort »*.

« Toilettes intelligentes »...

Dans un pays où le tout-à-l'égout n'est pas encore généralisé (même dans certains quartiers de Tokyo), les Japonais *passent sans transition de* la fosse d'aisance des campagnes aux toilettes « high tech », comme en témoignent les publi*cités à la télévision.* L'une *d'entre* elles présente un gorille assis sur un siège et actionnant le dispositif qui permet par un jeu de jets d'eau tièdes *pluridirectionnels* et d'air chaud de se passer de papier hygiénique. Equipées d'un siège chauffant pour l'hiver (un *accessoire désormais répandu* au Japon) et d'un système de nettoyage automatique de la cuvette, les *washlet queen* (« lavetoilettes » *de la reine) coûtent* 335 000 yens, soit le triple du prix de toilettes ordinaires. Trois millions ont été vendues au cours des *cinq dernières années* par Toto, le grand fabricant d'équipement sanitaire au Japon.

Les « lavetoilettes » ont provoqué une réaction des fabricants de papier hygiénique : ils ont mis sur le marché des rouleaux imprimés *comportant* des publicités (l'impression étant garantie non toxique). La compagnie des chemins de fer du Kyushu, espérant *ainsi couvrir le coût des* cent mille rouleaux consommés chaque mois dans trente-neuf gares, a commencé à *les utiliser. Reste à savoir si beaucoup d'annonceurs* seront vraiment attirés par un tel « support » pour la promotion de *leurs* produits...

Toto, qui, par ses innovations, est devenu l'une des stars du marché boursier, met actuellement au point (avec la société d'électronique Omron et NTT, la compagnie des téléphones) des « *toilettes intelligentes* » équipées d'un appareillage sophistiqué permettant, *in situ*, de vérifier son état de santé (analyse des urines, mesure de la pression artérielle, de la température et du poids). Le lecteur des résultats transmet ces données par téléphone à un laboratoire pour *le* diagnostic. Toto et ses associés estiment que ces toilettes du futur, baptisées *Asa Ichiban* (la priorité du matin), feront fureur sur un *marché des équipements sanitaires* qui, dans trois ans, devrait se chiffrer à quelque 1 000 milliards de yens...

L'erreur des espions

L'un des arguments des producteurs des *nouvelles* installations sanitaires, notamment auprès des restaurants et des cafés, est que *des toilettes sophistiquées* peuvent être un facteur de promotion de l'établissement, au même titre que les consommations. Un des endroits les plus *in* pour se donner rendez-vous à Tokyo *ces derniers* temps est, au trente-septième *étage* du Ark-Mori building, dans le quartier d'Akasaka, un café où, à côté des tables, est disposée l'une des plus extravagantes expositions qu'on puisse imaginer : *les équipements sanitaires* les plus sophistiqués et les trônes les plus bizarres, qui aient été inventés.

Toutes ces initiatives reposent sur des recherches approfondies. S'étant aperçus par exemple que les femmes ont souvent l'habitude de faire marcher la chasse d'eau afin de créer un environnement sonore qui les met plus à l'aise, les « cabinetologues » *ont* inventé un appareil qui lorsqu'on l'actionne produit le bruit d'une cascade. Cette innovation entraîne des *économies appréciables* : les employés d'une entreprise allant aux toilettes en moyenne cinq fois, actionnant *« inutilement » deux* à trois fois la chasse d'eau (soit 5 litres), chaque jour des milliers de litres d'eau sont gâchés. *L'« étouffeur des sons »* a permis à la banque *Fuji*, qui *en* a installé dans ses mille six cents succursales, d'épargner 80 *millions de yens en consommation* d'eau. *Une petite* société, Sparrow Japan Co., a mis sur le marché un équipe*ment permettant de changer automatiquement une fine feuille* de plastique qui recouvre le siège de manière que la surface soit continuellement propre.

Il y a derrière ces innovations toute une « réflexion » dont le maître d'œuvre est le professeur Nishioka, auteur d'une volumineuse étude sur l'usage du papier hygiénique, vendue à six mille exemplaires en un an. Respecté comme tout spécialiste, M. Nishioka, à l'origine professeur de géographie humaine, est sans doute le plus grand expert mondial de l'*usage des cabinets*. Il a commencé à s'intéresser au sujet au début des années 60.

Préparant l'arrivée de *milliers d'athlètes et spectateurs* pour les Jeux olympiques de 1964 à Tokyo, la municipalité s'était inquiétée de l'état des lieux d'aisances. Le professeur Nishioka fut contacté. Et ce fut pour lui le début d'études qui l'ont conduit dans soixante-douze pays, dont il a rapporté, entre autres, *une extraordinaire collection de papier hygiénique*.

Selon M. Nishioka, le cours de l'histoire fut parfois infléchi par les pratiques de défécation : ainsi, au cours de la seconde guerre mondiale, les Américains réussirent à battre les Japonais à Guadalcanal, grâce à une erreur de leurs espions, qui, se fondant sur le volume quotidien d'excréments des fosses d'aisances des bases japonaises, avaient estimé que le nombre des soldats était supérieur à celui qu'il était en réalité. Les Américains envoyèrent plus de troupes que nécessaire et enlevèrent l'île. Les espions américains avaient cru, explique le professeur, que la production quotidienne d'excréments d'un Japonais était de 100 grammes, alors qu'en réalité elle était de 400.

« Pour des manifestations de masse comme les JO, poursuit notre expert, *il suffit d'une erreur d'évaluation dans l'utilisation des toilettes par la foule et tout peut sombrer dans la confusion »*. Aussi a-t-il *mis au point un paramètre qu'il* nomme TOT (temps d'occupation des toilettes). A l'issue *d'années de recherche, M. Nishioka a établi qu'en moyenne* les hommes japonais restent aux toilettes 31,7 secondes à chacun de leurs 5,5 *passages quotidiens et que les femmes* s'y attardent une minute et trente-sept secondes, sept fois *par jour. Pour parvenir à ces conclusions, M. Nishioka* envoya ses étudiants, chronomètre en main, observer les comportements des usagers des WC des trains, entre *Tokyo et Osaka*. Le professeur a également *établi* que les femmes japonaises utilisent, en moyenne quotidienne, quelque 12 mètres de papier hygiénique et les hommes 3,50 mètres (*« de quoi, en un jour, faire quatre fois le tour de la terre »*).

Un sommet de raffinement

Cette obsession de la propreté trouve peut-être son origine dans les rites de purification du culte shinto (religion première du Japon), dans une moins grande inhibition que l'Occident chrétien à l'égard du corps et de ses fonctions, et peut-être aussi dans une tradition de scatologie dont on trouve des traces aussi bien dans les contes que dans l'iconographie (une célèbre peinture sur rouleau ayant pour titre : *Concours de pets).*

Les « lieux » ont au Japon leur dignité. Tanizaki n'écrit-il pas dans *l'Eloge de l'ombre* (1) : *« Un pavillon de thé est un endroit plaisant, je le veux bien, mais les lieux d'aisances de style japonais, voilà qui est conçu véritablement pour la paix de l'esprit. » Ces toilettes traditionnelles « où, accroupi dans la pénombre, baigné de la lumière douce des shoji* [parois en papier] *et plongé dans ses rêveries l'on éprouve à contempler le spectacle du jardin qui s'étend sous la fenêtre une émotion qu'il est impossible de décrire »*, et qui, selon notre auteur, constituent un *« sommet du raffinement »* architectural, ne répondent plus aujourd'hui aux mêmes critères. Elles tendent plutôt à s'apparenter à des cabines de pilotage conçues pour répondre au mot d'ordre de Taylor : *« Sus à la flânerie »...*

PHILIPPE PONS.

(1) Traduction française par René Sieffert, Publications orientalistes de France.

REPÈRES

Drogue

Deux tonnes de cocaïne saisies à New-York

Plus de 2 tonnes de cocaïne et 2 millions de dollars ont été saisis à New-York *lors d'une opération de* police menée samedi 20 août au soir *dans un appartement du quartier de* Queens. Les billets de banque, ainsi que la drogue, dont la valeur marchande au détail est estimée à 300 millions de dollars, étaient cachés dans des sacs portant la mention *« just say no to drugs » (dites seulement non à la drogue »*, le slogan de la campagne anti-drogue de l'*administration* Reagan. Cette saisie, l'une des plus importantes réalisées aux *Etats-Unis*, a aussi permis l'arrestation de trois ressortissants colombiens, parmi lesquels Hernando Grajales Rizzo, soupçonné de diriger à New-York le cartel de Cali, l'un des plus importants réseaux de trafic de cocaïne du monde. — *(AFP, AP.)*

Faits divers

Selon l'aumônier

Six tentatives de suicide depuis le début de l'été à la prison de Loos

Après le mouvement de mécontentement des détenus de la prison de Loos, près de Lille, le jeudi 18 août (*le Monde* du 20 août), le Père Philippe Maillard, aumônier de cet établissment pénitentiaire, a affirmé samedi 20 août que six prisonniers avaient tenté de mettre fin à leurs jours depuis le début de l'été. « *La dernière de ces tentatives,* a-t-il expliqué au micro de Radio-France-Fréquence-nord, *est en grande partie à l'origine des incidents de jeudi.* »

Pour expliquer « *la grogne des détenus* », le Père Maillard a cité la lenteur de l'appareil judiciaire, « *qui pénalise les simples prévenus en attente de jugement* », et « *la surpopulation de la prison de Loos* ». Celle-ci compte mille deux cents détenus pour sept cent soixante places. L'aumônier a aussi déploré « *de graves problèmes d'hygiène et de soins pour les détenus* ». « *Par exemple, il y a un seul dentiste qui ne vient pas souvent. Il fait ce qu'il peut mais il ne peut pas faire face à tout.* »

« *Pour les médecins, c'est la même chose : quand on est malade, on fait une demande et puis on ne le voit pas avant un ou deux mois. Donc, ou bien on est guéri ou bien on a été transféré d'urgence à l'hôpital* », a-t-il ajouté. Le 5 août dernier, toujours selon l'aumônier, un détenu, Rachid Lardjoun, avait ainsi dû être transféré d'urgence au CHR de Lille alors qu'il se plaignait de douleurs au ventre depuis près de trois semaines. « *Il avait fallu lui enlever la rate et les huit dixièmes du pancréas.* » (*Le Monde* daté 14-15 août.)

Près de Douai

Un policier tue un forcené

Un père de six enfants, Guy Dupont, âgé de trente-huit ans, qui menaçait de tirer sur sa femme, a été tué, le samedi 20 août, par un policier, à son domicile de Dechy, près de Douai (Nord). Accouru en compagnie d'un collègue à l'appel de voisins de la famille Dupont, le sous-brigadier Robert Foveau a d'abord vu les enfants qui criaient à la fenêtre de l'appartement. Dans le salon, selon le policier, Guy Dupont tenait en joue son épouse, braquant sur elle une carabine 22 long rifle. Il a alors retourné son arme vers le sous-brigadier qui a fini par tirer, après un bref dialogue.

Robert Foveau aurait fait usage de son arme, selon la police, en état de légitime défense. Toutefois, le parquet du tribunal de Douai a ordonné l'ouverture d'une enquête. Récemment licencié d'une société de transports ferroviaires, Guy Dupont souffrait d'un état dépressif. Selon ses voisins, il avait déjà tenté de mettre fin à ses jours.

En Haute-Savoie

La mort d'une vieille dame victime de la « bande de Rumilly »

Grièvement blessée à coups de gourdin, dans la nuit du 12 au 13 juillet, par un groupe de jeunes de Rumilly (Haute-Savoie), une vieille dame de quatre-vingt-un ans, Pauline Krutlli, est morte, le 17 août, des suites de ses blessures. Georges Kruttli, son époux, avait été tué par la même bande dont le vol paraissait être le seul mobile (*le Monde* daté 14-15 août).

Le groupe de jeunes, tous originaires de Rumilly, dont cinq garçons mineurs, qui ont été arrêtés et écroués, sont soupçonnés d'avoir commis entre novembre 1987 et juillet 1988 dernier une série de meurtres, de tentatives de meurtres et d'agressions contre des personnes âgées. En plus des époux Kruttli, ils sont accusés de deux autres meurtres : celui d'un octogénaire, Marcel Fontaine, le 6 mars, à Seyssel (Ain) et celui d'Adèle Chal, soixante-dix-huit ans, le 28 mars, à Rumilly.

Quatre autres personnes âgées, victimes de la bande, sont encore dans un état grave : Mme Madeleine Vettier, quatre-vingt-cinq ans, paralysée depuis son agression, le 29 novembre 1987 ; M. Joseph Ritaud, quatre-vingt-un ans, roué de coups à Marcellaz-Albanais le 30 décembre dernier qui, traumatisé, a quitté la région et Mme Jeanne Tissot, soixante-seize ans, qui a eu les deux bras cassés le 15 janvier dernier.

EN BREF

● **Début d'incendie à la prison Saint-Paul de Lyon.** — Un détenu de la prison Saint-Paul de Lyon a mis le feu à son matelas dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 août, provoquant un début d'incendie. Il a été légèrement brûlé, ainsi que ses deux codétenus. Les faits se sont produits dans le quartier réservé aux prisonniers suivant un traitement psychiatrique. Les trois hommes ont été transférés à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, où leur état n'inspirait pas d'inquiétude. L'incident n'a eu aucune répercussion sur le comportement des autres détenus.

● **Attentat contre le palais de justice de Brest.** — L'explosion d'une bombe de fabrication artisanale déposée sur les marches du palais de justice de Brest (Finistère), le dimanche 21 août vers 2 heures du matin, a entièrement détruit les vitres de la façade du bâtiment ainsi que celles d'un immeuble voisin. Il n'y a pas eu de victime. L'attentat n'avait pas été revendiqué, lundi en fin de matinée, mais, de source policière, on indiquait dimanche qu'il pourrait être l'œuvre de militants autonomistes bretons clandestins. Deux militants proches des milieux autonomistes ont été interpellés au cours de la nuit, mais immédiatement relâchés après audition. Selon les premières constatations, la bombe était d'une puissance de 1 kilo et la charge contenait notamment des pièces métalliques qui ont été projetées dans un rayon de 100 mètres.

Le 6 juillet dernier, une bombe, qui n'avait pas explosé, avait été déposée devant l'hôtel de la région des Pays de la Loire, à Nantes. Le Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne (FLB-ARB) avait revendiqué l'attentat une semaine plus tard.

● **Deux morts et trois blessés dans les Hautes-Alpes.** — Une cordée de cinq alpinistes, partis pour l'ascension du Dôme des Ecrins, est tombée dans une crevasse, le dimanche 21 août, après avoir dévissé sur le glacier Blanc (massif des Ecrins, au-dessus de Briançon). Deux de ses membres ont été tués et les trois autres blessés, dont deux grièvement. Selon les sauveteurs, le chef de cordée, Jean-Jacques Allamano, quarante-sept ans, domicilié à Châteauroux (Hautes-Alpes), a glissé, à environ 3 500 mètres d'altitude, entraînant ses quatre compagnons encordés. Après une chute d'une centaine de mètres sur la neige, les cinq personnes ont disparu dans une crevasse, profonde d'une quinzaine de mètres. C'est l'un des plus graves accidents survenus dans les Hautes-Alpes cette saison.

● **Barrages à Egletons contre l'abandon du projet d'école de police.** — Une trentaine de manifestants ont établi des barrages, le dimanche 21 août, sur la route nationale 89 à Egletons (Corrèze), ralentissant la circulation sur cet axe routier qui relie le Sud-Ouest à la région lyonnaise. Ils entendaient protester contre l'abandon par M. Pierre Joxe du projet d'école de police décidé en 1986 par le gouvernement de M. Jacques Chirac, député de Corrèze. « *C'est une première répétition,* a déclaré le conseiller général André Crouzette, qui marchait en tête de la manifestation. *La prochaine fois, nous viendrons avec les bulldozers et nous bloquerons tout.* »

● **Un jeune Roumain demande l'asile politique en France.** — Jacob Pop, un jeune Roumain de dix-huit ans, qui a quitté clandestinement son pays, a demandé, le samedi 20 août, l'asile politique en France. *Le jeune homme affirme qu'il* avait été condamné, en juillet dernier, à sept jours de prison pour avoir dessiné sur des édifices publics des caricatures contestataires. Intercepté, vendredi, en gare de Nancy par un contrôleur de la SNCF, alors qu'il était dépourvu de titre de transport, le jeune homme a déclaré qu'il s'était enfui de son pays en traversant le Danube à la nage.

Communication

Fox TV au secours du FBI

Chasse à l'homme sur les écrans américains

WASHINGTON
correspondance

Depuis plusieurs mois, tous les dimanches soir à 20 heures, les téléspectateurs américains savourent sur Fox TV, la chaîne de M. Rupert Murdoch une demi-heure de suspense d'un programme qui n'a rien à voir avec *les innombrables films policiers* envahissant le petit écran. Il s'agit d'une histoire vraie, celle d'un criminel en fuite, soit déjà condamné, soit activement recherché par la police fédérale. Le FBI continue d'afficher dans les commissariats et bureaux de poste les portraits des fugitifs sous la mention « *wanted* » (recherché), d'où le titre du programme « America's most wanted » (les plus recherchés d'Amérique. Pour corser le tout, le présentateur de l'émission a un compte personnel à régler avec les criminels : son fils de six ans fut enlevé et tué en 1981. L'assassin n'a jamais été retrouvé.

Mais la vague de criminalité, le nombre imposant des auteurs de crimes ayant échappé à la justice (280 000 suspects de vol à main armée, viol et meurtre courent toujours) entretiennent les frustrations, l'angoisse et l'esprit de vengeance de millions d'Américains. Le programme leur permet de se défouler. En effet, trois mille personnes en moyenne téléphonent chaque semaine, à Fox TV, qui les invite à fournir des renseignements permettant d'identifier et de retrouver des criminels fugitifs.

Apparemment, cette chasse à l'homme électronique donne des résultats. En quelques mois, elle a abouti à l'arrestation de quinze criminels disparus dans la nature. Les spectateurs ont ainsi réussi à faire arrêter un homme qui avait assassiné une famille dans l'Indiana. Un assassin du Maryland fut retrouvé à New-York, identifié par deux cents personnes qui l'avaient reconnu à l'écran. Dans une séquence digne de la meilleure production hollywoodienne, un automobiliste payait son plein d'essence au moment même où le récepteur placé près de la caisse diffusait le portrait du fugitif qui venait de le servir. Le FBI, informé, l'arrêta *quelques heures plus tard*.

Le succès du programme ne vient pas seulement des motivations profondes des Américains, toujours enclins, par esprit civique, à se faire les auxiliaires ou les indicateurs de la police. Il tient également à la qualité du spectacle, où le crime est reconstitué sur les lieux mêmes où il a été commis et joué par des acteurs choisis pour leur ressemblance avec les assassins recherchés. Le FBI apporte sa contribution en ouvrant ses dossiers contenant des photos, des bandes d'actualité, révélant les habitudes, les manies et les goûts de ceux qui, ayant changé de nom et de vie, se croyaient à l'abri.

Malgré son efficacité, le programme est controversé. certains groupes de pression s'inquiètent. Est-il bon, disent-ils, d'encourager cette entreprise de délation nationale, qui pourrait dériver sur un psychose de chasse à l'homme et favoriser des vengeances personnelles ? D'autre part, comment des jurés, appelés à juger un criminel retrouvé, pourraient-ils garder leur impartialité, rester insensibles devant la reconstitution à l'écran du crime ? La force de l'image peut fausser la sérénité requise par la justice.

Mais la grande majorité des Américains est favorable à cet œil électronique qui poursuit dans tout le pays les fugitifs.

HENRI PIERRE.

L'université d'été

Les grands rendez-vous de Carcans-Maubuisson

La neuvième université d'été de la communication, organisée dans le cadre de l'Année européenne du cinéma et de la télévision avec le concours d'une cinquantaine d'institutions, se tiendra du 29 août au 2 septembre à Carcans-Maubuisson (Gironde). La séance inaugurale, consacrée à « La dimension européenne et le partage des savoirs » réunira M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, M. Jacques Chérèque, ministre délégué à l'aménagement du territoire, M. Jean Tavernier, président du conseil régional d'Aquitaine, et M. Jacques Valade, président du conseil général de Gironde. M. Chérèque retrouvera le même jour M. François-Henri de Virieu, producteur à Antenne 2 et président de l'IDATE, pour un débat sur « L'aménagement du territoire et les nouvelles technologies ». En soirée, une table ronde sur la presse réunira les responsables de *the Independent, the European, Sud-Ouest* et *24 Heures*.

Le mardi 30 août, ce sera au tour de Mme Catherine Tasca de visiter l'université et de s'exprimer sur les grands dossiers de la rentrée. Un débat sur l'actionnariat populaire dans les médias réunira Jean-Francis Held (*l'Événement du jeudi*). Bernard Langlois (*Politis*), Alain Minc, président de la société des lecteurs du *Monde*) et Jean-Louis Peninou (*Libération*).

Mercredi 31 août, Carcans recevra la visite de M. Emile Biasini, *secrétaire d'Etat chargé des grands* travaux. M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, viendra parler de « L'administration face au défi de la communication ». En soirée, débat entre M. Jean-Noël Jeanneney, président de la Mission pour le bicentenaire, et M. Philippe de Villiers.

Jeudi 1er septembre, M. Paul Quillès, ministre des P et T, viendra parler du satellite et du câble. En soirée, un débat opposera M. Jacques Rigaud, administrateur de la CLT, et M. Patrick Le Lay, vice-président de TF1. Le vendredi 2 septembre, Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, et M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, clôtureront l'université d'été. Ces cinq jours de rencontre, traditionnelle rentrée du petit monde de la communication, donneront lieu également à des expositions (« La cité intelligente »), des projections en avant-première, des stages de formation pour les élus et des débats animés par des journalistes du *Monde*.

★ *Renseignements* : CREPAC, BP 110, 33030 Bordeaux Cedex. Tél. : 56-29-04-04.

M. Philippe Villin deviendrait PDG de *France-Soir*

L'actuel vice-président-directeur général du *Figaro*, M. Philippe Villin, devrait occuper, le 1er septembre, le poste de PDG de *France-Soir*, indique la lettre spécialisée *la Correspondance de la presse*. M. Villin aurait décidé de remanier profondément la formule du quotidien. Quatre axes principaux ont été retenus : renforcement de l'information locale parisienne et régionale, qui devrait se traduire par une augmentation de la pagination ; introduction de la couleur ; développement du reportage à domicile ; multiplication des opérations de promotion. *France-Soir* devrait aussi bénéficier d'une autre maquette, due au graphiste Claude Maggiori qui a notamment mis au point, en 1987, la nouvelle formule de *Libération*.

La reprise en main de *France-Soir* par M. Villin est due aux mauvais résultats persistants du titre. Autrefois « millionnaire » — en 1962, il vendait 1 101 167 exemplaires alors qu'il était la propriété du Jean Prouvost, — *France-Soir* n'a cessé de baisser depuis une quinzaine d'années. Racheté en 1977 par M. Robert Hersant, le journal avait une diffusion de 418 830 exemplaires en 1983 et de 300 179 exemplaires l'an dernier. M. Philippe Bouvard, nommé directeur de la rédaction au printemps 1987, avait déjà remodelé la formule de *France-Soir* sans que les effets en soient sensibles.

Le Carnet du Monde

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Muriel FONTUGNE
et du
docteur Daniel BRASNU,
professeur d'université

le 18 août 1988, à Paris-16e.

— **Frédéric BILLET,**
lieutenant
et
Lydie PISLOR,
commissaire-lieutenant,

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré en l'église Notre-Dame de Marmande, le samedi 27 août 1988.

4, rue du Stade,
47200 Marmande.

Décès

— Olga Abatzieff,
M. et Mme Alexandre Tarrassoff,
M. et Mme Léon Tarrassoff,
Mme Tamara von Mufling-Zieghaus,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Michel N. ABATZIEFF,
née Elisabeth Kevorkof Tarrassoff.

Les obsèques ont eu lieu lundi 22 août.

— Mme Claude Bécart,
M. et Mme Philippe Bécart Dewitte,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne BÉCART,
directeur honoraire
au ministère de l'Education nationale,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de Léo Lagrange,
résistant, déporté,

survenu le 21 août 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 24 août 1988, à 14 h 30, à son domicile.

19, route de Landrecies,
Avesnelles,
59440 Avesnes-sur-Helpe.

— M. et Mme Pierre Bertin
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Bertin
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Bost
et leurs enfants,
Mlle Roseline Bertin,
Mme Marie-Claire Guidicelli
et son fils,
font part du décès de

Mme veuve Auguste BERTIN,
née Suzanne Cheilan,
ancienne élève de l'Ecole normale
de Fontenay,

survenu le 20 août 1988, à Cotignac (Var).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 août 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes.

130, boulevard Pereire,
75017 Paris.

— M. et Mme Behrouz Jean-Pierre Chahid-Nouraï,
M. Behzad Noël Chahid-Nouraï,
ses enfants,
Cécile, Alexis, Leïli,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Hassan CHAHID-NOURAÏ,
née Eliane Péron,

survenu le 18 août 1988.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

— Marguerite Marti,
Simone, Georges, Gilbert Darmon,
Edmée Djian,
Paule Tapiero,
Andrée Abecassis,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Reine DARMON,
née Kalfon,

survenu le 13 août 1988, dans sa cent unième année, à Aix-en-Provence.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Et rappellent à votre souvenir, son époux

Abner DARMON,
professeur honoraire,

décédé à Casablanca le 20 août 1975.

Gilbert DARMON,
24, chemin de Beauregard,
Le Vallon des sources,
13100 Aix-en-Provence.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mlle Jeanne Sauvan,
M. et Mme Gérard Lambert,
Mme David Lambert
et ses enfants,
M. et Mme Claude Wauthier Wurmser,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de leur cousine

Mme Odette LAMBERT,

survenu à Nice le 3 août 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu le 8 août, à Nancy, dans le caveau de famille.

39, route de la Corniche-Fleurie,
06200 Nice.

— Nous avons le regret d'annoncer le décès de

M. Spyros MARCANTONAKIS,

Famille Marcantonakis,
Athènes-La Canée.

— Le président
Et tous les collaborateurs de l'université Paris-X-Nanterre,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Marguerite MATHIEU,
docteur de l'université de Bruxelles,
maître de conférences
de l'Institut de latin de Paris-X.

— Toute sa famille
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles MÉLARD,

survenu le 13 août 1988, à l'âge de soixante-seize ans.

— Annie Morel Fatio,
Claude et Claude Hémar,
Christiane et Claude Auzanneau,
Monique et Philippe Touvay,
Luc et Elisabeth Morel Fatio,
Odile et Michel Weber,
Michel et Dominique Morel Fatio,
Et ses petits-enfants,

font part du décès de

Louis MOREL FATIO,
avocat à la cour,

survenu le 19 août 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 août, à 11 heures, en l'église de Choisel (78460 Chevreuse).

4, place de Mexico,
75016 Paris.

— Mia Ponnelle,
sa mère,
Margit Saad-Ponnelle,
son épouse,
Pierre-Dominique et Jean-Philippe,
ses fils,
Margit et Pascal Danel,
ses sœur et beau-frère
et leurs enfants,
Dagmar Friedrich,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre PONNELLE,

le 11 août 1988, à Munich, à l'âge de cinquante-six ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise, le 19 août.

Un hommage lui sera rendu à Salzbourg (Autriche), le 25 août.

70, avenue Sainte-Marie,
94160 Saint-Mandé.

(*Le Monde* du 13 août.)

Anniversaires

— Il y a six ans nous quittait

Roland DECOUSSER.

Son souvenir est là.

Maggy
Et les enfants,

— Le 21 août 1978, le

docteur Jean RAFFIN,
agrégé de l'Université,

nous quittait.

Sa famille
demande à ses amis de se souvenir.

Communications diverses

— Le livre de condoléances de l'ambassade du Pakistan sera ouvert lundi 22 et mardi 23 août, de 10 heures à 12 h 30, et de 15 heures à 17 h 30, au 18, rue Lord-Byron, 75008 Paris.

MUSIQUES

« Œdipus-Rex », d'Igor Stravinski

Ruines de rêves écroulés

La ville de Sienne organise sa quarante-cinquième Semaine musicale, marquée par les compositeurs russes, Rachmaninov, et Stravinski avec son Œdipus-Rex.

Tout en haut de Sienne, il est un étrange vestige. Le long du Musée *du dôme, où sont les statues de* Pisano et la Maesta de Duccio, subsistent les murs gigantesques d'une nef qui n'a jamais été construite : la cathédrale romane actuelle (*« la plus belle maison que les hommes aient offerte à la Reine des cieux »,* disait André Suarès) devait tout simplement lui servir de transept.

La peste noire ruinera ce projet quelque peu grandiloquent, et l'étonnant est bien que ces pierres battantes aient traversé les siècles. Trois fenêtres béantes, dans le portail de quelque trente ou quarante mètres de haut, restent ainsi ouvertes aux rêves et aux chimères portés par les volées d'oiseaux.

Pour le début de la quarante-cinquième Semaine musicale de Sienne, Luciano Alberti, directeur artistique de la fameuse académie Chigiana, a choisi d'y représenter un drame qui est aussi l'écroulement d'un idéal de grandeur, l'*Œdipus-Rex* d'Igor Stravinski, sur un livret de Jean Cocteau traduit en latin par celui qui deviendrait le futur cardinal Danielou.

L'œuvre, au plus noir de l'époque néo-classique du compositeur (1926), est aussi sèche et abrupte que ce décor imposant, auquel le sculpteur Arnaldo Pomodoro a ajouté deux superbes portes aux motifs d'épines, de clous, de barbelés, de balles et de boulets, qui pivote sur elle-même, laisse passer les messagers du malheur, rejette les héros dans les ténèbres de l'angoisse et de la mort.

Le speaker en smoking interprète les vues du Destin de plus en plus haut, grimpant jusqu'au faîte de la façade pour annoncer la sinistre conclusion. Au sol, sous ces murs immenses, Oedipe, Créon et les chœurs, dans leur carapace raide de scarabées, semblent écrasés par la fatalité qui réduit en poussière la gloire, les rêves et les amours de ce puissant roi.

La musique de Stravinski piétine allègrement toute cette respectabilité et ce bonheur ; glacée, machiniste, scherzo au rythme inexorable, au style vocal raide et inexpressif, elle ne sort de sa réserve que pour souligner ironiquement les oracles que Jocaste qualifie à tort de *« menteurs »*, ou pour accompagner de traits grotesques et triomphants la catastrophe finale, le suicide de Jocaste et le départ d'Oedipe, les yeux crevés.

La régie très rigoureuse de Luciano Alberti et la direction ascétique de Guennadi Rojdestvensky, à la tête d'un honorable Orchestre bulgare, donnaient une véritable stature tragique à ce spectacle d'une impressionnante beauté visuelle. Distribution de qualité avec William Neill, Oedipe vacillant, à la voix tremblante, vaincu d'avance ; le puissant Tirésias de Paolo Washington et surtout Lucia Valentini-Terrani, qui, en un instant, avec cette voix et ce port d'une expressivité exceptionnelle, impose le personnage de Jocaste, reine au-dessus des oracles et du destin, qui se mure ensuite dans le silence et la mimique d'une épouvantable descente aux enfers.

Cette semaine siennoise, très marquée par la musique russe, s'était ouverte auparavant à l'intérieur de la cathédrale, sous le regard attentif et sans bienveillance des quelque deux cents papes sculpés au plafond avec leur tiare. Fronçaient-ils les sourcils d'entendre les Vêpres de Serge Rachmaninov, ultime fleur de la piété orthodoxe avant la Révolution d'octobre ?

L'auteur, dit-on, était agnostique ; il fallait alors qu'il fût nourri de ferveur ancestrale pour composer un chef-d'œuvre aussi riche, comparable aux grandes pages religieuses d'un Bach ou d'un Beethoven. Une cathédrale de voix qui, pendant plus d'une heure, fait alterner les épisodes les plus divers, une lumineuse évocation de la Résurrection, d'une fraîcheur à la Fra Angelico, des méditations théologiques très concentrées, au rayonnement tout intérieur, un « Cantique » de Siméon où la voix des ténors s'élève au milieu du délicieux balancement des voix féminines, ou encore l'ivresse sacrée que déchaîne le chant de l'hymne du soir répercuté par la terre entière.

L'œuvre resplendissait travers l'interprétation irrésistible du chœur Valery Polansky, de Moscou, quarante-cinq chanteurs aux visages beaux et graves, creusés et comme formés par la musique. Les yeux fixés sur leur chef, ils atteignaient, dans la douceur ou la puissance la plus terrible, à une homogénéité absolue de l'accent, à une pureté de l'éclat, à un jaillissement de la couleur, d'une beauté exceptionnelle : le marbre frémissant des voix russes dans le fabuleux palais de marbre de cette cathédrale du Moyen Age.

JACQUES LONCHAMPT.

Les festivals dans les églises

Chœurs sacrés, ferveur profane...

L'été des festivals fait peu de cas d'une récente ordonnance papale en matière de musique à l'église. Outre l'accès libre et gratuit, le pape recommandait de revenir à la musique religieuse et d'exclure la musique profane.

Le 19 décembre dernier, dans un document rédigé par la Congrégation pour le culte divin, le Vatican *invitait les évêques à limiter à la* seule musique sacrée les concerts dans les églises. Il précisait : *« la qualification religieuse des pièces musicales doit résulter explicitement de leur destination originelle et de leur contenu. »* Quel que soit leur degré d'intériorité, voire de ferveur, les trios de Schubert ou les sonates de Mozart seraient donc à l'avenir interdits d'exécution.

Mais le Vatican ne s'arrêtait pas en si bon chemin. Le droit canon venait appuyer ses propos. Celui-ci prescrit le libre accès aux lieux de culte et interdit de fait l'organisation des spectacles payants. En conséquence, chacun devrait se dispenser d'apporter un petit supplément, même grâce à Bach ou à Messiaen, au denier du culte. Rome rappelait à l'ordre tous les curés, qui, pour les besoins de la cause, avaient revêtu *l'habit trop séculier des organisateurs* de concert. Mieux valait donc sonner le glas dans les nombreuses églises qui chaque année affichent de véritables saisons musicales.

Là-dessus, voici l'été, avec son cortège de festivals, de « semaines » et de rencontres, qui investissent à qui mieux mieux cathédrales, chapelles ou cloîtres. La liste des *concerts « paroissiaux »* pour la seule région parisienne est éloquente. Dans les habituelles Sainte-Chapelle, Saint-Médard, Saint-Eustache ou Saint-Germain-des-Prés, les airs d'opéra de Mozart, les quatuors de Beethoven, les sonates de Chopin se mêlent toujours aux divers te deum, requiems et cantates. La recommandation romaine, laissée à l'ordinaire des évêques, a donc vu son application pour le moins ajournée. Après l'alerte de l'hiver, il n'est plus resté en l'air qu'un parfum d'encens refroidi... et qu'une vaste question.

Que faut-il entendre désormais par musique sacrée, hormis le cas d'un texte religieux mis en musique ? Lorsque la Congrégation déclare d'un ton égal qu'*« une musique symphonique, si belle soit-elle, n'a pas de caractère religieux »* ne peut-on pas répondre avec Pie XII, après l'audition d'un quatuor de Beethoven interprété au Vatican : *« Bravi ! Bravi ! Ah ! mon Dieu, quand nous fera-t-on des* Tantum ergo *de cette qualité-là ? »*.

En effet, la qualité semble le seul critère qui permette de venger le principe de l'intériorité en musique. Sinon que dire de la musique du *Concordi laetitia, hymne marial,* inspirée de la chanson la plus lubrique du moyen âge ? Du *Tantum ergo* de Rossini écrit à la manière de ses opéras bouffes ? Du radieux psaume *Beatus vir* composé par Monteverdi d'après le madrigal *Chevelure dorée ?* Le *Menuet* du *Bourgeois gentilhomme* est devenu cantique au saint sacrement par le biais de quelques vers qui sont à peine un peu de prose ; et personne ne s'en plaint...

Sans doute, les temps ont-ils changé. Notre-Dame n'est plus cette maison du peuple, *« asile des pernoctants, parloir aux bourgeois »*, et refuge privilégié pour toute une production artistique que des salles spécialisées devaient, par la suite, recueillir et cultiver. Sans doute les musiques foncièrement populaires, les variétés, le jazz, le rock, acquièrent-elles peu à peu leurs sanctuaires. Mais l'ordonnance papale rappelle soudain la gratuité des auditions des œuvres mêmes que, bon an mal an, on estime sacrées. L'affaire se corse. Il n'est *plus question de faire payer sa place* à celui qui voudrait écouter une messe de Mozart, des pièces pour orgue de Messiaen, ou une passion de Bach, et cependant le document ne dit nulle part que la production doit être bénévole. On conseillera même vivement à l'organisateur de régler les frais du concert. Il suffira d'attendre la venue du manager ou du sponsor futuristes qui assureront les dépenses sans contrepartie d'une soirée musicale dans une église. Assieds-toi et fais tes comptes, dit l'Evangile !

STEPHANE GAMBIER.

Le marché du disque

La nouvelle croissance

Après la baisse de la TVA et l'introduction de la publicité télévisée pour les disques, l'industrie musicale invente une nouvelle forme de distribution.

L'abaissement du taux de la TVA survenu le 1er décembre dernier (18,6 % au lieu de 33,3 %) et l'introduction en mai de la publicité télévisée pour les disques ont relancé les ventes. Depuis 1980, le chiffre d'affaires annuel de l'industrie musicale était en baisse sensible. Au cours du premier semestre, la progression du même chiffre d'affaires par rapport à la même période de 1987 atteint 31,8 %, dont une augmentation de 78,3 % pour les disques compacts, 43,3 % pour les musicassettes, 3,7 % pour les albums. Le phénomène que l'on aurait pu croire passager se consolide. Seul le 45 tours ne suit pas la même courbe : moins 7,5 %.

Paradoxalement, cette nouvelle croissance paraît s'effectuer en élargissant l'éventail de choix du consommateur : les ventes au-dessus du million, encore fréquentes il y a deux ans, avec notamment Renaud et Jean-Jacques Goldman, ne semblent plus de mise. Le plus haut chiffre se situe à environ 700 000 exemplaires avec l'album de Johnny Clegg. L'industrie phonographique, qui a fait sa mutation (en 1978, six mille trois cent trente-six personnes collaboraient aux soixante-cinq sociétés composant le Syndicat national de l'édition phonographique ; en 1986, il n'y en avait plus que trois mille quatre cent quatre-vingt-deux), n'est plus au « rouge » pour la première fois depuis dix ans. Mais ses responsables soulignent que, sur le marché européen, le chiffre d'affaires à valeur constante est inférieur à 6 % de celui de 1980 et à 15 % de celui de 1978. Ces mêmes responsables espèrent une nouvelle baisse de la TVA dans le cadre de l'harmonisation des taux européens en 1993 : le Comité économique et social des Communautés européennes s'est prononcé récemment en faveur de l'imposition des enregistrements sonores au taux réduit de 7 %, comme les autres biens culturels.

Dans cette perspective et avec la conviction que le marché phonographique a repris sa croissance, la société Virgin ouvre en novembre, au 52-60, avenue des Champs-Elysées, un mégastore, c'est-à-dire un grand magasin à trois niveaux dans le style des années 30 (beaucoup de marbre, coupole de verre, etc.) spécialisé dans la vente de tous les supports musicaux, audiovisuels et produits voisins (vidéo, livres, tee-shirts, gadgets, posters, billets de concert), qui serait ouvert du lundi au samedi, de 10 heures à 24 heures, et auquel seront incorporés une cafétéria, une radio FM et un lieu d'animation interne pour la promotion des produits.

Ce genre de magasin existe en Grande-Bretagne depuis la fin des années 70. Le premier mégastore Virgin a été ouvert dans Oxford Street, à Londres en 1979. But : offrir une gamme de produits musicaux aussi large que possible et les présenter au public de telle façon que celui-ci n'ait pas l'impression de se livrer à un travail d'archéologue. L'accès au produit facilitant le choix du consommateur, que celui-ci soit ou non spécialisé. Il y a huit mégastores en Grande-Bretagne, un en Irlande, un en Australie. Leur surface excède toujours 1 000 mètres carrés.

Avec le mégastore des Champs-Elysées, Virgin veut offrir aux consommateurs parisiens d'abord, et peut-être demain de province, un « espace loisirs » adapté aux quinze-trente-cinq ans, c'est-à-dire aux gros consommateurs de musique.

CLAUDE FLÉOUTER.

Pharoah Sanders fait la réouverture du New Morning

La musique noire, Dieu et l'histoire

Pharoah Sanders est entré dans le groupe de Coltrane en 1965. Il venait après la première génération des grands libertaires du free-jazz. Cette semaine, il fait la réouverture du New Morning dont il est un habitué.

Sur les traces de Pharoah Sanders, faisons un détour inattendu mais instructif par le 400 mètres plat, dont Butch Reynolds vient de pulvériser le record du monde (*le Monde* du 19 août). Autre musique noire.

Lee Evans, détenteur incontesté du record depuis vingt ans, courait *« pour la justice sociale et le peuple noir »* (sur le podium à Mexico, en 1968, poing ganté de noir, béret des Panthères noires sur la tête inclinée). Son dauphin déclaré, un Nigérian entraîné par ses soins, a alors voulu courir *« pour Dieu »*. Dieu ne l'a pas aidé à battre le record. Ses voies, on le sait, sont impénétrables. Le nouveau recordman, Butch Reynolds, ne s'embarrasse pas plus de Dieu que des luttes sociales. Il court simplement *« pour le record »*. Vainqueur *la semaine dernière, il a plusieurs fois crié : « Maintenant, l'histoire, c'est moi ! »*

Si l'on veut bien comprendre cette petite fable, mieux vaut relire Hegel à la lumière de Kojève. Lee Evans, son dauphin déclaré et Butch Reynolds sont noirs. Le jazz raconte leur histoire à sa façon : comme d'habitude, avec un temps d'avance. Pharoah Sanders, l'homme par qui Dieu s'est installé dans la musique de Coltrane, est né à Little-Rock : comme Lester Bowie, tout juste un an avant, le 10 octobre 1940. Début de carrière semblable à celui de tous les saxophones ténors de l'époque, dans les groupes rhythm'n blues en tournée : Richard Boone, Ed Kelley, Bob Porter, etc.

Au milieu des années 50, Little-Rock (Arkansas) est un haut lieu de luttes pour l'intégration raciale. On s'en souvient. Une affaire d'Etat, la troupe, les manifestations, pour faire entrer un malheureux gamin dans un lycée blanc. L'époque est sportive. *Le free-jazz fait de son éthique* violente une esthétique. Passage obligé. *La contestation va jusqu'à* bouleverser l'harmonie, le rythme et la sensibilité musicale. Musiciens et partisans du Black Panther Party échangent des vues, des sons et des projets de société.

Les grands mythes des années 70

Pharoah Sanders libère alors les grands mythes des années 70 : la célébration d'une Afrique de fantasme et de réalité, la recherche des états d'exception (extase, méditation, expérience intérieure), et cette sagesse qu'il prétend convoquer par la musique (*Wisdom Through Music*) ou par l'unité (*Black Unity* est le titre d'un autre de ses albums). Voilà comme il transforme la parole des libertaires : d'abord aux côtés de Coltrane, qui est son Dieu, enfin un de ses dieux, puis, à la mort du géant (17 juillet 1967), aux côtés d'Alice Coltrane. Coltrane avait sans doute besoin de sa présence pacifiante. Ensemble, ils *ont* gravé une demi-douzaine de disques dont quelques monuments : *Ascension, Kulu Sé Mama ou Meditations.*

Son premier apport s'est placé sous le signe de la passion brûlante, convulsive. Comme s'il cherchait à sublimer (par chimie analytique) les âpres et grossières inflexions du rhythm'n blues. Avec une énergie et une puissance rares, sa quête est toujours en bordure de la voix humaine : sa musique dénude l'intimité de la voix ou celle du corps qui murmure et éclate. L'histoire lui a donné son temps. Après un engouement particulièrement nerveux (cette proximité avec Coltrane, sans doute), Pharoah Sanders a suscité un vif intérêt loin au-delà des cercles du jazz proprement dit. Musiques planantes, mélopées incantatoires ont servi de fond sonore à pas mal de soirées méditatives, modèle 70 : coussins, encens, rêveries. Après quoi est venu le reflux, une certaine discrétion et beaucoup d'éclipses.

En pleine célébration des *années 70 (au train où ça va, on* célébrera en 89 l'année 88, ses élections, ses tubes, ses modes et son retour au flamenco qu'on viendra *justement d'oublier*, Pharoah Sanders rouvre le New Morning). Faut-il y voir un signe ? Au fait : qui tient aujourd'hui le flambeau ? L'*histoire*, comme dirait l'autre, l'histoire, aujourd'hui, c'est qui ?

FRANCIS MARMANDE.

★ Pharoah Sanders au New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, le 24, 21 h 30.

EXPOSITIONS

Otto Freundlich à Rochechouart

Un Européen

1911-1943. Entre ces deux dates, le Musée d'art contemporain de Rochechouart (Haute-Vienne) présente une centaine de toiles d'Otto Freundlich qui eut, dans les années 30, le mortel honneur de faire la « une » du catalogue de l'exposition itinérante « Entarte Kunst » (l'art dégénéré) organisée par Goebbels. Son œuvre peint et sculpté fut expulsé des musées où il figurait et détruit dans un autodafé avant que l'artiste fût détruit-lui-même ; juif, communiste et peintre abstrait, il avait tout pour s'attirer l'intérêt tenace de la Gestapo qui le retrouva (*sur dénonciation*) *caché* chez des paysans des Pyrénées-Orientales et l'expédia au camp de concentration de Madaneck ; il y mourut le 9 mars 1943 : il avait *soixante-cinq ans.*

Otto Freundlich fut, en 1908, à Montmartre, le colocataire de Picasso et Braque au Bateau Lavoir ; il rencontra Guillaume Apollinaire, fut, avec Max Ernst et Raoul Hausmann, l'un des propagateurs du mouvement dada à Berlin et Cologne, travailla avec Robert et Sonia Delaunay, exposa avec Kandinsky, fut l'ami de Max Jacob, etc.

L'exposition du musée de Rochechouart retrace cette destinée singulière. Otto Freundlich connut le cubisme français, l'expressionnisme allemand, les débuts russes de l'abstraction et le surréalisme. Il se voulut aussi classique et fit de l'ogive gothique (il avait travaillé à la restauration des vitraux de Chartres au début de 1914), un élément quasi permanent de ses compositions abstraites.

GEORGES CHATAIN.

★ Otto Freundlich, Musée départemental d'art contemporain de Rochechouart (*Haute-Vienne*), jusqu'au 18 septembre 1988. Ouvert tous les *jours, sauf mardi,* de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Culture

THÉATRE

Un entretien avec Jean-Claude Fall

Recommencer

Directeur du théâtre de la Bastille, Jean-Claude Fall pense qu'il lui faut changer de lieu, de système, mais continuer à « parler tout de suite, de notre temps ».

Jean-Claude Fall dirige depuis 1982 le Théâtre de la Bastille à Paris. Il a su y mener une politique artistique pointue, lui trouver une image, programmer, entre danse et théâtre, des créateurs jeunes ou reconnus, comme Claude Regy, accueillis à la recette – il n'a pas les moyens de coproduire, – mais dans de bonnes conditions. Metteur en scène assez peu prolixe, il crée dans le cadre du prochain festival d'Automne à Paris *« Par les villages »* de Peter Handke. Sa quatrième mise en scène en sept ans de Bastille. Et c'est l'une des raisons qui le poussent à avoir le désir d'une institution. On le dit candidat à la succession de Daniel Mesguish au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Il ne le dément pas. Il d'abord travaillé aux côtés de Philippe Adrien, dans les années 70 sur déjà, Peter Handke (*« La pupille veut être tuteur »*). Mais de Kafka à Emily Mann (*Still Life*) et Bekett (*Dis Joë*) la seule permanence que le metteur en scène se reconnaisse passe par le goût de la tragédie et par la revendication d'un théâtre *« pour parler tout de suite, de notre temps »*.

« J'ai, c'est vrai, envie de passer à autre chose, *dit Jean-Claude Fall.* La situation du Théâtre de la Bastille est bloquée, depuis l'origine. Ce qui s'explique, car l'aventure a été menée de manière très individuelle. Quand en 1982, j'ai voulu faire ce théâtre, ce fut contre l'idée courante qu'il y avait trop de théâtres à Paris. Or mon point de vue était inverse, et le reste encore. En dehors des institutions nationales ou municipales, et du théâtre privé, il reste, pour un metteur en scène, je l'ai éprouvé, peu de possibilités : le Théâtre de la Bastille, le théâtre de l'Athénée, Théâtre Ouvert – qui ont leurs contraintes – et quelques théâtres d'arrondissement.

» Au cours de ces années, le rapport aux tutelles, Etat et Ville, avec lesquelles la Bastille est lié par une convention (un statut un peu bâtard puisque par ailleurs le théâtre a un bail privé) a bien fonctionné. Mais la mise à l'étude du coût réel de la politique artistique que j'ai menée n'a jamais été prise en compte. Ce que je comprends, à défaut de l'admettre, car il existe un rapport historique entre un homme et un lieu. C'est pourquoi je pense que mon départ permettrait de débloquer la situation. Un nouveau directeur arriverait avec une autre image. Cela dit, et ce n'est pas de l'orgueil, je pense que mon successeur ne pourra pas faire marcher le théâtre avec aussi peu de moyens, une aussi petite équipe, mal payée, que la nôtre.

Pourtant, nous avons réussi à ménager un équilibre financier, entre recettes et dépenses, en dehors des travaux qu'il a fallu financer. Je l'ai fait en endettant ma compagnie.

» Le public nous a suivi, dès le début et de plus en plus. Nous avons bénéficié il est vrai d'une situation géographique assez idéale, d'une jauge de salle saine pour un théâtre contemporain. C'est encourageant, cela prouve notamment qu'on peut mener une politique autre que celle des « coups ».

» Dès l'origine, nous avions un critère positif : le caractère novateur des spectacles, et des critères négatifs : ni politique d'ascenseur, ou de copinage, ni de grands noms *a priori*... Modes de fonctionnement de bon nombre d'institutions françaises qui s'expliquent par de multiples raisons, y compris économiques.

» L'une des raisons pour lesquelles j'ai souhaité partir, c'est également que je ne suis pas un administrateur dans l'âme – je suis, par force, à la Bastille, – et que l'artiste en moi est maltraité. Depuis sept ans, je n'ai monté que trois spectacles. Pour créer *« Par les villages »*, de Peter Handke, le Théâtre de la Bastille a reçu une aide au projet que d'aucuns ont trouvée scandaleuse... C'est mal connaître nos conditions d'existence ! Pour le reste, le spectacle est coproduit par le Festival d'automne, le Théâtre de la Ville, la maison de la culture de La Rochelle, deux centres d'action culturelle, Montbéliard et Cavaillon et par le Jeune Théâtre national... Un vrai puzzle, symptomatique d'un grave retour en arrière, au bricolage.

» Il faut dire pour être clair que depuis quatre ans une véritable calamité s'est abattue sur le théâtre en France, les budgets se sont asséchés, les institutions ont donc accumulé les déficits que l'on sait. Or elles sont le pilier de l'activité théâtrale. Tout aussi grave, les compagnies indépendantes ont été laminées. Souples, sur le plan artistique et géographique, elles représentaient la richesse du paysage théâtral, qu'on nous enviait, en Allemagne comme aux Etats-Unis. Sans doute, le nouveau budget du ministre de la culture permettra, sinon de rétablir la situation, au moins de l'enrayer.

» Sept ans au même endroit, c'est bien. Mais au bout d'un moment on ne se remet plus suffisamment en question. Il est sain, je crois, et pour les institutions et pour les hommes qui les habitent, de se fixer d'autres défis, d'autres aventures. C'est pourquoi j'ai envie de partir, même en banlieue, même si tout est à recommencer. »

Propos recueillis par

ODILE QUIROT.

ARCHITECTURE


S.P.A.D.E.M.

Au Palais du Tau, à Reims, pendant tout l'été, il faut aller voir cette exemplaire exposition de l'Inventaire général de Champagne-Ardenne, consacrée à l'architecte Henri Deneux et à la collection de photographies qu'il a réalisées et accumulée sur le patrimoine, l'architecture et l'archéologie de la ville et de ses environs. On y lit la vie des monuments, les destructions de la guerre, les reconstructions, ou bien les constructions qui vont changer le visage de Reims.

Documents à ne pas manquer sur la grande halle édifiée par Freyssinet dans l'entre-deux guerres, et aujourd'hui si tristement menacée. Documents émouvants sur la cathédrale, principal chantier de Deneux, où, dès 1928, le béton était utilisé pour la réfection des toitures.

CINÉMA

« Nico », d'Andrew Davis

Les crapules sont vraiment abjectes

Un nouveau justicier est né. Il n'a pas l'air futé, mais il ne faut pas s'y fier. De toute façon il est grand et fort et se place au-dessus des lois.

En 1973, à la frontière du Vietnam et du Cambodge, un groupe d'agents de la CIA, habillés pour la circonstance en soldats, surprennent d'autres agents de la CIA en train de torturer de malheureux indigènes et de se livrer à un honteux trafic d'opium. L'un d'eux, écœuré, clame : *« Je démissionne »*. C'est notre héros, Nico (diminutif de Nicolas).

Quinze ans plus tard, le front juste un peu dégarni, Nico, flic à Chicago, fait baptiser son enfant. Il a épousé une blonde, fait équipe avec une belle Noire au visage bien dessiné, au long nez fin d'Ethiopienne, Pam Grier, ex « Panthère de Harlem » au temps des films « black stars », ex prostituée défoncée à la poussière d'ange dans *Fort Apache, le Bronx*, avec Paul Newman.

Nico et sa coéquipière ne chôment pas. Ils poursuivent d'ignobles gangsters qui font dans la drogue et l'explosif, n'hésitant pas à faire sauter une église pleine de fidèles, dont le prêtre accueille et protège des clandestins hispanos. Nico étant catholique d'origine italienne, il ne supporte pas. Il se lance en compagnie d'un copain fidèle et de Pam Grier dans l'extermination des méchants, en dépit des menaces contre sa famille, des obstacles semés par ses ennemis déclarés, et des bâtons sournoisement mis dans ses roues par ses rivaux du FBI et de la CIA.

D'ailleurs, Nico s'aperçoit bientôt que les affreux sont dirigés et couverts par l'immonde agent de la CIA rencontré autrefois au Vietnam, qui a pris du grade. C'est Heny Silva, tout couturé, vraiment horrible, démoniaque, pas du tout adouci, malgré ses cheveux devenus gris. Dans ce film d'Andrew Davis, les crapules sont vraiment abjectes, et on voit tout de suite à qui on a affaire.

Nico, Steven Seagal, on voit tout de suite qu'il est bon, loyal, généreux, invincible. Pour arriver à ses fins, il ne lésine pas sur les moyens. Le titre original *Above the law* n'est pas plus ambigu que le reste. Nico a vécu au Japon, où il a appris le japonais et les arts martiaux. Il répond au fantasme américain qui mêle le pouvoir quasi magique attaché au zen de combat et la force physique des fils de cow-boys. Steven Seagal est grand, très grand, de jambes surtout. Il porte avec élégance le jean serré et la veste aux hanches avec la chemise blanche, col déboutonné sans cravate. Il est large d'épaules, mais ses biceps ne sont pas hypertrophiés. Ses cheveux demi-longs sont laqués, tirés en arrière, et s'échappent en bouclettes huileuses sur le cou. Il est censé se tenir entre Rambo et l'inspecteur Harry. Malheureusement il a les traits mous d'un beach boy sur la mauvaise pente de l'âge. Ses yeux petits et renfoncés feraient paraître Stallone expressif. Son front est barré de deux rides soucieuses horizontales, auxquelles s'ajoutent, dans les grands moments, deux minces rides verticales entre les sourcils.

Mais enfin, il se bat sans prendre le temps de souffler. Le scénario – sauf à la fin pour un message moral inutile, on avait compris, – ne lui en laisse pas le loisir. On n'a pas le temps de s'ennuyer. Les situations, habituellement dispersées sur plusieurs films, sont ici réunies. C'est ainsi que Nico en quelques prises de judo met à mal une dizaine d'adversaires, se cramponne sur le toit d'une voiture lancée à toute vitesse, d'où il parvient, en passant son bras par la vitre qu'il a cassée d'un coup de poing, à étrangler à moitié un méchant... On le retrouve également se bagarrant dans un entrepôt, des escaliers, un métro aérien... tout y passe, au point qu'on se demande ce que vont amener de nouveau les épisodes suivants, puisque, paraît-il, six autres sont prévus.

COLETTE GODARD.

« Cold Steel », de Dorothy Ann Puzo

Sornette californienne

C'est ainsi dans la torpeur qui suit trop souvent l'Assomption qu'une *grande maison de production* a choisi de programmer « en exclusivité » un film policier intitulé *Cold Steel*, réalisé par Dorothy Ann Puzo, la fille de Mario Puzo, auteur du *Parrain*. Un très long métrage d'une heure et demie, auprès duquel la vie aventureuse de Mike Hammer fait figure d'œuvre claudélienne, et dont on pourrait penser que même la télévision privatisée ne voudrait pas si l'on ne savait, hélas, qu'elle n'a pas refusé pire.

Un flic de Los Angeles (Brad Davis), plutôt cruche et pas beau, traque le meurtrier bizarre de son père, égorgé dans sa bijouterie le soir de Noël. L'assassin se fait appeler « l'homme de glace », parle d'une voix de robot à travers un larynx artificiel (trou béant dans le gosier sous le foulard) et s'injecte des seringues dans les bras à tout bout de champ. Il est bien affreux et sans nuances. On casse beaucoup de voitures d'occasion, d'une péripétie *l'autre, sans se dégager d'un ennui* sournois. Le flic rencontre une belle fille qui se donne à lui si vite et avec si peu de vraisemblance psychologique que le scénario ne lui trouve que cette réplique percutante : *« Je ne crois pas à ce qui m'arrive. »* Nous non plus. L'intrigue est cousue de câble blanc, trop sommaire pour être résumée. Tout ce qu'on peut pressentir en matière de pétarades, couchers de soleils, scènes d'amour ratées et méchants punis au lance-flamme arrive ponctuellement. Un seul détail pittoresque : le meurtrier robotique assassine son dealer de méthadone en lui faisant avaler les poissons tropicaux (vénéneux et carnivores, bien sûr) dont ce dernier fait commerce. Une idée sympathique mais qui fait long feu, on s'en *doute*.

MICHEL BRAUDEAU.

LETTRES

La mort de Jean-Paul Aron

Le philosophe-histrion

(Suite de la première page.)

Pourtant, on ne peut s'empêcher d'être outré, révulsé, par cet infâme pied de nez qu'on lui a fait : il fallait donc une maladie dite « honteuse » pour qu'on reconnût à cet homme la notoriété nationale et internationale qu'il méritait pour ses travaux ! Quel scandale...

Lui qui était depuis longtemps un des grands intellectuels de notre époque, n'aura pas eu, sauf lors de publications pour le grand public, la reconnaissance à laquelle il avait droit, mais qu'il ne revendiqua jamais.

Déguisé sous le bonnet du bouffon à la dent dure, préférant être une éminence grise plutôt qu'un courtisan. Homme de gauche, profondément athée, fidèle à la Raison, fidèle en amitié et alimentant ses amis (même puissants) du crépitement de ses pensées singulières et brillantes, voire irritantes, il avait accepté en 1981 le poste de conseiller technique au cabinet de Jack Lang, ministre de la culture, sans jamais cesser de poursuivre ses cours à l'Ecole des hautes etudes en sciences sociales.

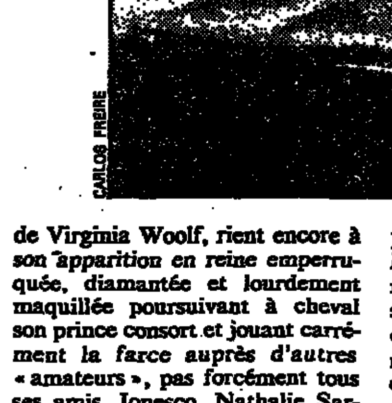
Né en 1925 à Strasbourg, dans une grande famille juive d'Alsace – son père, Max Aron, était un biologiste réputé ; son frère aîné était l'historien Robert Aron, – agrégé de philosophie, licencié ès lettres, ayant fait des études de biologie, Jean-Paul Aron aimera, avant tout, professer (sans jamais être donneur de leçons) et, jusqu'au bout de ses forces, entre deux séjours à l'hôpital, remplira ses fonctions de directeur d'études.

Œuvres publiées

- *La retenue* (1962) et *Point mort* (1964), romans, Grasset.
- *Essai sur la sensibilité alimentaire à Paris au XIX[e] siècle* (1967), Armand Colin.
- *Philosophie zoologique*, de Lamarck. Présentation de J.-P. Aron (1968), « 10/18 ».
- *Essais d'épistémologie biologique* (1969), Christian Bourgois.
- *Théâtre* (1970), Christian Bourgois.
- *Anthropologie du conscrit français* (avec P. Dumont et E. Leroy Ladurie (1972), Mouton.
- *Le mangeur du XIX[e] siècle* (1975), Robert Laffont.
- *Qu'est-ce que la culture française ?* (1975), ouvrage collectif, « Médiations », Denoël/Gonthier.
- *Le Pénis et la Démoralisation de l'Occident* (avec Roger Kempf (1978), Grasset. Réédité en 1984, en édition de poche, sous le titre : *la Bourgeoisie, le Sexe et l'Honneur, complexe.*
- *Misérable et glorieuse, la femme du XIX[e] siècle,* ouvrage collectif animé et présenté par J.-P. Aron (1980) Fayard.
- *Les Modernes* (1984), Gallimard.

Le goût de la provocation

Curieux de tout (la liste de ses publications reflète la diversité de ses intérêts), c'était un amateur d'art préférant les ateliers d'artistes à la muséographie, ne méprisant ni la radio ni la télévision où, il fut producteur (*l'Histoire de la médecine* avec Marc Ferro en 1981, *l'Histoire des inventions* en 1983, *les Modernes* en 1986). Passionné de théâtre depuis son plus jeune âge comme spectateur et comme auteur, il avait le goût du cocasse féroce, de l'histrionisme et de la provocation. Il avait fait jouer plusieurs de ses pièces, notamment *le Bureau* et *Fleurets mouchetés*, satires de la bêtise et de l'arrivisme. Acteur aussi, parfois : ceux qui l'ont vu en travesti dans le rôle de la reine Victoria de *Freshwater*, un divertissement « familial » de Virginia Woolf, rient encore à son apparition en reine emperruquée, diamantée et lourdement maquillée poursuivant à cheval son prince consort et jouant carrément la farce auprès d'autres « amateurs », pas forcément tous ses amis, Ionesco, Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Florence Delay, Simone Benmussa.


CARLOS FREIRE

Il mettait la même fantaisie et la même verve à explorer – et pervertir – des domaines sérieux de l'histoire des sciences et des mentalités. Esprit libre, disséquant avec une érudition subversive et réjouissante les secrets bien cachés des habitudes alimentaires et culturelles, les tabous sexuels, les modes de la modernité, les relations que les sociétés entretiennent avec la maladie et la mort... Il déplorait que nos sociétés modernes n'admettent plus, dans le domaine de la santé, la notion de risque pour lui préférer l'utopie de la sécurité universelle : *« Depuis 1950*, déclarait-il en 1977, dans un séminaire organisé par le professeur Ruffié au Collège de France, *l'Occident, plus particulièrement en Europe, et presque caricaturalement en France, est submergé par l'utopie d'une sécurité généralisée, d'une asepsie universelle, d'une immunisation du corps et de l'esprit contre toutes les incertitudes et tous les périls... »* (3).

A la prochaine édition des *Modernes*, rapide inventaire de quelque cinquante « événements culturels » importants entre 1945 et 1983, mais aussi règlement de comptes avec les « maîtres à penser » et les modes, Jean-Paul Aron aurait dû rajouter cette découverte qui anéantissait la sécurité : le SIDA. Ultime ricanement du sort adressé à ce ricaneur, héritier d'un vieux puritanisme bourgeois, brillant « mangeur du vingtième siècle », docteur ès modernités, gourmet de tous les spectacles, sociologue de la grande bouffe du siècle dernier et lui-même digne président de l'Association des mangeurs de chocolat... *« Personne ne m'ignore, mais on ne sait pas qui je suis »*, répondait-il à propos des cénacles qu'il ne détestait pourtant pas fréquenter.

Une dernière image sur un visage amaigri, l'œil sombre trop lucide, qui guette l'autre côté de la caméra, attendant l'échéance. *« J'en ai marre »*, souffle-t-il, comme s'il oubliait une seconde de se tenir raide et droit. *« Pas de larmes ! »*, semblait-il dire, paraphrasant Maiakovski dans son testament, *« le défunt avait ça en horreur »*. Allons ! A table, messieurs les maîtres à penser !

NICOLE ZAND.

(3) « Ecologie humaine et économie de la santé ». Voir *le Monde* du 23 février 1977.

● Jean-Paul Aron sera incinéré, mercredi à 14 heures, au columbarium du Père-Lachaise à Paris.

● **M. Jack Lang : « Une leçon de noblesse.** – Le ministre de la culture, M. Jack Lang, a rendu hommage, dimanche, à Jean-Paul Aron, qui était l'un de ses proches amis et qui fut membre de son cabinet en 1981 : *« Il était l'éblouissement de l'intelligence et du cœur,* a notamment déclaré M. Lang. *Son œuvre courageusement lucide et corrosive est un appel constant à la conscience critique. En lui se mariaient magistralement le goût de la vie et le bonheur des recherches scientifiques les plus raffinées et les plus audacieuses. (...) La rare élégance d'âme avec laquelle il a, depuis trois ans, traversé l'épreuve du destin est pour tous ses amis une bouleversante leçon de noblesse ».*

Spectacles

théâtre

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère ! ... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. *Nous on fait où on nous dit de faire* : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. *Simone Weil 1909-1943* : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). *Les Mystères du confessionnal* : 21 h.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 18 h 30. Tokyo *Bar-Hôtel* : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. *Barthélémy* : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◊ *Rififoin dans les labours* : 21 h.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Louis Robilliard, 20 h 30. Orgue. Œuvres Messiaen, Rachmaninov, Tournemire. *Dans le cadre du Festival estival de Paris.*

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Paris, 21 h. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. *Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert*, Jean Galard. 21 h, flûte, orgues. Œuvres de Vivaldi, Albinoni, Bach, Mozart, Pergolèse. Dans le cadre du Festival Musique en l'Ile.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Arts antiqua de Paris, 19 h 15, 21 h. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VILLEMIN. Pavillon chromatique. 15 h. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Les Montparnos*, 14e (43-27-52-37).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHOCOLAT (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

INTRUDER (*) (philippin, v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLTERGEIST III (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE SOVIET (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : *Studio* 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE BRINGUE D'ENFER ! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE DERNIER TANGO À PARIS (**) (Fr.-It., v.f.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DYNAMITE BROTHERS (, v.f.) : Paris Ciné I, 10e (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAÎNÉS (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'ENFER DES ARMES (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'ESCALIER (Brit., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FAMILY LIFE (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

GEORGIA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; *Saint-André-des-Arts II*, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA HORDE DES SALOPARDS (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; *UGC Rotonde*, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PORTÉS DISPARUS 2 (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TORR LE GUERRIER (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Lundi 22 août

LES FILMS NOUVEAUX

BONJOUR L'ANGOISSE. Film français de Pierre Tchernia : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

COLD STEEL (*) Film américain de Dorothy Ann Puzo, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

COLORS. (*) Film américain de Dennis Hopper, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LECTRICE. Film français de Michel Deville : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé *Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette*, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAPANTSULA. Film Afrique du Sud d'Oliver Schmitz, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NICO. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POLICE ACTION. Film Hong Kong de David Chung, v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (t Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 20.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 19 h, 21 h 30.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

GERTRUD (Dan., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 21 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

L'INHUMAINE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 11 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 45.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 18 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

PINK NARCISSUS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 17 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 18 h 45, 20 h 30, 22 h 15 ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) 14 h 20, 16 h 05, 18 h 30, 20 h 15, 22 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 30.

PARIS EN VISITES

MARDI 23 AOUT

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, façade de la cathédrale (Office de tourisme).

« L'hôpital Saint-Louis et le canal Saint-Martin », 14 h 30, face au 47, rue de Bichat (Christine Merle).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'Hôtel de Lassay », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Arts et curiosités).

« Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro *Pont-Marie* (Dominique Fleuriot).

« Couvents et jardins secrets de Denfert », *15 heures*, 79, avenue Denfert-Rochereau (Isabelle Hauller).

« Le Marais, de l'*Hôtel de Beauvais* à l'Hôtel de Sully », 15 heures, métro Saint-Paul (Marie-Christine Lasnier).

« Le jardin du Luxembourg », 15 heures, 60, boulevard Saint-Michel (Paris et son histoire).

« Le nouveau quartier Plaisance », 10 h 30, métro Plaisance (V. de Langlade).

« Tombes célèbres du cimetière Montparnasse », 14 h 45, rue Froidevaux, angle avenue du Maine (V. de Langlade).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 22 août

TF 1

20.35 Téléfilm : Le viol de Richard Beck. De Karen Arthur, avec Richard Crenna. 22.10 Magazine : Super sexy. 22.55 Feuilleton : Le bateau. 23.45 Journal et Bourse. 0.00 Magazine : Minuit sport. De 1.00 à 6.25 Rediffusions. 1.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.25 Documentaire : Histoire du rire. 2.15 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.40 Magazine : Médiations. 3.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.35 Musique. 4.50 Documentaire : Histoires naturelles. 5.40 Les Moineau et les Pinson (rediff.).

A 2

20.30 Météo. 20.35 Feuilleton : Nord et Sud. De Richard T. Heffron, avec James Read, Patrick Swayze, Kristie Alley (dernier épisode). *Une saga à la manière d'« Autant en emporte le vent ».* 22.10 Série : Un juge, un flic. Les ravis. *Enquête dans une secte.* 23.10 Documentaire : La planète miracle. 8. L'invasion des glaciers. 0.00 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Jazz. Maxim Saury (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins, 1987).

FR 3

20.30 Cinéma : Rapt à l'italienne. ■ Film italien de Dino Risi (1973). Avec Olivier Reed, Marcello Mastroianni, Carol André, Nicoletta Machiavelli. *Un industriel italien est kidnappé alors qu'il partait en week-end avec sa maîtresse. Son beau-père paiera-t-il la rançon ?* 22.05 Journal et météo. 22.25 Magazine : Océaniques. Emission de Jean-José Marchand, réalisé par Pierre-André Boutang. Paul Morand (2e partie). 23.30 Mini-films. Harmonie fautive, de Monique Perez. 23.40 Musiques, musique. Nocturnes : Arnold Shoenberg : six petites pièces pour piano, opus 19, par *Pierre-Laurent Aimard.*

CANAL PLUS

20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Breakfast club. ■ Film américain, de John Hughes (1985). Avec Emilio Estevez. 22.00 Flash d'informations. 22.10 Tauromachie. Corrida filmée à Dax. 23.40 Cinéma : Les flics ne dorment pas la nuit. ■ Film américain de Richard Fleischer (1973). Avec Stacy Keach. 1.15 Cinéma : Ave Maria ■ Film français de Jacques Richard (1984). Avec Anna Karina, Feodor Atkine, Isabelle Pasco.

LA 5

20.30 Téléfilm : Voyage dans l'inconnu. De Richard Lang. 22.25 Série : Mike Hammer. 23.25 Téléfilm : La recherche des dieux. De Jud Taylor. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : La recherche des dieux (suite). 1.10 Capitaine Furillo (rediff.). 2.00 Le journal de la nuit. 2.05 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.30 Deux ans de vacances (rediff.). 3.25 Le clan Beaulieu (rediff.). 4.15 Musique : Aria de rêve. 4.25 Vive la vie (rediff.). 4.55 Top nuggets.

M 6

20.30 Téléfilm : Les massacreurs. De Teddy Page, avec Don Gordon Bell, James Gone, Barbara Peers. 22.00 Série : Cagney et Lacey. 22.50 Série : Destination danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy-Clip. 2.30 Feuilleton : Pot-Bouille. 3.25 Feuilleton : Nans le berger. 3.50 Pot-Bouille (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Henri Lefebvre, philosophe. 21.00 La lettre et l'image. Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté radiophonique publique de langue française. 22.00 Photo-portrait. Christian Lacroix, couturier. 22.15 Fred Deux et son double. Eté 1940, la fugue rue Saint-Denis. 22.40 Musique. La Roque-d'Anthéron : 8e Festival international de piano. 0.05 Du jour au lendemain. Le jour, le temps. 0.50 Musique : Coda. Chicago, la cité des vents.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 août 1988 à l'Auditorium des Halles) : *Sinfonia en fa majeur*, de J.C.F. Bach ; *Adagio et fugue pour deux flûtes et cordes en ré mineur*, de W.F. Bach ; *Concerto pour clavecin, cordes et basse continue en sol mineur Wq6*, de C.P.E. Bach ; *Sinfonia en sol mineur op. 6 n° 6*, de J.-C. Bach ; *Sinfonia n° 3 en fa majeur Wq 183/3*, de C.P.E. Bach, par le Concerto Koeln, 1er violon et dir. Werner Ehrhardt ; soliste : Gerald Hambitzer, clavecin. 22.37 La terrasse des audiences au clair de lune. 0.00 Dérives. Œuvres de Bach, Gluck, Mozart, Schubert, Fauré, Debussy, Schumann.

Mardi 23 août

TF 1

15.15 Feuilleton : Le Gerfaut (6e épisode). 16.30 Club Dorothée vacances. 18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et Tapis vert. 20.35 Cinéma : le Pactole. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1985). Avec Richard Bohringer, Patrick Sébastien, Pauline Lafont. *Un couple met au point un hold-up dans un supermarché, malgré la vigilance d'un policier aux méthodes personnelles. Un Mocky atypique, sorte de comédie de mœurs-polar, soigneusement amorale, mais finalement assez fade.* 22.00 Documentaire : Histoires naturelles. Proposé par Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. Stars fish. *Dominique, du groupe de rock Indochine, est un mordu de pêche.* 22.55 Série : Cannon. 23.45 Journal et Bourse. 0.00 Magazine : Livres en tête. 0.10 Magazine : Minuit sport. De 1.10 à 6.25 Rediffusions. 1.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.35 Documentaire : Histoire des inventions. 2.25 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.50 Magazine : Chocs. 3.35 Documentaire : Histoires naturelles. 4.25 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

16.40 Sport : Cyclisme. Championnat du monde en Belgique. 17.30 Jeu : L'arche d'or. Présenté par Georges Beller. 17.55 Série : Frank chasseur de fauves. Sept clefs pour Singapour (2). 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton : Petit déjeuner compris. 20.00 Journal. 20.30 Météo. ▶ 20.35 Cinéma : Paris brûle-t-il ? ■ Film français de René Clément (1966). Avec Jean-Paul Belmondo, Charles Boyer, Leslie Caron, Jean-Pierre Cassel, Bruno Cremer, Claude Dauphin, Alain Delon. *Une superproduction un peu poussive et confuse, achétype et unique exemple d'un cinéma gaullien.* 23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Histoires courtes. La face cachée de la Lune, d'Yvon Marciano. 0.00 Court métrage. Tancrède le croisé, de François Caillat.

FR 3

17.00 Série : Inspecteur Touton. 17.05 Série : Boumbo. Boumbo et les oisillons. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Série : Colorado. Aussi longtemps que l'eau coulera (1re partie). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.30 Cinéma : La maîtresse du lieutenant français. ■■ Film britannique de Karel Reisz (1981). Avec Meryl Streep, Jeremy Irons, Milton Mac Rae et Emily Morgan. *Un jeune noble anglais trahit sa fiancée et son rang pour vivre avec la maîtresse délaissée d'un officier français. Une œuvre de qualité et un beau duo d'acteurs.* 22.30 Journal et météo. 22.50 Magazine : Décibels. Présenté par Jan-Lou Janeir. Avec Arno, Lloyd Cole and the Commotions, Act. 23.25 Magazine : Espace francophone. La chanson francophone de Louisiane.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : La voie lactée. ■■■ Film français de Luis Bunuel (1969). Avec Laurent Terzieff. 15.40 Courts métrages : Manœ (Belgique) ; Il court, il court le monde (Belgique) ; Il s'agit de tout à fait autre chose (URSS). 16.00 Cinéma : Surexposé. ■ Film américain de James Toback (1982). Avec Nastassja Kinski. 17.40 Série : Superman. Cabou cadin : Pitou. En clair jusqu'à 20.31. 18.30 Cabou cadin : Rambo. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Comment claquer un million de dollars par jour. ■ Film américain de Walter Hill (1985). Avec Richard Pryor. 22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Remo sans arme et dangereux. □ Film américain de Guy Hamilton (1986). 0.05 Cinéma : La plage sanglante. □ Film américain de Jeffrey Bloom (1980). 1.30 Documentaire : Léopards en famille. 2.20 Courts métrages.

LA 5

16.00 Série : Capitaine Furillo. 16.55 Sandy jonquille (rediff.). 17.20 Dessin animé : Les Schtroumpfs (rediff.). 17.45 Le monde enchanté de Lalabel (rediff.). 18.05 Série : Riptide. 18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : Boulevard du rhum. ■ Film français de Robert Enrico (1972). Avec Lino Ventura, Brigitte Bardot, Guy Marchand. *Un aventurier au grand cœur tombe amoureux d'une star du muet et l'entraîne dans de rocambolesques poursuites. Une jolie comédie à l'américaine.* 22.40 Série : Mike Hammer. 23.30 Téléfilm : Le maître des clones. De Don Medford, avec Robyn Douglass, Ralph Bellamy, Art Hindle. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Le maître des clones (suite). 1.10 Capitaine Furillo (rediff.). 2.00 Journal de la nuit. 2.05 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.30 Deux ans de vacances (rediff.). 3.25 Vive la vie ! (rediff.). 3.55 Musique : Aria de rêve. 4.05 Le clan Beaulieu. 4.55 Top nuggets (rediff.).

M 6

15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Carnaval. 20.30 Téléfilm : Meurtres en série. 22.00 Série : Cagney et Lacey. 22.50 Série : Destination danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Feuilleton : L'île mystérieuse. 3.25 Nans le berger. 3.50 L'île mystérieuse (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Olga Bouton, assistante sociale, à l'origine de la JAC. 21.00 La lettre et l'image. Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté radiophonique publique de langue française. 22.00 Photo-portrait. Bettina Rheims, photographe. 22.15 Fred Deux et son double. Mireille et la Samaritaine. 22.40 Musique. La Roque-d'Anthéron : 8e Festival international de piano. 0.05 Du jour au lendemain. Arago, Cuvier, Newton. 0.50 Musique : Coda. Chicago la cité des vents.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 août 1988 lors du Festival de Salzbourg) : *Symphonie n° 3 en ré mineur*, de Mahler, par *l'Orchestre de jeunes Gustav-Mahler, le Tolzer Knabenchor*, et le chœur de femmes du Jeunesse chor de Vienne, dir. Claudio Abbado ; soliste : Jessye Norman, soprano. 22.37 Villes invisibles. Œuvres de Takemitsu, Ravel, Sibelius, Bach, Mahler.

Audience TV du 21 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

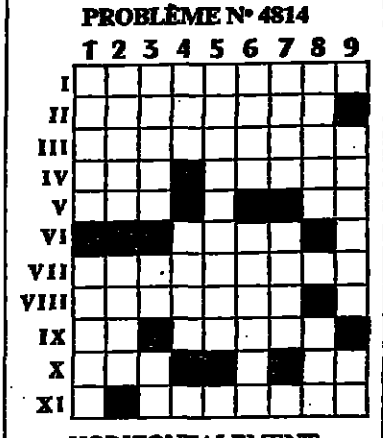
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	29.9	Amour risque 12.9	Stade 2 7.7	Casse-cou 4.1	La brute 1.5	3 milliards 2.1	La brigade 2.6
19 h 45	28.4	Amour risque 11.9	L'arche d'or 4.1	Casse-cou 5.7	Ça cartoon 2.1	3 milliards 2.6	La brigade 3.1
20 h 15	37.6	Journal 15.5	Journal 11.9	Wayne & Shuster 2.1	Ça cartoon 3.1	Journal 3.1	Chacun chez... 2.1
20 h 55	42.3	Pas de printemps 17.0	[illegible] 10.3	[illegible] 2.1	Spartacus 4.1	Les Dieux 9.8	Cœur champion 3.1
22 h 8	37.1	Pas de printemps 18.6	Pub 3.1	Journal 1.5	Spartacus 4.1	Les Dieux 11.3	Cœur champion 2.1
22 h 44	27.8	Documentaire 8.8	Documentaire 4.6	[illegible] 1.5	Spartacus 4.1	Mike Hammer 10.3	[illegible] -

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4814



HORIZONTALEMENT

I. Qui n'a donc plus d'espérances. – II. Un homme qui aimerait bien avoir la moitié. – III. Faire un travail de marin. – IV. Coule en Alsace. Ne sèche pas quand il est bon. – V. *Base de lancement.* Lie. – VI. Parfois pris dans la foule. – VII. Un homme qui croit avoir des raisons de se plaindre. – VIII. Le lilas, par exemple. – IX. Tient bien la bouteille. Comme une galère. – X. Arrêt d'activité. Un peu de lumière. – XI. Devient plus grand quand on l'aiguise.

VERTICALEMENT

1. Payé par celui qui recule. Peut réclamer une poupée quand il est malade. – 2. Lu par quelqu'un qui connaît ses lettres. Un vrai génie. - 3. Peut soutenir le buste. Un petit bout de femme. Base d'accord. – 4. Accueillit très mal. Ville de Suisse et région d'Allemagne. – 5. Doit être abandonnée par celui qu'on envoie au diable. – 6. Pas imaginaire. A laquelle on ne peut rien reprocher. – 7. Fils d'Enée. A découvert de nouveaux types de magnétisme. – 8. Pour le repos du guerrier. Un mot du Fils. 9. Très malin. Terme musical.

Solution du problème n° 4813

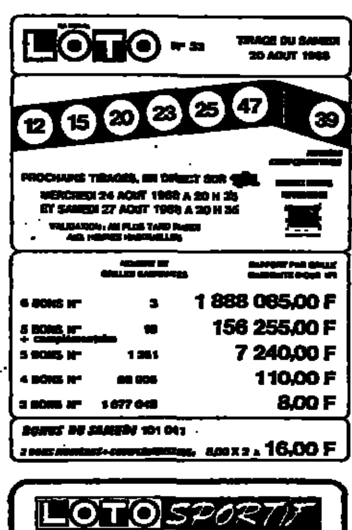
Horizontalement

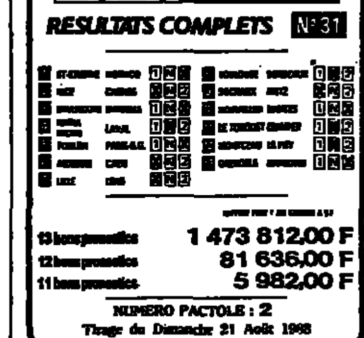
I. Vêtements. Somme. – II. Elus. ruée. apion. – III. Rot. anis. pie. ut. – IV. Iguanes. Râ. rusé. – V. Te. Lee. dalle. – VI. Ens. savoureux. – VII. Sil. Suavité. née. – VIII. Remercié. sou. – IX. Créa. ère. écru. – X. At. Lear. Veules.- XI. Item. si. feu.- XII. Savonnette. sens. - XIII. Amour. ôre. io. - XIV. Sec. sep. paroi. - XV. Nue. émeu. tisane.

Verticalement

1. Vérités. caisson. – 2. Eloge. irrita. – 3. Tutu. Elée. évasé. – 4. Es. alu. ma. môme. – 5. Anesse. nocc. - 6. Ernée. urne. nu. – 7. Nuis. sac. averse. – 8. Tés. davier. Eu. – 9. Se. ravier. stop. - 10. Pâlot. évier. - 11. Saï. lues. épi. - 12. Opérer. œufs. as. - 13. Mi. énucléé. Ra. - 14. Mousse. Réunion. - 15. Ente. xérus. soie.

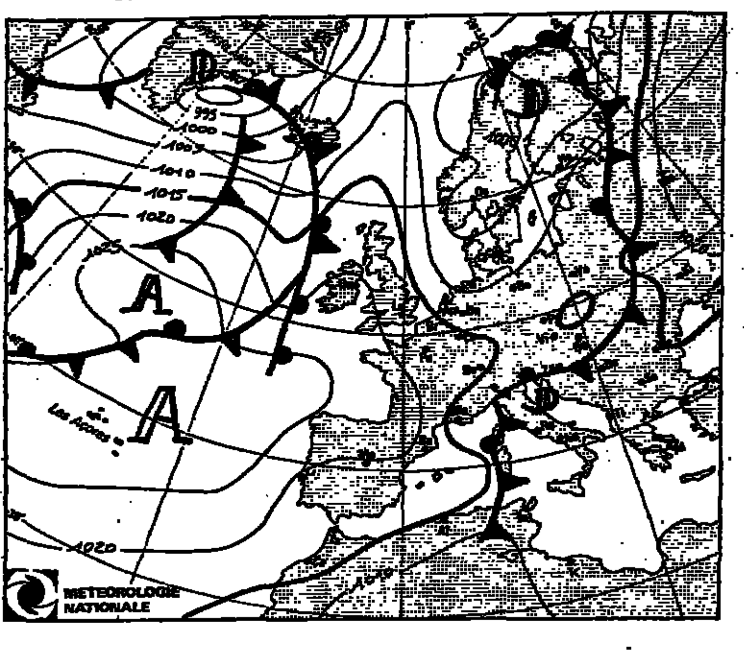
GUY BROUTY.



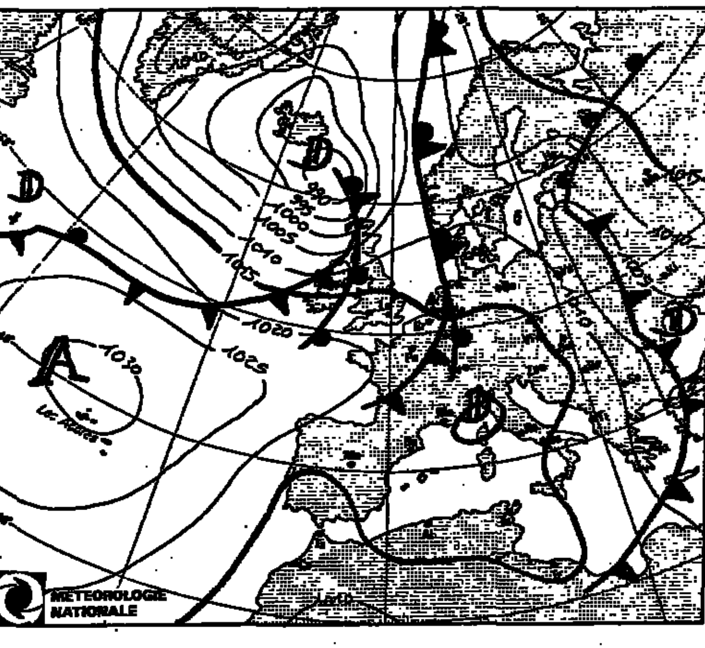


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 août à 0 heure et le mardi 23 août à 24 heures.

Une perturbation de faible activité circulera dans un flux de nord-ouest à ouest associée à des masses d'air humides et un peu fraîches pour la saison.

Mardi : nuages prédominants, sauf dans le Sud-Est.

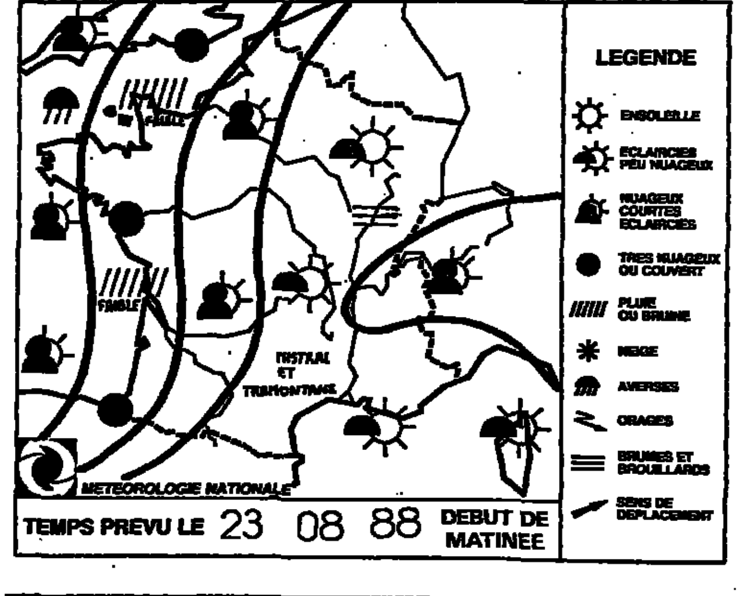
Le ciel très nuageux à couvert concernera le matin les régions proches de la Manche et de l'Atlantique avec de faibles pluies au nord de la Loire. Ce temps gris progressera vers l'Est en cours de journée pour atteindre le soir les régions s'étendant de la Lorraine au Massif central et à l'Aquitaine avec arrêt des pluies.

Avant l'arrivée de ce front, les éclaircies intéresseront le matin les régions du Nord-Est à l'Auvergne. Après son passage, les éclaircies se développeront. Mais elles seront médiocres au nord de la Loire.

Sur les Alpes du Nord, on risque encore des averses le matin ; puis les éclaircies reviendront.

Sur les Alpes du Sud et le pourtour méditerranéen, il fera beau. Mistral et tramontane faibliront l'après-midi.

Les maxima seront de 17 à 21 degrés en moitié nord, 26 à 29 degrés sur les régions méditerranéennes, 19 à 24 degrés ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-08-1988 à 6 heures TU et le 22-08-1988 à 6 heures TU — le 22-08-1988

FRANCE			
AJACCIO	28	17	D
BIARRITZ	20	15	A
BORDEAUX	21	13	A
BOURGES	22	11	C
BREST	17	12	C
CAEN	18	11	A
CHERBOURG	15	13	N
CLERMONT-FER.	20	12	A
DIJON	22	14	N
GRENOBLE St-M-H	22	17	N
LILLE	17	13	B
LIMOGES	19	10	C
LYON	22	14	N
MARSEILLE-MAR.	25	16	D
NANCY	20	8	C
NANTES	21	11	N
NICE	28	18	D
PARIS-MONTS.	19	14	C
PAU	20	12	N
PERPIGNAN	27	15	N
RENNES	17	13	D
ST-ÉTIENNE	10	6	C
STRASBOURG	20	10	C
TOURS	21	11	C
TOULOUSE	22	13	D
POINTE-A-PITRE	32	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	33	22	D
AMSTERDAM	19	14	P
ATHÈNES	30	23	D
BANGKOK	32	24	P
BARCELONE	23	18	N
BELGRADE	36	16	D
BERLIN	21	11	D
BRUXELLES	16	13	P
LE CAIRE	37	25	D
COPENHAGUE	19	13	D
DAKAR	28	25	P
DELHI	33	26	N
DJERBA	36	26	D
GENÈVE	23	10	N
HONGKONG	31	28	N
ISTANBUL	31	21	D
JÉRUSALEM	34	20	D
LISBONNE	25	18	D
LONDRES	17	10	D
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	17	10	C
MADRID	28	15	D
MARRAKECH	33	16	D
MEXICO	25	11	B
MILAN	28	15	N
MONTRÉAL	21	11	D
MOSCOU	21	12	D
NAIROBI	23	15	C
NEW-YORK	28	18	D
OSLO	20	11	C
PALMA-DE-MAL.	31	18	D
PÉKIN	29	18	N
RIO-DE-JANEIRO	26	21	C
ROME	31	20	D
SINGAPOUR	31	25	O
STOCKHOLM	21	11	O
SYDNEY	19	10	C
TOKYO	31	26	N
TUNIS	36	26	D
VARSOVIE	21	11	N
VENISE	29	17	D
VIENNE	22	15	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde CADRES

J'avance

Jeunes auditeurs vous irez loin...

...à la Banque Populaire de la Côte d'Azur solidement implantée sur la région (1000 personnes, 62 agences).
Diplômés d'une grande Ecole de Gestion ou d'un DECS, disposant d'une première expérience d'Audit, vous saurez mettre à profit vos compétences au sein de notre Direction du Contrôle.

Vous avez de reélles qualités de rigueur et de contact ainsi que des connaissances de base en informatique.
Bénéficiant d'une structure décentralisée, la Banque vous offrira des perspectives d'évolution diversifiées.
Basés à Nice, vous effectuerez de nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre candidature, sous forme manuscrite, CV + photo + prétentions à la Direction des Ressources Humaines - 4, rue du Docteur Baréty - 06000 NICE.

BANQUE POPULAIRE DE LA CÔTE D'AZUR

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

UNE DES PREMIERES SOCIETES D'ASSURANCE VIE RECHERCHE UN

ORGANISATEUR HAUT NIVEAU

Intégré au sein du département des Assurances Individuelles (400 personnes), il aura la responsabilité d'une équipe de 20 personnes dont 4 cadres assurant :
- la mise en place et le développement du système de gestion concernant les contrats grands-publics (Assurances grands-publics, PER, produits de capitalisations...),
- le suivi des systèmes informatiques,
- les missions d'organisations spécifiques au centre de gestion.

Pour ce poste nécessitant rigueur et sens des relations humaines nous souhaitons rencontrer un profesionnel de l'organisation, diplômé de l'enseignement supérieur et ayant au moins 5 ans d'expérience, si possible dans une compagnie d'Assurances.

LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

RECHERCHE SON

DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS ET DES TRANSPORTS

(X, Ponts et Chaussées, Centrale, etc.)

- A la tête d'une équipe de 100 personnes et responsable d'un budget très important, dans les domaines suivants : Routes, Bâtiments (collèges), Transports.
- Outre ses connaissances techniques, il lui est demandé :
- Une première expérience dans des fonctions similaires ou voisines ;
- une aptitude à la gestion des ressources humaines et financières ;
- le sens du dialogue avec les élus et les collectivités publiques.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à :
Monsieur le Président du Conseil Général de la Moselle
Hôtel du Département, B.P. 1096, 57036 METZ Cedex 1.

Rédacteurs études de crédit

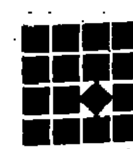
Nous sommes un établissement spécialisé du groupe des BANQUES POPULAIRES dans les domaines de l'affacturage et du financement des équipements. Pour étoffer notre service ETUDES DE CREDIT, nous recherchons des REDACTEURS.

Vous serez chargé d'étudier les demandes de financement d'équipement d'entreprises de tous secteurs et d'établir les contrats concernant les dossiers acceptés.

Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur (Maîtrise de gestion ou Ecole de Commerce), et vous avez acquis (ou pas) une première expérience dans une fonction similaire.

Votre rigueur et votre sens du risque vous permettront de rejoindre une équipe jeune et formatrice.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, au Service du Personnel - B.P.F.D. - 31, quai de Grenelle - 75738 PARIS Cedex 15.




MUTUALITE FRANCAISE

recherche pour sa
DIRECTION PREVOYANCE

CADRE FORMATEUR H/F

Vous aurez, au sein d'une équipe de formateurs, la responsabilité de concevoir et d'animer des stages sur la prévoyance.

Si vous *avez complété vos études supérieures (Droit, Sciences Eco...)* par une formation en assurances,

si vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans comme formateur (si possible dans le secteur des assurances

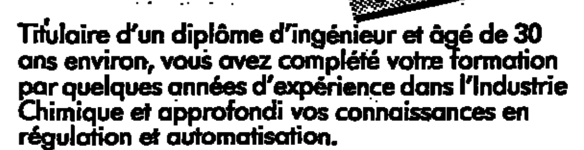
si vous êtes disponible pour de nombreux déplacements en province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo (restituée) et rémunération souhaitée à
MUTUALITE FRANCAISE
Division des Relations Sociales
255, rue de Vaugirard
75719 Paris Cedex 15.



Situé dans le peloton de tête des groupes mondiaux de l'Industrie Chimique, CIBA-GEIGY représente en France 5,5 milliards de CA, un effectif de plus de 4 000 personnes et 10 unités de production.

INGENIEUR DE PROJETS



ARTS ET METIERS, INSA OU EQUIVALENT

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et âgé de 30 ans environ, vous avez complété votre formation par quelques années d'expérience dans l'Industrie Chimique et approfondi vos connaissances en régulation et automatisation.

Au sein d'une usine en pleine expansion nous vous confierons des missions diversifiées dont le niveau d'autonomie et de responsabilité sera fonction de votre expérience.

Après une étude approfondie de nos moyens de production, vous concevrez et réaliserez de nouvelles installations tout en proposant des modifications visant à améliorer les structures existantes.

La maîtrise de l'Allemand et votre sens relationnel vous permettront de collaborer efficacement avec une équipe de spécialistes.

Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à :
Etablissement CIBA-GEIGY SA
37, av. de Bâle - 68330 HUNINGUE

CIBA-GEIGY

CONTESSE

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Engage, pour son siège, son

CHARGE de CLIENTELE "GRANDES ENTREPRISES"

MISSION : Professionnel confirmé, vous serez chargé, auprès des entreprises régionales les plus importantes, d'y développer nos produits les plus performants en matière de financements, placements et services bancaires.

FORMATION : Après des études supérieures avec option banque ou finances, vous avez acquis la maîtrise des techniques de financement ainsi que la connaissance du droit et de la fiscalité des entreprises.

EXPERIENCE : 5 ans minimum au sein d'un établissement bancaire ou financier, dans un poste analogue comportant analyse et montage de dossiers de financement importants.

QUALITES : Votre goût des contacts à haut niveau, votre efficacité et votre fiabilité ont fait de vous un interlocuteur reconnu par les responsables d'entreprises.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo, réf CA 64/52) à notre conseil

Jacques JAMMET BJS CONSULTANTS
3, rue gaston Planté - 64300 ORTHEZ
qui vous assure d'une confidentialité absolue.
BORDEAUX - ORTHEZ - TOULOUSE

Membres de la C.S.N.C.R.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

PME leader national en conception et fabrication imprimantes Vidéotex et produits péritéléphoniques recherche dans le cadre de son expansion.

UN DIRECTEUR INDUSTRIALISATION FABRICATION

Sa mission : contrôle de qualité, suivi des produits de la fabrication au S.A.V., nomenclatures, méthodes de production. Ses interlocuteurs : la direction générale, le bureau d'études, l'équipe production, les sous-traitants.

Le profil : 30 ans minimum, diplôme d'ingénieur, une expérience réussie de 5 ans minimum dans le domaine fabrication électronique est requise.

Le lieu de travail : banlieue Nord-Ouest, 15 km de Paris.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite avec prétentions sous nº 8 717, LE MONDE PUBLICITÉ - 4, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

ASSOCIAT. 1901
Gérant maison d'enfants à caractère social (M.E.C.S.) 0-12 ans (26 lits), CC 1951
cherche

1 DIRECTEUR(TRICE)

dipl. E.N.S.P. souh. Env. c.v. à Dominique Munier. Les Poussinets, 37, rue du Gal Leclerc, 95210 St-Gratien.

CONTESSE

Structure intercommunale de l'Isère
recherche

CHARGÉ DE MISSION ÉCONOMIQUE

MISSIONS :
- animation et gestion d'une pépinière d'entreprises ;
- accueil d'entreprises et accompagnement lors de leur installation ;
- coordination avec les partenaires chargés du développement économique (Comité d'expansion, chambres consulaires, organismes de formation, ANPE...) ;
- suivi et réalisation d'un contrat de pays de développement économique.

PROFIL :
- formation juridique ou économique (minimum : BAC + 4) ;
- expérience similaire *souhaitée ;*
- Initiative, disponibilité et aptitude à la négociation indispensables.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à :
M. le Président du District,
1, bd de Lattre-de-Tassigny,
BP 28,
38260 La Côte-Saint-André.

Collège/Lycée privé mixte, région parisienne recherche

CADRE ÉDUCATIF

pour assurer responsabilité de son internat.
Envoyer c.v., photo et prétentions à :
M. CHEVALIER
B.P. 17, 94320 THIAIS.

GROUPE TRANSP. IMPORT. CHERCHE
DIRECT. ADMINISTRATIF.
35 ans env. exp. organisat., comptable et informat. Dipl. HEC, ESSEC, SUP. CO, angl. indisp. Situat. SUD FRANCE.
Ecr. avec c.v. et prétentions s/nº 8 716,
le Monde Publicité
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

Exploitant des remontées mécaniques d'une

IMPORT. STATION DE SPORTS D'HIVER

Recherche

1 JEUNE INGÉNIEUR A ET M OU ÉQUIV.

Pour seconder sur le plan *technique et commercial son* directeur d'exploitation.
- Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur de format. génér. pouv. avoir une exp. de 2 à 5 ans.
- Une bonne connaissance du milieu montagnard, des qualités de meneur d'hommes et un contact aisé avec la clientèle seront appréciés.
- La pratique du ski est indispensable.

Adresser lettre manuscrite + photo + prét. à :
R.D.T.S.
24 bd de la Colonne,
73000 CHAMBÉRY.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE

RECHERCHE

JURISTE

Titulaire d'une maîtrise ou d'un DEA (droit du travail) pour assister le sous-directeur des relations sociales (service du personnel, formation professionnelle, école de service social, relations avec les organisations syndicales).
Notions sur l'organisation de la Sécurité sociale et connaissances de la Convention collective souhaitées.
Contrat à durée déterminée.
Salaire brut :
9 488,50 F X 13,66.

Adresser c.v. détaillé à Monsieur le Chef du Personnel, 17/19 rue de Flandre, 75954 Paris Cedex 19, av. le 12 septembre 88.

propositions diverses

Recherche PARIS, famille chaleureuse avec adolescents pour accueillir
UN AN
à partir FIN SEPTEMBRE
J.F. française ayant vécu 10 ans aux USA et désirant reprendre son éducation française. Conditions à fixer.
Tél. : (16) 22-24-06-63
début septembre.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Fille 23 ans
école Martle
ch. pl. ESTHÉ., COSMÉTIQUE
Tél. : (16) 40-46-15-40.

J.F. française, 28, secrét., tril. all., angl., en RFA depuis 1981, connaiss. traitement texte/ informatique, recherche nouvel emploi en France, libre de suite, Isabelle BAULEY, Passauerstrasse 35, D-8000 Munich 70.
Tél. 19-49-89-760-98-11.

J.H. 29 ans BAC G2, 9 ans d'expérience, rech. poste stable dans la comptabilité.
Tél. 42-71-13-56
ap. 18 h ou répond. téléph.

1 SEUL COLLABORATEUR vous manque et tout est dépeuplé. Ne cherchez plus, je suis le chaînon manquant. 27 ans, créatif, études sup., audiovisuel, édition, presse, pub. (direction artist., prod., collections), ch. à évoluer dans GALAXIE GUTENBERG ou MARCONI.
Ecrire sous le nº 8 708
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

H. 37 a. expér. presse mensuelle et quotidienne, rech. poste rédact. chef techn.
Ecrire sous le nº 6 036
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Secrét. dir. ch. empl. pr début sept. Nombr. réf. Contacter Hélène Kanoute au 42-96-02-40 le soir. 64, r. Ste-Anne, PARIS 2e.

GÉOMÈTRES
SOCIÉTÉ
DE SONDAGES,
ENTREPRISES
DE TRAVAUX PUBLICS,
VOUS RECHERCHEZ
OPÉRATEUR
ou TECHNICIEN
TOPOGRAPHE,
je suis disponible
J.H. 23 ans
- Dipl. bac F3 + dipl. univ. d'adjoint technique.
- Sous-off topographe.
Lib. O.M. fin juillet 1988.
Envoie c.v. sur demande.
Ecrire sous nº 8 697
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

17e arrdt

Près Bld BATIGNOLLES - Studio tt cft, 2e étage et sur rue. Prix : 290 000 F. Sur place le 23-08 de 12 h 30 à 16 h. 16, rue Puteaux, 17e.

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD. Centre ville, rue calme. Très jolie vue. Exclusif 2e étage. CHARMANT 2 p. 48 m² + 10 m². Proche gare. Prix : 820 000 F. De Haviland 46-02-60-60.

BOULOGNE NORD. URGENT Séj. dble chbres, 63 m², rez de ch. clair. Possib. profes. libér. Prix très intéressant. De Haviland 46-02-60-60.

95- Val-d'Oise

CERGY CENTRE-VILLE
A 5' GARE, RER
Part. vend de résidence calme, standing, F 3, 74 m², cuis. équipée, cave, parking en sous-sol, chauffage indiv. 740 000 F — 30-38-07-13.

appartements achats

IMMO MARCADET
Recherche urgent ttes surfaces, même à rénover.
PARIS ou portes.
Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour Banques, Stés multinationales et diplomates, gnds appts de stdg. 5-6-7 pièces. 42-80-20-42.

RÉSIDENCE CITY
rech. pour Multinationales et Ambassades APPTS HAUT DE GAMME av. min. 2 chbre et VILLAS Paris ouest-est.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

locations meublées offres

Paris

MARAIS
Studio meublé tout conf. à louer pour un an ou plus, 4 000 F ch. compr. Visite s/pl. : 23 août, 12 h à 18 h et 24 août, 10 h à 14 h. 10, r. du Trésor, 75004 Paris.

pavillons

CHAMPIGNY-CŒUILLY
Val-de-Marne (94500).
A vendre pavillon 1980. Sur sous-sol, 4 chambres, 2 s. de bs, cuis. équip., salle de séjour, 2 w.-c. 2 garages, terrasse.
Terrain 720 m².
Prix : 1.000.000 F.
Téléphone : 48-80-25-02.
Après 19 heures.

maisons de campagne

VILLERS-SUR-MER
300 m centre ville, 500 m plage, maison indiv. meublée avec terrasse ensol., 2 p. + mezzanine aménagée, cuis., bains, w.-c., gren., garage, 250 000 F. 45-56-12-66 bur. 48-59-55-93 le soir.

propriétés

BEAUMONT-LE-ROGER (27), 120 km de Paris. Base de loisirs, tennis. Ppté norm. authenti., restaurée, parfait état, habit. de suite, meublée : dble séj. avec chem., mezz., 5 ch., 2 salles de bns, 2 w.-c., gde cuis. S./terr. plat de 6 000 m², pouv. être div. : 650 000F avec 2 000 m² ou totalité à desc., facil. vend. à part. de 200 000 F. 42-66-00-06 *de préférence soir sauf* week-end ou répondeur.

RARE. Dans île, bord de l'Essonne, 30' Paris, ppté p/pied, 190 m² s/pelouse 3 000 m², ent. rén., charme. 2 940 000 F. Réf. 147. André Korbia SA 43-70-69-69.

bureaux

Locations

EXCEPTIONNEL PONT CLICHY
5 stations St-Lazare, autoroute Nord, Pontoise direct,
3 700 m² CLOISONNÉS
Bureaux, informatique, neuf, air conditionné, sécurité, parkings, jardin,
700 F/m²
Mich. Bernard 45-02-13-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION
DEPUIS 80 F/MOIS
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e.
INTER DOM 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

Sports

ATHLÉTISME : les 800 m et 1 500 m aux Jeux olympiques

Le défi de Saïd Aouita

Le champion olympique du 5 000 m à Los Angeles, Saïd Aouita, vise les titres sur 800 m et sur 1 500 m à Séoul. La plus courte des deux distances lui était devenue étrangère il y a quatre ans. En moins de trois semaines, il a néanmoins battu successivement tous les meilleurs spécialistes de l'épreuve. Le dimanche 21 août à Cologne, le héros de Casablanca a achevé sa démonstration : 1 min 43 s 86, record personnel.

COLOGNE
correspondance


H.-J. KNIPPERTZ/AP

« Je suis le meilleur. » Comment ne pas croire Saïd Aouita, vingt-sept ans, marocain, recordman du monde des 1 500 m et 5 000 m, champion olympique sur cette dernière distance à Los Angeles, quand il se pose en roi du demi-fond ?

Pourtant, il surprend quand il émet la prétention de s'aligner sur 800 m et sur 1 500 m dans un mois aux Jeux de Séoul. Mais n'est-ce pas une sorte de défi pour mieux prouver sa supériorité ?

Sur 5 000 m, Aouita ne craint personne : son endurance et sa vitesse terminale le rendent invincible. Inutile de le courir, il l'a déjà gagné. Alors, autant choisir le 1 500 m, histoire de régler définitivement leur compte à Cram, le Britannique, et à Bile, le Kenyan. Ce simple match, décidé en début de saison, aurait déjà été beau. Il ne l'est pas encore assez au goût de Saïd. *« Il y a environ trois semaines,* sourit le coureur, *je me suis rendu compte que j'allais plutôt vite à l'entraînement ; d'abord, ça m'a surpris, puis je me suis dit que dans ce cas je pourrais aussi bien courir le 800 m à Séoul. »* Et il l'a annoncé.

La bombe a éclaté dans le petit monde du demi-fond. Entre les 12,5 tours du 5 000 m et le double tour de piste du 800 m, l'effort change, le rythme aussi. Accoutumé à des distances plus longues, le Marocain prenait le risque de l'échec. On ne rompt pas en deux mois avec des habitudes de quatre ans. Sauf si l'on ne doute pas d'être le meilleur.

« Tous battus »

« Je connais mes temps d'entraînement ; je vaux 1 min 42 s au 800 m ; j'en suis sûr. A Séoul, cela suffira pour gagner. De toute manière, la vitesse ne sera pas tout. Une finale olympique est d'abord tactique ; alors j'ai voulu me mettre au point et vérifier en Europe de quoi je serais capable dans tous les cas... » Il est venu et il a vu : *« J'ai rencontré les meilleurs spécialistes de la distance ; je les ai tous battus ; je suis donc rassuré. »*

A Vérone, il a d'abord dominé le Britannique Elliott, le Brésilien Barbosa, le Kenyan Koskei et le Sénégalais Fall. A Edimbourg, sur 1 000 mètres, il s'est offert le Britannique McKean, avant de poursuivre son affaire cette semaine : exécution *in extremis* au sprint, vendredi à Bruxelles, de l'Américain Gray, meilleur performeur mondial de l'année. *« Pour la première fois, j'ai eu peur de perdre la course. »* Mais dimanche, à Cologne, il devance les Brésiliens Cruz et Barbosa en 1 min 43 s 86.

En quatre courses, Saïd Aouita s'est donc adapté. A ses yeux, c'est normal : *« J'ai toujours été un vrai coureur de 800 m. J'ai commencé ma carrière sur cette distance, en même temps que le 1 500 m. Si je suis devenu bon sur 5 000 m, c'est simplement par hasard. Il y a quatre ans, j'étais blessé et j'ai eu peur de prendre le 1 500 m à Los Angeles à cause de la vitesse terminale des Anglais Coe et Cram. J'ai donc choisi le 5 000 m... Et j'ai gagné grâce à mon sprint final, encore efficace sur cette distance. Ensuite, on m'a étiqueté comme un coureur de longue distance. On a eu tort. »*

Aouita connaît trop bien ses courses pour mentir. *« Dans les meetings, j'ai essayé différentes tactiques pour être prêt à toute éventualité à Séoul. A Bruxelles, j'ai laissé Gray prendre de l'avance — 15 mètres — pour savoir si j'étais capable de le rattraper en cas de mauvais départ. A Cologne, au contraire, je suis très bien parti. »*

Il a gagné dans les deux cas. *« Si je reste dans cette forme-là, il n'y a aucun doute, je ferai les deux distances à Séoul. »* Il alignera donc sept courses, quatre pour le 800 m, trois pour le 1 500 m, comptant sur sa résistance pour tenir et sur sa vitesse terminale pour l'emporter dans la dernière ligne droite. Tout à sa réadaptation au 800 m, sûr de sa force, Aouita n'a d'ailleurs même pas daigné s'inquiéter de l'envolée de Cram sur 1 500 m à Bruxelles : 3 min 30 s 95, meilleure performance mondiale de l'année. *« De toute manière, à Séoul, ce sera plus rapide. »*

Au bout du compte, pour Aouita, deux médailles d'or prévues... *« Ou une seule, si jamais je change d'avis au dernier moment, car j'en suis tout à fait capable. Personne ne me force à courir le 800 m. »*

Libre et indépendant, il ne se considère engagé que par sa classe et par son ambition. *« Après Séoul, je remonterai sur les grandes distances et, aux Jeux de Barcelone en 1992, je courrai 5 000 m et 10 000 m, mais pas le marathon. Jusqu'à nouvel ordre. »*

CLAUDE ASKOLOVITCH.

---

100 mètres haies

Le cinquième record de Donkova

Blessée à un genou en 1987, la Bulgare Yordonka Donkova avait perdu la suprématie mondiale du 100 mètres haies. Quatrième aux championnats du monde de Rome, elle avait aussi laissé sa compatriote Ginka Zagortcheva lui ravir, pour un centième de seconde, le record mondial de la spécialité qu'elle avait descendu en quatre étapes de 12 s 36 à 12 s 26 en 1986.

Entraînée par Georgy Dimitrov, Donkova, qui fêtera son vingt-septième anniversaire en septembre, est revenue à son meilleur niveau cette saison : à Stara-Zagora, dans le centre de la Bulgarie, samedi 20 août, elle a repris le record du monde avec un « chrono » de 12 s 21. Commentaire de Donkova : *« Je sens que je peux réaliser 12 s 10. »*

Détail qui n'a rien à voir : à l'âge de cinq ans, la petite Yordonka avait dû être amputée de trois doigts à la main droite à la suite d'un accident.

FOOTBALL : un Soviétique en championnat de France

Khidiatouline, ballon d'essai

Grâce à sa victoire à Toulon (1-0), le samedi 20 août, pour la huitième journée du championnat de France de football, le Paris-SG a conforté sa position de leader. Les Parisiens possèdent 2 points d'avance sur Auxerre, victorieux de Caen (3-0), et trois points sur Bordeaux, tenu en échec à Toulouse (1-1), où le Soviétique Vagiz Khidiatouline s'adapte peu à peu au jeu de son équipe.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Vagiz Khidiatouline n'était pas sans reproche sur le but bordelais qui faillit bien, à la trente-cinquième minute, précipiter la défaite de Toulouse. Mais le public du Stadium n'a rien dit, préférant concentrer sa mauvaise humeur sur Yannick Stopyra, ce transfuge toulousain qui porte aujourd'hui les couleurs des Girondins. Arrivé début juillet dans le championnat de France, le libero de l'équipe nationale soviétique vit à Toulouse un doux état de grâce.

Son adaptation encore imparfaite au jeu de son équipe est pardonnée, sa récente expulsion face à Metz oubliée. Vice-champion d'Europe avec l'URSS, il dispose d'un énorme capital de sympathie qu'il fait fructifier avec une recette simple : le sourire. Malgré la barrière de la langue, il s'est intégré naturellement au groupe toulousain. Avec les frères Passi, il baragouine quelques mots d'anglais. Avec les autres, lorsque le langage universel du football ne suffit pas, il s'aide des mains. *« Il a un tempérament latin,* constate Francis Andreu, le directeur administratif du TFC. *Quand il discute avec l'Argentin Beto Marcico, on dirait du Pagnol. »*

Ce garçon de vingt-neuf ans est aimable, pas fier et talentueux, soit, mais cela n'explique pas la curiosité dont il fait l'objet. *« Vagiz est arrivé »*, chantait *la Dépêche* dans toute la largeur de sa première page le jour de son atterrissage à Blagnac. Depuis, il est le footballeur le plus photographié de France. *« Avec toutes les retombées médiatiques, nos sponsors ont amorti en moins de deux mois leur investissement de l'année »*, estime Francis Andreu.

Khidiatouline à Toulouse, c'est un Tintin soviétique au pays des violettes. Sur son front dégagé, il a le toupet blond du héros d'Hergé, mais pas sa vocation d'aventurier. Premier footballeur autorisé à quitter l'URSS pour un club professionnel occidental, il se considère plutôt comme un ambassadeur. *« C'est une grande responsabilité et un grand honneur pour moi de représenter le sport soviétique »*, estime-t-il dans un parfait style diplomatique.

Pour deux ans

Quand le 16 janvier dernier la société Dorna, basée au Liechtenstein, l'a contacté pour lui proposer les services de l'international soviétique, Francis Andreu est resté incrédule. Huit mois après, il s'interroge encore : *« Pourquoi est-il chez nous alors que des clubs italiens et espagnols avaient fait des propositions ? Sans doute à cause de l'atmosphère familiale du TCF, propice à une adaptation facile. »* Le Spartak de Moscou, club de Khidiatouline, avait rencontré Toulouse en Coupe d'Europe et, confie Francis Andreu, *« j'ai eu l'impression dès notre première rencontre que les gens de Dorna en savaient autant que moi sur le club »*.

Pour les autorités soviétiques, c'est un ballon d'essai. De la bonne réussite de l'expérience pourrait dépendre l'extension de cette « perestroïka » sportive. Vagiz l'éclaireur sourit : *« Ce n'est pas parce que je jouerai mal que d'autres footballeurs ne sortiront pas d'URSS. Les choses évoluent dans le bon sens. La question va se régler positivement. »* On sait que Moscou est prêt à laisser partir le gardien international Rinat Dassaev, et la Juventus de Turin a offert 20 millions de francs pour Alexandre Zavarov.

Cette somme n'étonne pas Francis Andreu : *« Nous avons été des précurseurs, mais nous ne pourrons sûrement pas poursuivre dans cette voie, car les conditions économiques vont changer. Imaginons que Belanov soit disponible, il y aura dix clubs sur les rangs. »* Pour Khidiatouline, dont le transfert a été négocié dans le plus grand secret, il n'y a pas eu de surenchère. *« Nous avons fait une bonne affaire,* avoue le directeur du TFC. *Elle serait même mirobolante si Vagiz nous appartenait, mais il n'est que prêté pour deux ans avec option pour une troisième saison. »*

Hormis la somme versée aux autorités soviétiques, le contrat de trente-cinq pages prévoit que le club doit assurer au joueur un logement, les frais de nourriture et la mise à disposition d'une automobile. Quant à l'indemnité mensuelle reversée à Khidiatouline par l'ambassade d'URSS, *« c'est un arrangement avec mon pays »*, déclare le Soviétique, aussi discret sur son salaire que ses collègues occidentaux.

Dans sa villa sur les hauteurs de la ville, avec sa femme et ses deux enfants qui viennent de le rejoindre, Vagiz s'adapte sans difficulté apparente à sa vie toulousaine. Les dirigeants du club attendent qu'il en soit de même sur le terrain pour donner suite à la nouvelle proposition de la société Dorna et transformer le prêt en un transfert véritable. Malgré sa générosité dans l'effort, le défenseur soviétique n'a pas encore donné sa pleine mesure. Le football français l'a un peu surpris : *« Il y a de merveilleux joueurs,* dit-il, *très bons sur le plan individuel, mais le jeu est moins organisé collectivement qu'en URSS. »* Le libero doit régler son placement en conséquence.

Immergé dans le football-business, Vagiz Khidiatouline compte tirer de son séjour des enseignements qui pourraient profiter à l'instauration en cours du professionnalisme en URSS. Il n'est pas investi d'une mission particulière, mais, dit-il, *« je suis ravi de toucher ces problèmes du doigt, j'observe, et un jour sans doute j'aurai l'occasion de dire mon mot »*. Il le pourra souvent, puisqu'il reste à la disposition de son équipe nationale, dont il est un pilier. Dès le 31 août il la retrouvera pour Islande-URSS. Puis, en attendant la trêve hivernale du football français, pendant laquelle des vacances au pays sont déjà programmées, la famille Khidiatouline pourra soigner son éventuel déracinement en regardant la télévision. Sur le toit de la maison, une antenne parabolique capte la première chaîne soviétique...

JEAN-JACQUES BOZONNET.

SURF : le championnat du monde

La France au creux de la vague

Vainqueur une semaine plus tôt à Lacanau, l'Australien Tom Carrol s'est encore imposé le dimanche 21 août à Hossegor dans la deuxième des trois étapes françaises du championnat du monde de surf. Il a battu en finale le Californien Richie Collins, après avoir superbement éliminé Tom Curren, lauréat 1985 et 1986, en quarts de finale. Les surfeurs français sont restés dans un anonymat d'autant plus remarqué que la France est devenue l'une des principales étapes du circuit professionnel.

HOSSEGOR
de notre envoyé spécial

Les haut-parleurs installés sur la plage déversent sans arrêt les derniers tubes des Inxs ou de Midnight Oil, les groupes de rock australiens actuellement en vogue. Sur l'eau, les meilleurs équilibristes de la houle viennent aussi du pays des kangourous. Neuf des seize professionnels qui ont dominé le circuit mondial 1987 s'entraînent près de Melbourne ou de Sydney. Les Californiens n'apprécient pas, et les luttes d'influence à la tête de l'Association of surfing professionnal (ASP) font des vagues.

Pendant que les deux nouveaux continents s'affrontent, la côte landaise tire les galets de l'écume. Lacanau, Hossegor et Biarritz, les trois épreuves françaises, attribuent plus de points et de primes que les deux géants du surf. Seule, Hawaï, berceau de la discipline, offre mieux.

Mais autant les rouleaux landais sont appréciés des surfeurs anglo-saxons et hawaïens, autant les Français ont des difficlutés à s'exprimer sur les déferlantes étrangères. Hormis David Vetea, qui se veut d'ailleurs plus Tahitien que métropolitain, aucun de ceux-ci ne gagne sa vie décemment en glissant sur les vagues. Une pauvreté qui contraste avec les résultats des amateurs, l'équipe de France détenant le titre européen depuis quatre ans. Mais aucun de ses membres n'a franchi avec succès le cap du professionnalisme.

La Fédération française de surf et de skate (FFSS) ne peut leur en fournir les moyens. Elle ne recense que 5 000 licenciés pour 15 000 à 20 000 pratiquants. Or, les subventions ministérielles sont attribuées proportionnellement au nombre d'adhérents. *« Ce problème reste insoluble ; le surf était à l'origine uniquement un sport de loisir,* explique Jean-Louis Bianco, le jeune président de la FFSS. *Un encadrement de nos surfeurs par des pros demeure un vœu pieux. D'autant que les épreuves ASP polarisent les sponsors et épongent les budgets qui pourraient se tourner vers le réseau amateur. »*

Pour combler le vide entre ces deux hémisphères du surf, François Payot, organisateur du Rip Curl d'Hossegor a fondé l'European Pro Surfing Association, circuit semi-professionnel limité au Vieux Continent. Ce marchepied a fonctionné efficacement pour le Gallois Karwyn Williams, leader de l'EPSA, qui a éliminé à Hossegor le champion du monde en titre, l'Australien Damien Hardman. Pour emprunter son sillage, le surf français dispose désormais d'une section de sport-études à Biarritz et d'un centre de formation des cadres à Anglet. La fédération essaie de construire l'avenir.

Coup de pouce présidentiel

Mais la France devra parallèlement conserver sa place privilégiée sur le plan des organisations. L'ASP envisage de calquer son calendrier sur celui de l'association des tennismen professionnels. Au lieu d'aligner vingt-quatre épreuves hebdomadaires, elle veut dégager cinq compétitions majeures (en Australie, en Californie, en Europe, au Japon et à Hawaï) comparables aux tournois du grand chelem.

Dans cette perspective, chaque organisateur se bat pour que son épreuve devienne la supersérie de sa zone géographique. L'an passé, Biarritz annonça son intention de passer à 70 000 dollars de prime. Hossegor et Lacanau lui ont emboîté le pas. Une surenchère inutile, puisque le règlement de l'ASP impose aux seize meilleurs surfeurs de participer à toutes les compétitions dotées d'au moins 35 000 dollars. Et des rumeurs courent déjà le long des plages : Biarritz proposerait l'an prochain 100 000 dollars.

« Même si cela se concrétise, nous ne suivrons pas, lâche François Payot. *Biarritz s'appuie sur un gros sponsor. A Lacanau, la municipalité a compris l'intérêt du surf pour son image de marque. Plus un organisme place de l'argent dans une épreuve, plus il souhaite en contrôler le déroulement. A Hossegor, nous préférons garder notre indépendance. Le Rip Curl Pro s'est créé une identité, celle du retour à la compétition pure, sans concession à l'environnement. »* Les conditions naturelles l'ont aidé cette année. Les concurrents ont surfé vendredi leurs plus belles vagues depuis le début du circuit 1988. Hossegor a donc ses propres arguments que François Payot entend exploiter : *« La venue du président de la République samedi, celle de M. Jack Lang dimanche, représentent un sacré coup de pouce. Pour nous, comme pour le surf en général. »*

THIERRY CERINATO.

Le coup de tête d'Eric Cantona

« Je ne jouerai plus en équipe de France tant qu'Henri Michel sera à sa tête. » Déçu de n'avoir pas été retenu pour le match amical France-Tchécoslovaquie du 24 août, le footballeur marseillais Eric Cantona s'en est pris violemment, samedi 20 août à Strasbourg, à l'entraîneur national. *« Je souhaite qu'un jour on s'aperçoive qu'Henri Michel est le sélectionneur le plus incompétent du monde »*, a ajouté le jeune espoir français. Des propos tenus de sang-froid devant les caméras de télévision. Sous la froideur apparente, on devinait le bouillonnement d'une rancœur depuis longtemps ruminée. *« J'avais besoin de me vider »*, a-t-il lâché en guise d'explication à cette subite attaque.

A vingt-deux ans, Eric Cantona n'en est pas à son premier esclandre. Mais cette fois, aux yeux du président de la Fédération française de football, les bornes ont été franchies : *« Ces propos sont inadmissibles, indignes d'un international »*, a déclaré M. Jean Fournet-Fayard, qui n'exclut pas des sanctions disciplinaires contre le joueur. Ecarté de l'équipe de France espoirs pour laquelle il avait été retenu, Cantona sera *« entendu »* dans le courant de la semaine par les instances fédérales.

Déjà vertement critiqué par l'entraîneur toulonnais Rolland Courbis il y a quinze jours, Henri Michel s'est indigné des déclarations du Marseillais : *« Il m'a pratiquement traité de sac à merde, on serait choqué à moins. Je peux comprendre certaines réactions de déception mais il en est d'autres que je ne puis accepter. »* Le sélectionneur national, après avoir tenté de s'expliquer *« face à face, d'homme à homme »* avec Cantona, a adopté une attitude conciliante : *« Si c'est de l'incompréhension, on peut s'entendre entre gens adultes. Si c'est de l'incompatibilité, ça deviendra plus difficile. A l'heure actuelle, un problème de personnes nous oppose mais je veux bien passer au-dessus pour le bien de l'équipe de France. »*

Les responsables du football français craignent, en effet, que cette polémique n'empoisonne le climat de la sélection nationale à l'orée d'une saison importante pendant laquelle la France disputera les éliminatoires de la Coupe du monde de 1990. *« Pour cette équipe, nous avons besoin de gens en qui on puisse avoir toute confiance,* a déclaré M. Jean Fournet-Fayard. *Pratiquement des inconditionnels. »* Ce n'est pas le portrait-robot d'Eric Cantona.

J.-J. B.

Les résultats

Cyclisme

TOUR DU LIMOUSIN

Classement général final. — 1. Manfrin (Fr., Kas), 16 h 42 min 10 s ; 2. McLoughlin (G-B) ; 3. Weltz (Dan.).

TOUR DES PAYS-BAS

Classement général final. — 1. Marie (Fr.), 20 h 58 min 48 s ; 2. Breukink (P-B), à 16 s ; 3. Stevenhaagen (P-B), à 26 s ; 4. Lavaine (Fr.), à 52 s ; 5. Mottet (Fr.), à 56 s.

RECORD DE L'HEURE

L'Union cycliste internationale (UCI) a homologué le dimanche 21 août le record du monde de l'heure de la Française Jeannie Longo réalisé le 22 septembre dernier à Colorado-Springs (E-U). L'UCI avait d'abord considéré que Longo était sous le coup d'une suspension à la suite d'un contrôle antidopage positif lorsqu'elle porta à 44,933 km ce nouveau record. Ses records du 10 km (13 min 19 s 80) et du 20 km (26 min 41 s 19), établis le même jour, ont également été homologués.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(huitième journée)

Paris-SG b. *Toulon	1-0
*Toulouse et Bordeaux	1-1
*Auxerre b. Caen	3-0
*Sochaux b. Metz	1-0
Monaco b. *Saint-Etienne	1-0
Nantes b. *Montpellier	4-1
Marseille b. *Strasbourg	3-2
*Nice b. Cannes	2-1
*Matra Racing et Laval	2-2
*Lille b. Lens	1-0

Classement. — 1. Paris-SG, 18 pts ; 2. Auxerre, 16 ; 3. Bordeaux et Sochaux, 15 ; 5. Monaco, Nantes, Toulon et Toulouse, 14 ; 9. Marseille et Nice, 13 ; 11. Cannes, Lille et Montpellier, 10 ; 14. Metz, 9 ; 15. Matra Racing et Laval, 8 ; 17. Strasbourg, 7 ; 18. Lens, 5 ; 19. Saint-Etienne et Caen, 3.

Deuxième division

GROUPE A

Mulhouse b. *La Roche AEPB	2-1
*Brest b. Abbeville	1-0
*Le Touquet et Quimper	0-0
*Rennes b. Valenciennes	2-0
*Dunkerque b. Rouen	1-0
*Nancy b. Gueugnon	2-0
*Beauvais et Guingamp	1-1
Créteil b. *Le Mans	2-0
Reims b. *Angers	1-0

Classement. — 1. Mulhouse, 19 pts ; 2. Brest, 18 ; 3. Rennes, 15.

GROUPE B

Lyon b. *Dijon	1-0
Nîmes b. *Istres	2-1
Sète b. *Le Havre	2-1
*Rodez et Bastia	1-1
*Alès et Clermont-Ferrand	1-1
*Annecy b. Cuiseaux-L.	3-1
Martigues b. *Grenoble	1-0
*Niort et Orléans	1-1
*Montceau et Le Puy	1-1

Classement. — 1. Lyon et Nîmes, 18 ; 3. Bastia et Annecy, 14.

Tennis

TOURNOI DE CINCINNATI

Demi-finales. — Edberg (Suè.), b. Jarryd (Suè.), 6-4, 6-3 ; Wilander (Suè.) b. Krickstein, 6-2, 7-6.

Finale. — Wilander (Suè) b. Edberg (Suè.), 3-6, 7-6, 7-6.

TOURNOI DE LIVINGSTONE

Demi-finales. — Agassi (E-U) b. Doumbia (Séné.), 6-4, 6-4 ; Tarango (E-U) b. Youl (Aus.), 7-6, 0-6, 7-6.

Finale. — Agassi (E-U) b. Tarango (E-U), 6-2, 6-4.

Le Monde
ECONOMIE

LA CROISSANCE PACIFIQUE

La marque de Confucius

LONGTEMPS, la modernisation en Asie a été perçue comme synonyme d'occidentalisation. Au Japon, l'un des grands intellectuels réformateurs de l'époque Meiji (fin du dix-neuvième siècle-début du vingtième), Yukichi Fukuzawa, exhortait d'ailleurs ses compatriotes *« à renoncer à l'Asie et à copier l'Occident »*. Bien que le mot d'ordre de Meiji fût, en fait, *« techniques occidentales et esprit japonais »* — ce qui sous-entendait le maintien des valeurs nationales —, la modernisation ne s'en traduisit pas moins par une dévitalisation sélective de la tradition, pour partie momifiée et pour partie muée en recette de contrôle social (en particulier l'éthique samouraï), qui se conjugua à une occidentalisation des mœurs.

Aucune nation asiatique n'a échappé à ce travail de sape : les pays socialistes (Chine, Corée du Nord ou Vietnam) ayant été, de ce point de vue, les plus acharnés « modernistes », sans pour autant recueillir les fruits économiques du saccage auquel ils se sont livrés. Le processus de modernisation rapide qu'a connu l'Asie (celui du Japon qui débuta au siècle dernier étant en fait le plus long, la Corée du Sud ayant réalisé en moins d'une génération son bond en avant) a entraîné partout une incertitude des ancrages, asiatique ou occidental, et un malaise.

Se posant de manière spécifique dans chaque pays, compte tenu de son histoire, la quête d'une identité, en réaction à une occidentalisation omniprésente, a conduit les intellectuels asiatiques à une interrogation sur les racines culturelles propres de leur modernisation. Y a-t-il, par exemple, des éléments spécifiques qui expliquent le dynamisme économique des pays les plus avancés, le Japon et les *« quatre dragons »* ?

La question paraît d'autant plus pertinente aujourd'hui que c'est peut-être encore plus dans le fonctionnement des mécanismes de la société avancée que dans le décollage économique lui-même que les pays asiatiques modernisés présentent les plus grandes originalités. Il se forge peut-être dans ces pays une « modernité », c'est-à-dire une manière d'être contemporain de son époque, à la fois émule et rivale de celle de l'Occident.

Dans la mouvance de la Chine

Le processus de modernisation en Asie est le plus avancé dans les pays du monde sinisé, c'est-à-dire ceux qui ont été dans la mouvance culturelle de la Chine. Si l'on met à part les pays socialistes dont le retard tient moins à des facteurs culturels qu'à leur régime, le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, Hongkong et Singapour sont les champions de cette modernisation rapide et à maints égards originale.

Des facteurs historiques sont assurément intervenus. Dans le cas du Japon, le développement d'un capitalisme marchand au cours du règne des Tokugawa (dix-septième-dix-neuvième siècle), conjugué à l'essor d'une culture urbaine et à la diffusion des connaissances par l'éducation, prépara la modernisation.

Ce ne fut pas le cas en Chine. Ni les réformistes chinois de la fin du dix-neuvième siècle, écrasés par l'impératrice douairière Hsi Shi, ni la République de 1911 ne purent mettre en œuvre ces réformes qui seront à l'origine du succès, à une échelle géographique plus modeste, de Taiwan. Ce ne fut pas non plus le cas de la Corée, dont la modernisation aux forceps date essentiellement de l'après-guerre.

Indépendamment de leur histoire, les pays d'Asie qui se sont modernisés, ou sont en voie de l'être, disposent d'un patrimoine de valeurs communes. On le retrouve à des degrés divers de l'Indonésie musulmane à la Corée confucianiste, en passant par le Japon, doté d'une culture singulière, ou par les Philippines chrétiennes.

Ce système de valeurs, parfois réduites à des stéréotypes par les Asiatiques eux-mêmes, soucieux de se définir par opposition au supposé universalisme occidental, comprend essentiellement la piété filiale, le respect des personnes âgées (et donc de l'expérience ou de la hiérarchie par le biais d'une gérontocratie encore très répandue), et l'attention portée au formalisme dans les rapports sociaux.

Si l'« Asie douce », celle du Sud-Est, par opposition à l'« Asie dure », celle du Nord-Est, influencée par le confucianisme, a connu une modernisation plus lente, c'est sans doute pour des raisons historiques tenant au colonialisme (dont tous ces pays furent victimes, à l'exception de la Thaïlande), mais aussi peut-être parce que l'influence morale considérable du bouddhisme (ou de l'islam) n'y fut pas compensée par la doctrine rigide d'organisation sociale que fut le confucianisme.

Les nouvelles mentalités

Malgré une grande diversité, le monde « confucianisé » présente des similitudes dans les modes de pensée, les styles de vie et les rapports sociaux. La tradition *« réinvestie dans les mentalités nouvelles »* n'y semble pas un phénomène résiduel, et elle ne peut y être assimilée au conservatisme passéiste (1). Si ce substrat culturel n'explique pas tout, loin de là, il n'en contient pas moins des éléments de réponse.

Les envolées sur le zen comme support spirituel aux prouesses économiques nippones appartiennent aux délires de l'exotisme. En revanche, si le confucianisme est mort avec la vieille société, il n'en constitue pas moins un patrimoine de valeurs important, dont plusieurs principes ont favorisé la modernisation. Il en est ainsi d'une conception de la société qui, contrairement à l'humanisme individualiste chrétien, exalte moins l'homme en tant que personne qu'en tant qu'être social qui ne trouve pas son identité indépendamment de son insertion.

Cette conception de la société comme entité première s'accompagne d'un formalisme ritualiste dans les rapports civils, sans référence à un idéal transcendant le monde humain. Plusieurs conséquences en découlent : tout d'abord, un esprit communautaire, non exempt de pressions sur l'individu, qui s'est traduit aussi par des modes de gestion particulièrement adaptés au capitalisme de grande dimension ; ensuite, une idée du travail perçue dans sa dimension sociale, et non de manière négative ; enfin, la valeur accordée à l'éducation.

Tant sur le plan du contrôle social que sur celui du réarmement moral, de telles conceptions se sont avérées fort efficaces, dans le cas du Japon ou de la Corée par exemple. Cet héritage a eu des conséquences négatives, en Chine, où il fut utilisé par les forces réactionnaires au début du siècle pour bloquer la modernisation.

Au Japon, où les dirigeants eurent au contraire l'intelligence de l'utiliser pour façonner les mentalités à la modernisation, il conduisit aussi à une obéissance aveugle de la population au cours de la période militariste. Aujourd'hui, à Singapour, dont le succès économique est évident, le carcan que fait peser sur la population un gouvernement qui, autoritaire et bienveillant dans la veine confucéenne, cherche à tout régenter de la vie quotidienne est également devenu pesant.



NICOLAS VIAL

Une synergie de développement

Le Japon et la « bande des quatre dragons » entraînent l'ensemble de la région dans une synergie de développement qui va plus loin que la simple complémentarité économique ou commerciale. Et, lentement, le reste du monde, l'Occident en particulier, prend conscience que quelque chose d'« étrange » est en train de se produire dans cette partie du monde dont la civilisation l'avait sans doute emporté sur celle de l'Europe jusqu'au dix-septième siècle, mais qui avait été laissée sur place par la révolution industrielle.

La grande leçon de l'Asie riche est que la modernisation ne signifie pas forcément l'occidentalisation. La convergence n'est pas entière. Le kitsch des expressions culturelles modernes, de la musique pop au fast-food en passant par le plastique, tous ces collages et montages divers de « notre » culture ne doivent pas induire en erreur : ils ne sont que l'expression superficielle d'une « américanisation ».

D'une part, il existe un certain « cosmopolitisme » de la modernisation à partir du moment où d'autres que les Occidentaux ont démontré qu'ils pouvaient, et avec quel succès, faire partie de ce « club » dont les premiers pensaient avoir seuls la clé. De l'autre, la « modernité » de l'Asie est à bien des égards originale. Les performances économiques et technologiques s'appuient sur un système de valeurs, une conception de la société, une vision du monde qui s'écartent des nôtres.

De manière symptomatique, en Asie du Nord-Est du moins, si l'on doit parler de « culture dominante », c'est moins d'une « américanisation » dont il s'agit que d'une « japonisation » : le phénomène est frappant en Corée, à Taïwan, à Hongkong et même à Singapour. Le Japon apparaît bien ici comme un « pôle » de modernisation, et non plus l'Amérique.

Sur le plan de la politique du développement, les nations de l'Asie riche ont d'ailleurs en commun plusieurs facteurs qui ont concouru à leur modernisation. Comme dans le passé, les pays de l'Asie sinisée attachent par exemple la plus grande importance à l'éducation. Lorsqu'en France on chante les mérites du système d'enseignement nippon, on oublie généralement les conditions familiales et financières qui permettent d'atteindre ces résultats.

En Corée comme au Japon, les femmes, qui cessent de travailler en grande majorité lorsqu'elles se marient, transmettent à leurs enfants le savoir qu'elles ont acquis à l'école ou, le cas échéant, à l'université. L'épargne accumulée par les ménages est entre autres investie dans les études supérieures des fils et des filles.

Cet enseignement massif et généralisé favorise un appétit de connaissances et une curiosité scientifique et technique. Il est aussi un puissant facteur d'homogénéité dans des sociétés toujours soucieuses de ne pas marquer les différences entre classe et individus et de limiter les phénomènes d'exclusion.

Un tel système d'enseignement rigide, qui favorise le bachotage et le conformisme, et conduit à des échecs, comme on en prend conscience en Corée du Sud, ne produit cependant pas que des comportements figés, mais prépare à une grande adaptabilité dans la vie professionnelle. La fluidité sociale, une grande disponibilité au changement, sont sans doute les autres facteurs qui ont favorisé la modernisation en Asie.

Au-delà des dosages entre dirigisme et libéralisme, les pays d'Asie font preuve d'un pragmatisme, hérité sans doute du vieux fond matérialiste d'une société fondée sur un rapport à l'idéal qui est de nature moins transcendantale qu'immanente. Ainsi n'y a-t-il pas dans l'Asie non socialiste d'attachement de l'ouvrier à sa machine. C'est le geste technique, sans cesse affiné, qui compte. Les salariés ne protestent pas contre une rotation très rapide des équipements ou du matériel.

On retrouve cette fluidité sociale dans le secteur des services. L'expérience américaine de ces dernières années a montré que le développement d'une économie moderne passait par la création d'emplois dans la distribution et le gardiennage. Dans une telle perspective, l'importance des services, loin d'être un handicap au Japon par exemple, est un atout, permettant de maintenir l'emploi et de donner une certaine qualité de vie à une population dont les conditions d'habitation sont difficiles.

A la recherche de la modernité

Si l'Asie capitaliste et riche est en train de battre en brèche le monopole de modernité que l'Occident pensait détenir, il est un terrain, considéré comme retardataire, où elle accomplit aussi des progrès qui constituent le corollaire de ses succès économiques. De manière un peu mécaniste, on pense souvent en Occident que le développement économique va de pair avec la démocratisation.

Si la libéralisation est à l'ordre du jour en Corée, à Taïwan, mais aussi au Japon, si elle est réclamée à Singapour, le problème se pose peut-être moins en termes de fonctionnement institutionnel de la démocratie qu'en termes de pluralisme. Une fois de plus, c'est dans une perspective moins institutionnelle que pragmatique, fonctionnaliste, voire ritualiste, que ces pays cherchent à résoudre une question qui, en Occident, a donné naissance à une élaboration juridique.

Longtemps, l'Occident a jugé à l'aune de son propre progrès les retards des autres parties du monde. Non sans une certaine frustration, il prend conscience de l'existence de civilisations qui démontrent par leurs performances économiques que ses recettes n'étaient peut-être pas les seules concevables. En revanche, pour l'Asie sinisée, l'Occident n'apparaît plus comme un modèle de modernité, mais comme une région en déclin. Cette perception, fondée ou non, elle ne la tire pas d'une quelconque philosophie de l'histoire, mais de l'affirmation de son propre succès.

JEAN-MARIE DOUBLET et PHILIPPE PONS

(1) Sur ce point, voir un livre dont on n'a peut-être pas suffisamment mesuré l'originalité : Léon Vandermersch, *le Nouveau Monde sinisé*, PUF, 1986.

Cet article met fin à l'enquête du « Monde Economie » sur la « croissance Pacifique », faisant suite à ceux qui ont été publiés le 2 août (« Le Japon comme grand ordonnateur »), le 9 août (« La naissance d'une nouvelle Asie ») et le 16 août (« L'Europe et la tentation de l'Orient »).

La chronique de Paul Fabra

Un bon ministre et une mauvaise politique

QU'EST-CE qu'un bon ministre des finances ? Un bon ministre fait-il nécessairement une bonne politique ? Ces questions, et quelques autres, on ne peut s'empêcher de se les poser à propos de James Baker, qui fut secrétaire américain au Trésor, de janvier 1985 jusqu'à mercredi dernier 17 août, jour où il fut remplacé dans ses fonctions par Nicholas Brady — et où lui-même prit officiellement la direction de la campagne électorale de George Bush.

Si elles viennent naturellement à l'esprit, c'est que James Baker a joué un rôle crucial tant sur la scène nationale que sur la scène internationale. Dans une déclaration rendue publique le 5 août dernier, Alan Greenspan, le président de l'Institut d'émission des Etats-Unis (Système de réserve fédéral) assurait qu'il *« fut un des secrétaires au Trésor les plus efficaces (one of the most effective) de l'histoire de la nation »*.

Au vu des décisions prises — j'hésite à écrire : de l'œuvre accomplie — et du retentissement de ses grands discours comme celui prononcé à Séoul en septembre 1985 pour résoudre la crise de l'endettement des pays du tiers-monde, ce jugement paraît largement justifié. D'autant plus qu'il ne tranche pas le fond : cette efficacité dans l'action et la parole, à quoi a-t-elle servi ?

L'homme s'est sorti de plus d'un mauvais pas. N'est-ce pas à James Baker qu'on attribuait, le 19 octobre dernier, et non sans raison, le déclenchement du plus énorme mouvement de panique de l'histoire boursière ? Le secrétaire au Trésor, en disant, la veille, à la télévision, que, en représailles contre une Allemagne jugée trop rigide, Washington pourrait bien laisser le dollar reprendre sa descente (plus ou moins arrêtée par l'accord du Louvre du 22 février 1987), avait joué avec les nerfs déjà surexcités des opérateurs de Wall Street. Son prestige eut à souffrir plusieurs semaines de cette gaffe, mais c'est un fait qu'on ne l'a pas retenue durablement à charge contre lui.

Tel est peut-être le privilège des hommes politiques qui savent identifier leur action avec une seule grande bataille. On ne leur reproche pas une insigne maladresse, pour peu que leur objectif soit clair et aille dans le sens des intérêts du plus grand nombre. Ce qui pourrait les perdre dans l'esprit de l'opinion, c'est leur manque de détermination, or celle-ci n'a jamais fait défaut à James Baker.

Sa grande bataille à lui, ce fut précisément la baisse du dollar. Rien n'était plus urgent, quand il s'installa en janvier 1985 au département du Trésor, que d'opérer, sur la question du taux de change, un renversement de position à 180 degrés. La manœuvre n'était pas facile.

Le premier mandat de Ronald Reagan avait été marqué par une ascension formidable du dollar, dont le cours absurdement surévalué était devenu, dans la bouche du président, le symbole de la force retrouvée de l'économie américaine, voire de la grandeur des Etats-Unis. Les marchés des changes, qui se trompent si souvent, continuèrent, quand Ronald Reagan entama son second mandat, à spéculer à la hausse de la devise fétiche. Fin février 1985, celle-ci atteint son zénith : elle cote 10,61 francs à Paris, 3,47 deutschemarks et 264 yens. De quoi bouter les producteurs américains hors de tous les marchés du monde et les laisser sans défense, sur le leur, face à une concurrence étrangère envahissante.

En liaison étroite avec Paul Volcker (avec qui le précédent secrétaire au Trésor, Donald Regan, était au plus mal), James Baker monte une opération-éclair. La Banque fédérale de New-York ainsi que la Bundesbank vendent quelques dizaines de millions de dollars (ce qui est peu), et surtout le font savoir *urbi et orbi*. Le signal est donné. Il est désormais patent que Washington ne veut plus d'un dollar de plus en plus fort. On comprit vite que le nouveau secrétaire au Trésor voyait d'un œil très favorable le mouvement de repli du marché.

Les choses devinrent encore plus claires quand James Baker pensa le moment venu de leur donner le maximum d'orchestration. C'est lui qui prend l'initiative d'organiser une réunion impromptue des sept ministres des finances, le dimanche 22 septembre 1985, à l'hôtel Plaza de New-York. A cette occasion, les Européens et le Japonais souscrivent à l'invitation de l'Américain d'œuvrer de concert à la dévalorisation du dollar. Cela finira plutôt dans la cacophonie, mais là n'était pas l'enjeu.

LE résultat recherché aura été atteint. Il suffit de lire la presse américaine de cet été pour prendre la mesure des bénéfices qu'on tire outre-Atlantique de l'opération. Les grandes entreprises ne sont pas seules à profiter d'un dollar devenu « supercompétitif ». Maintes petites et moyennes firmes lui doivent leur survie d'abord, leur retour à la prospérité ensuite. Tel est le cas pour ces ateliers de fabrication de vêtements de la banlieue de New-York et ces fonderies de l'Indiana dont parlait le *Wall Street Journal* dans un grand article publié le 26 juillet dernier sous le titre : « Le dollar affaibli sauve d'une mort imminente beaucoup de petites sociétés américaines. »

Le Middle-West agricole, pliant naguère sous le fardeau des dettes, reprend espoir grâce notamment à l'exportation. A telle enseigne que, selon le *Herald Tribune* du 12 août, telle et telle banque de l'Iowa, du Nebraska ou du Kansas apparaissent maintenant, malgré les dommages causés à leurs clients par la sécheresse, comme autant de placements prometteurs. Dans certaines localités des Etats-Unis règne le suremploi. Le taux de chômage y est descendu en dessous de 3 %, voire de 2 %.

A quoi bon, dans ces conditions, faire remarquer ceci : il suffit parfois de ne plus appeler une pratique par son nom — la mémoire historique est courte de nos jours — pour qu'elle cesse de passer pour ce qu'elle est. Je ne dis pas que James Baker avait le pouvoir effectif d'empêcher les marchés d'aller « trop loin », ni qu'il lui eût été facile de déterminer le point au-dessous duquel le dollar commencerait à être « sous-évalué ». Mais tout s'est passé comme s'il avait embrassé sans examen la doctrine simpliste — bien qu'ayant reçu un semblant de justification de la part de tel ou tel prix Nobel de sciences économiques — selon laquelle il convenait de laisser filer le change jusqu'au moment où un dollar fortement déprécié rétablirait l'équilibre de la balance commerciale.

Les dernières statistiques ont apporté un nouveau et cinglant démenti à ce calcul. Sous le couvert de cette fallacieuse attente, les Etats-Unis, avec James Baker, avaient pratiqué, sur une échelle encore jamais vue, une politique qu'on aurait jadis péjorativement qualifiée de politique de dévaluation compétitive. Si, pour gagner des marchés, un pays déprécie délibérément et systématiquement sa monnaie, que reste-t-il de l'économie de marché et de ses avantages, réels ou supposés ?

UN des grands spécialistes américains de l'économie monétaire le professeur Ronald McKinnon, de l'université Stanford, écrit — ce que James Baker ne semble pas se préoccuper de savoir — que les Etats-Unis resteront en déficit aussi longtemps qu'ils auront besoin d'emprunter pour financer leurs dépenses budgétaires. Selon lui, une exceptionnelle occasion de stabiliser les changes à un niveau mutuellement bénéfique a été perdue à la fin de l'année 1985. A cette époque, le dollar valait encore 2,3 deutschemarks, correspondant à 7 francs et à 200 yens. Selon lui, ces cours égalisaient à peu près le pouvoir d'achat entre ces trois grandes monnaies.

Mais, pour chercher à assurer un équilibre, il faut être capable, et désireux, de s'en représenter les conditions. James Baker, qui sait se fixer des objectifs, a-t-il, au moins dans le domaine qui était devenu le sien, une vision ? ■

LES PRIVATISATIONS DANS LE TIERS-MONDE

Un mouvement de libéralisation

Par ZAKI LAIDI (*)

DE Santiago à Séoul, en passant par Abidjan et Bagdad, le vent de la privatisation souffle sur les pays du tiers-monde. Le Maroc est le dernier pays à avoir annoncé un vaste programme de privatisation.

Dans la mesure où les entreprises publiques sont souvent déficitaires, la privatisation devrait permettre à l'Etat de se délester d'une charge trop lourde, de s'assurer de recettes stables par le biais de la fiscalité, voire de convertir une partie de sa dette publique. Accessoirement, la privatisation peut contribuer sur un plan plus politique à casser un monopole syndical ou démanteler certaines « féodalités » constituées dans le secteur public ou parapublic.

Pourtant, sur le millier de sociétés potentiellement privatisables dans les pays en développement, 15 % à peine d'entre elles ont fait l'objet d'une rétrocession au secteur privé. Pour l'essentiel, les privatisations sont à ce jour restées limitées au secteur de la commercialisation agricole, des transports publics et des activités de service. Les deux seuls pays où le processus de privatisation a été poussé le plus loin sont le Chili et le Bangladesh.

La privatisation est une réponse à l'hypertrophie de l'Etat. En Afrique, par exemple, le nombre des entreprises publiques atteint les trois mille ! Le seul Brésil compte plus de six cents entreprises publiques contre à peine cent cinquante au milieu des années 60.

L'Asie n'a pas, contrairement à certaines légendes, échappé à ce mouvement. L'Etat exerce encore aujourd'hui de très grandes responsabilités dans la vie économique de Taïwan et de la Corée. En 1983, la part des entreprises publiques dans la formation brute de capital fixe était de 27,7 % en Asie, contre 32,4 % en Afrique. La faiblesse du capitalisme local, plus que l'idéologie, explique ce surengagement de l'Etat.

Ce serait commettre une grave erreur de jugement que de croire qu'il suffirait de privatiser pour rendre ces économies plus compétitives. A regarder les choses d'un peu plus près, on se rend compte que le « trop d'Etat » est pour le moins ambigu. Dans beaucoup de pays, la prolifération des organismes publics s'est accompagnée d'un desserrement du contrôle économique de l'Etat sur eux.

Au Costa-Rica, par exemple, la Banque mondiale a dénombré pas moins de cinq cent cinquante institutions étatiques jouissant d'une indépendance financière et opérant hors de tout contrôle. Le secteur parapublic ivoirien a connu une autonomisation comparable par rapport à l'Etat, entraînant ainsi un très grand laxisme en matière de gestion et d'emprunts extérieurs. Il est d'ailleurs assez symptomatique de voir que certains gouvernements africains envisagent la réforme des entreprises publiques comme l'occasion de renforcer leur contrôle tatillon sur les entreprises. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

Avant donc de privatiser, il faut rationaliser la gestion de l'Etat. De surcroît, la différence entre entreprises privées et entreprises publiques est souvent fantaisiste. Tout dépend de l'environnement dans lequel elles fonctionnent.

Les différences de performance entre pays en développement tiennent moins à la place plus ou moins grande faite au secteur privé qu'à la plus ou moins grande soumission des entreprises publiques aux règles du marché. Or, de façon schématique, on peut distinguer trois types idéaux de régulation économique étatique : la régulation de marché, la régulation bureaucratique et la régulation patrimoniale.

● La première dominante en Asie garantit une certaine autonomie aux entreprises publiques par rapport à l'Etat. Elle les soumet aux exigences de la rentabilité, les ouvre à la concurrence du secteur privé et parfois du marché mondial.

● La régulation bureaucratique, prépondérante en Afrique, obéit à des principes fort différents. Elle considère les entreprises publiques comme la courroie de transmission du pouvoir politique, assigne à ces entreprises d'importantes fonctions sociales contradictoires avec les impératifs de la gestion économique (sureffectifs, blocage des licenciements) et sous-estime les contraintes économiques de l'entreprise.

● Enfin, il faut évoquer les économies à régulation patrimoniale où l'étatisation de l'économie permet avant tout une accumulation de la richesse à des fins privées. Ici l'Etat est purement et simplement privatisé.

Entre ces trois modèles, les frontières sont loin d'être étanches. Ethiopian Airlines est un remarquable — mais rare — exemple de succès de la logique de marché dans un des pays les plus fortement bureaucratisés : l'Ethiopie. Inversement, il existe de nombreux exemples d'entreprises publiques mal gérées dans des pays réputés pour le respect des règles du marché. Mais l'existence de passerelles n'annule pas la réalité de ces trois modèles, et, si ceux-ci méritent d'être rappelés, c'est parce qu'ils induisent un rapport à la privatisation assez différent.

Dans les pays à gestion de marché qui sont souvent des pays semi-industrialisés (Corée, Taïwan, Turquie, Brésil), la privatisation procédera du mûrissement et de l'approfondissement d'un processus de libéralisation économique. L'autonomisation déjà ancienne des groupes privés par rapport à l'Etat réduira la signification politique de la privatisation.

Dans les pays à gestion bureaucratique d'Afrique et du Proche-Orient, les problèmes de la privatisation sont plus sérieux en raison de l'environnement économique globalement défavorable, de l'absence de tradition industrielle privée, de l'imbrication des mécanismes d'accumulation économique et de contrôle politique. Là, une privatisation décrétée ne changera rien à la situation économique. On assisterait à des privatisations sans libéralisation. Pour que les privatisations réussissent, il faut donc modifier et libéraliser l'environnement économique : réforme des entreprises publiques pour les rendre plus compétitives, allégement du carcan fiscal, législatif et administratif, qui soumet les entreprises publiques et privées au contrôle de la bureaucratie.

Partout où cela est possible, les programmes de privatisation doivent inclure la création ou la dynamisation des marchés financiers sur lesquels s'échangeront des actions et se « fixera » une épargne parfois thésaurisée. En Afrique, le défi majeur porte sur le drainage de l'épargne informelle des « tontines » vers un marché financier attractif. Dans cette perspective, la cotation en Bourse des sociétés doit être encouragée.

La « répression financière » exercée sur les dividendes des actions par certaines émissions de titres de l'Etat (bons du Trésor) doit être atténuée ou supprimée. La création des zones franches peut servir de « galop d'essai » et de vitrine à une politique efficace de libéralisation économique.

Sur un plan social, tout programme de privatisation doit prendre en compte la répartition des tâches du service public entre le secteur étatisé et le secteur privatisé. Faute de quoi on risque fort de voir naître un partage inégal des tâches entre l'Etat qui prend en charge les déficits (socialisation des pertes) et le secteur privé qui engrange les bénéfices (privatisation des gains).

En Afrique, la privatisation de la commercialisation agricole connaît des difficultés car le secteur privé n'est intéressé que par le profit immédiat. Il ne trouve par conséquent aucun avantage à se substituer à l'Etat pour commercialiser le carburant, les motopompes ou les engrais.

C'est pourquoi tout programme de privatisation doit reposer sur une méthodologie rigoureuse : audit des entreprises publiques pour éviter une sous-évaluation des actifs au moment de la vente au secteur privé, rédaction d'un cahier des charges contractualisant les obligations du repreneur privé et de l'Etat.

Une fois l'environnement économique assaini, il convient d'empêcher que la privatisation ne débouche sur l'appropriation des richesses nationales par les seuls groupes étrangers ou par un petit noyau de nationaux. En Afrique, on craint beaucoup les Libanais et les Asiatiques déjà bien implantés. En Malaisie et en Indonésie, on appréhende une mainmise chinoise.

De façon plus générale, beaucoup de gouvernants s'inquiètent de voir émerger des groupements économiques autonomes par rapport à eux. Le remplacement d'un monopole public par un monopole privé n'est en effet ni sain socialement ni efficace économiquement.

Et ce que l'on oublie souvent de dire, c'est que le secteur privé dans le tiers-monde n'est pas toujours partisan du libéralisme. Les rentes qu'il a pu, ici ou là, acquérir à l'ombre des dispositions protectionnistes sont préférables à la concurrence internationale souvent redoutée. C'est tout le problème de la conversion d'un secteur privé rentier et protégé en secteur privé capitaliste.

Il n'y a plus à hésiter aujourd'hui sur les mérites d'une politique de libéralisation dans les pays en développement. Les impasses de la gestion étatique comme les contraintes internationales imposent à ces pays une conversion à la logique de marché. Le tout est que cette « mutation stratégique » s'effectue avec méthode et pragmatisme, sans *a priori* idéologique de manière que le remède ne soit pas pire que le mal. ■

(*) Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques.



SOMMAIRE

L'évolution des revenus non salariaux doit être maîtrisée

déclare M. Bérégovoy

« Il serait bon de nous rapprocher le plus possible du taux d'inflation allemand », déclare M. Pierre Bérégovoy dans une interview à *la Tribune de l'Expansion* du lundi 22 août.

« Je me suis prononcé pour le maintien du pouvoir d'achat. Cela vaut pour les salaires et pour les revenus non salariaux. Or ceux-ci ont augmenté fortement en 1987. Il est nécessaire que leur évolution soit maîtrisée. Je ne vois qu'un moyen : une concurrence accrue qui stimule la compétition et mette en cause certaines rentes de situation. » (1).

A la question : *« Songez-vous à limiter, par exemple, la progression du montant des dividendes ? »*, le ministre répond que *« les revenus du capital doivent, eux aussi, apporter leur contribution à l'effort national »*. Puis il ajoute : *« Les entreprises qui ont une politique restrictive améliorent la structure de leur capital par leurs propres moyens. Celles qui distribuent des dividendes facilitent leurs appels au marché financier. Un équilibre est à rechercher entre ces deux attitudes. Beaucoup d'entreprises sont sous-capitalisées. Je suis de ceux qui considèrent qu'il faut alors encourager les bénéfices à se réinvestir pour consolider leur situation. D'autres pensent que c'est la distribution des dividendes qui permet d'y parvenir. Dans l'état actuel de notre économie, la première voie me paraît la meilleure. Cela ne veut pas dire qu'elle soit valable pour l'éternité. »*

Répondant ensuite à des questions sur la situation monétaire internationale, M. Bérégovoy déclare : *« Ce qui se passe sur le plan international me préoccupe. J'y vois la marque d'une insuffisante coordination entre les autorités monétaires des grands pays industrialisés (...). Chaque pays agit comme il l'entend pour des raisons qui lui sont propres. J'en prends acte, mais je crois toujours qu'il nous faut coordonner notre action à la fois sur le niveau souhaité des parités monétaires et sur les taux d'intérêt. »*

A la question : *« A 1,90 DM, le cours du dollar vous paraît-il convenable ? »*, le ministre de l'économie répond : *« Ce sont les marchés qui décident, mais il serait raisonnable de s'en tenir là »*, ajoutant qu'à son avis *« les républicains préfèrent arriver à l'échéance de novembre avec un dollar qui se porte bien. »*

(1) Dans une déclaration au *Journal du Dimanche*, M. Bérégovoy déclare par ailleurs : *« André Bergeron a raison de dire qu'il existe un problème de pouvoir d'achat pour certains salariés. Il faut en discuter, y compris dans la fonction publique. »*

M. Jacques Fournier, président de Gaz de France sera nommé à la tête de la SNCF

M. Jacques Fournier, président de Gaz de France, remplacera, le mardi 23 août, M. Philippe Rouvillois, démissionnaire, au conseil d'administration de la SCNF, qui le proposera, séance tenante, au poste de président. Cette formalité accomplie, M. Fournier sera dès le lendemain nommé président de la société nationale par le conseil des ministres.

Quatrième président de la SNCF en quatre ans, M. Fournier a été manifestement choisi par le ministre des transports, M. Michel Delebarre, pour ses compétences théoriques dans le domaine du droit social et des relations du travail. Fidèle à ses postes antérieurs, M. Delebarre est persuadé que le dialogue social permettra de tirer la SNCF de l'ornière où elle s'est embourbée. Il est vrai que la grève de trois semaines de décembre 1986 et janvier 1987 avait traduit un malaise profond au sein du monde cheminot. Cette explosion, du genre mai 1968, avait fait apparaître un rejet de la pyramide hiérarchique, de la discipline militaire et du règlement omniprésent. Crise morale et crise de conscience, la grève avait mis en lumière le décalage existant entre la direction enfermée dans ses certitudes, un monde cheminot demandant plus de dialogue et de considération, et une société française souhaitant un chemin de fer mieux à l'écoute des besoins des voyageurs.

L'une des difficultés qui attendent M. Fournier est que les syndicats du personnel se sont révélés mal à l'aise pour prendre en compte ces revendications « affectives », même si les élections professionnelles n'ont pas traduit une désaffection particulière pour les grandes centrales. De ce point de vue, le dialogue social passe, comme l'avait compris le précédent président, M. Rouvillois, par une décentralisation et une responsabilisation à tous les niveaux.

Evidemment, M. Fournier aura pour mission de rendre à la SNCF la sécurité qui lui fait défaut depuis les catastrophes de l'été 1985 (Flaujac et Argenton-sur-Creuse) et de l'été 1988 (gare de Lyon et gare de l'Est). Il lui faudra poursuivre et accélérer la révolution culturelle en cours, car la SNCF doit abandonner en la matière la « ligne Maginot » de ses règlements vieillots et trop complexes, pour se tourner vers des procédures en vigueur dans les mondes nucléaire et aéronautique qui font appel aux automatismes et intègrent les inévitables défaillances humaines.

La gageure sera d'autant plus difficile à tenir que M. Fournier devra, en même temps, respecter le contrat de plan signé en 1985 entre l'Etat et la SNCF. Celui-ci prévoit le retour à l'équilibre en 1989. Certes, le président de la République a prouvé son faible pour le TGV, en faveur duquel il a arbitré contre la direction du budget du ministère des finances. Mais cette protection spéciale s'étendra-t-elle aux autres domaines budgétaires de la SNCF ? Ralentira-t-on les suppressions d'emplois qui s'effectuent au rythme de 10 000 par an ?

Enfin, il restera à transformer la SNCF, actuellement administration du chemin de fer, en une entreprise moderne de transports. Cela supposera que les hommes politiques laissent à ses responsables le temps et la liberté de trouver les moyens de parvenir aux objectifs fixés.

ALAIN FAUJAS.

Un socialiste convaincu

En devenant président du conseil d'administration de Gaz de France, le 26 novembre 1986, M. Jacques Fournier retrouvait une société qu'il connaissait déjà pour en avoir été conseiller juridique de 1965 à 1981. Né le 5 mai 1929 à Epinal, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il entre, après l'ENA en 1953 (promotion Paul-Cambon), au Conseil d'Etat. Affecté successivement à la section du contentieux (où il occupe de 1958 à 1961 et de 1964 à 1968, les fonctions de commissaire du gouvernement), à la section sociale et à celle des travaux publics, M. Jacques Fournier est appelé à plusieurs reprises à exercer diverses fonctions en dehors de l'assemblée du Palais-Royal.

Ainsi, il passera quelques trois ans (de 1961 à 1964) à Rabat comme conseiller juridique à l'ambassade de France et une période équivalente (de 1969 à 1972) à la tête du service des affaires sociales au Commissariat général du Plan, où il succède à M. Jacques Delors.

Membre du Parti socialiste dont il a notamment défendu les couleurs lors des municipales de 1971, à Saint-Cloud où il réside, et des législatives de mars 1973 dans les Hauts-de-Seine, M. Fournier, qui appartenait au CERES, a siégé au comité directeur à partir de 1975 et au bureau exécutif, où il a été élu comme membre suppléant en 1979.

Nommé secrétaire général adjoint à la présidence de la République en mai 1981, il devient en juillet 1982 secrétaire général du gouvernement. Sous l'autorité de Pierre Mauroy puis sous celle de Laurent Fabius, il assure la coordination administrative du travail gouvernemental et il supervise l'ensemble des services rattachés à Matignon. Il sera après le succès de la droite aux législatives de mars 1986, et contrairement à la tradition républicaine, remplacé dès le 26 mars à ce poste par M. Renaud Denoix de Saint-Marc.

Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et membre du conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques, M. Fournier a aussi mis en pages son souci de pédagogie. Après avoir publié en 1971 *Politique de l'éducation*, il a rédigé avec Nicole Questiaux, un *Traité du social* et *le Pouvoir du social*. En 1987 Jacques Fournier a livré dans *le Travail gouvernemental* ses réflexions sur l'art de gouverner tel qu'il l'avait vu se pratiquer à la fois de l'extérieur mais aussi de l'intérieur.

A. Ch.

● **Grève à Air Inter : critiques syndicales.** — Les syndicats CFDT, CGC et CFTC d'Air Inter (qui représentent *une minorité des personnels au sol*) dénoncent vendredi 19 août dans un communiqué commun *« l'égoïsme »* de *« syndicats corporatistes »* des pilotes et mécaniciens navigants et demandent à la direction de se prononcer pour le *« pilotage à deux des Airbus A-320 sans transition à trois »*. *« La capitulation face aux revendications des personnels navigants techniques ferait peser à court terme une grave menace sur l'avenir d'Air Inter et sur l'emploi de ses huit mille cinq cents salariés »*, ajoute le communiqué. Rappelons que la CFDT seule avait déjà sévèrement critiqué les grévistes (*le Monde* du 13 août).

● **Les contrôleurs aériens catalans lèvent leur mot d'ordre de grève.** — Les contrôleurs aériens catalans ont ratifié, le samedi 20 août, à Barcelone, l'accord conclu par leurs représentants dans la nuit de vendredi à samedi avec les pouvoirs publics et ont approuvé la levée du mot d'ordre de grève pour les 27 et 30 août, ainsi que pour le 3 septembre prochain. Les aiguilleurs du ciel catalans, qui réclamaient une augmentation des salaires et l'assurance du reclassement professionnel des contrôleurs, ont obtenu que leur prime de productivité soit doublée. La majorité des aiguilleurs du ciel espagnols, notamment ceux des Baléares, s'étaient déclarés prêts à suivre le mouvement lancé par leurs collègues de Barcelone, ce qui aurait provoqué un véritable chaos dans le trafic aérien espagnol au moment des grands retours de vacances.

Reconversion vers les industries de consommation

L'URSS décrète la lutte contre les pénuries

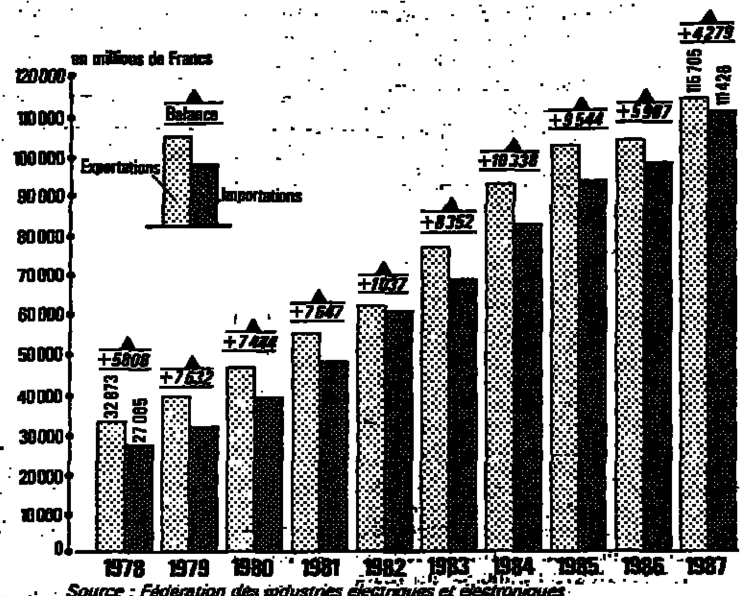
Inquiet de voir la crédibilité de la « perestroïka » s'amenuiser auprès des consommateurs avec la détérioration en quantité et en qualité des produits disponibles, le gouvernement soviétique a lancé un plan extrêmement ambitieux de lutte contre les pénuries. Un décret, dont des extraits ont été publiés le samedi 20 août, fixe à 24 milliards de roubles (180 milliards de francs au cours officiel) l'accroissement des biens de consommation pour la fin du plan 1986-1990 et à 18 % la hausse de la production des industries légères durant le plan suivant 1991-1995.

Le décret n'est pas avare en chiffres susceptibles de faire rêver les Soviétiques. Au cours des deux ans à venir, la production de manteaux devra augmenter de 11 %, celle des costumes de 14 %, celle des chaussures de 11 %, celle d'imperméables de 150 %. Parmi les objectifs apparaissant dans le décret figure également la fin des pénuries de pièces détachées pour les automobiles d'ici *« un à deux ans »*, la production d'automobiles devant atteindre 2,4 millions d'unités à l'horizon de 1995 et celle de télévisions 13,6 millions contre les maigres 3,5 millions actuels.

Le texte cité par l'agence Tass reste en revanche beaucoup plus discret sur les moyens de réaliser un tel saut. L'achat de technologie étrangère n'y suffira pas et les dirigeants soviétiques ont d'ores et déjà demandé à des entreprises de se reconvertir partiellement. Certaines, appartenant au secteur de la défense par exemple, sont appelées à produire des réfrigérateurs ou des congélateurs. Une décision analogue avait déjà été annoncée du temps de Brejnev.

Comme le soulignait récemment le directeur de l'institut du marché et de la consommation, le temps n'est plus où le consommateur pouvait être considéré comme un *« individu obéissant et dénué de droit à la parole »*. Mais delà à décider par décret la fin des pénuries et la production de biens d'une qualité comparable aux niveaux internationaux, il y a plus qu'un pas, un véritable défi, politique autant qu'économique.

Effritement de l'excédent commercial de l'électronique



Source : Fédération des industries électriques et électroniques

L'excédent commercial des industries électriques et électroniques françaises s'est réduit en 1987 pour la troisième année consécutive. La faute en revient aux importations, qui ont augmenté de 13 % l'an passé. Le phénomène a été particulièrement marqué avec les pays asiatiques, dont les exportations en France ont progressé de 30 %, avec des taux de croissance particulièrement forts pour les « dragons » : + 59 % pour la Corée du Sud, + 53 % pour Taïwan, + 89 % pour Hongkong. Les exportations se sont néanmoins bien tenues : à 115 milliards de francs, s'inscrivant en hausse de 11 %.

● **Les hausses de salaires menacent la rigueur en Argentine.** — L'augmentation de 47,4 % des salaires obtenue pour la période comprise entre le 16 août et le 15 septembre par les 320 000 travailleurs de la métallurgie en Argentine menace le plan de lutte anti-inflationniste, dit *« printemps »*, lancé le 3 août, estime le gouvernement. Ce plan prévoit notamment un gel des prix entre le 16 août et le 30 septembre afin de ramener l'inflation de près de 25 % par mois actuellement à moins 10 % le mois prochain. Les métallos constituant traditionnellement une référence pour les revendications salariales dans le pays, les dirigeants ont convoqué une réunion pour le lundi 22 août des responsables patronaux et syndicaux afin d'éviter que des accords salariaux n'*« affectent l'intérêt général »*. La *Confédération générale du travail* (CGT) se réunira pour sa part le mardi 23 août pour décider d'un éventuel mouvement de grève national lors de la deuxième quinzaine de septembre.

ÉNERGIE

Les pays producteurs de pétrole veulent assurer leurs débouchés

La tentation de l'aval

Peu de marchés ont connu, ces vingt dernières années, autant de bouleversements que le marché pétrolier. La désintégration au début des années 70 de l'oligopole des « majors », ces sept grandes compagnies anglo-saxonnes qui dominaient le monde énergétique des puits à la pompe, le poids grandissant de l'OPEP, ont ouvert la voie. On a eu ensuite la montée en puissance de nouveaux acteurs, compagnies nationales des pays producteurs comme de certains pays consommateurs, et le jeu plus ouvert des compagnies dites indépendantes ; puis la création d'un marché *stricto sensu*, avec Bourses et cotations, donc la multiplication des intermédiaires. Tout cela s'est opéré sur fond de diversification géographique de la production, de modification des structures de la consommation et d'utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Voilà qui rend évidemment délicate la gestion quotidienne des grands opérateurs – les malheurs récents de certaines des plus grandes compagnies *pétrolières américaines en sont la* preuve, – mais qui complique aussi les choix des grands décideurs en ce que cette évolution rend impossible l'extrapolation du passé pour prévoir l'avenir. Pétrole rare et cher, abondant et bon marché, les vérités ont maintes fois changé en quatre lustres.

Aussi est-il utile de souligner les évolutions structurelles lorsqu'elles se produisent. Or on assiste désormais clairement, sur le marché, à une réintégration. La récupération par les compagnies des activités de *trading* – Exxon a été la dernière à s'y mettre – en est un exemple ; mais le mouvement le plus significatif – et le plus important – de la décennie 80 est sans conteste le développement, par un certain nombre de pays producteurs, d'investissements en aval, dans les pays consommateurs.

En fait, c'est le Mexique qui a ouvert *la voie en 1979 – en plein second* choc pétrolier – en prenant en Espagne des intérêts dans le secteur raffinage-distribution de Petronor, une politique qu'il a renouvelée en 1988 avec REPSOL. Mais deux pays ont particulièrement poussé le système. Le Koweït a ainsi, depuis cinq ans, développé un vaste réseau en Europe, qui comporte aujourd'hui deux raffineries (l'une aux Pays-Bas et l'autre au Danemark) d'une capacité totale de 200 000 barils par jour (1), des installations de stockage et de distribution achetées à Gulf dans les pays scandinaves, au Benelux et en Italie, à Elf en Belgique, à B.P. au Danemark et à Nafta, Hays Petroleum et Ultramar en Grande-Bretagne, en tout quelque 4 750 stations sous la marque – géniale – Q8.

Le Venezuela est allé plus loin encore : par un accord 50-50 avec l'allemand VEBA, complété par une participation en Suède (NYNAS), deux aux Etats-Unis (CITGO et Champlin) et une petite en Espagne, la compagnie nationale s'est assuré un débouché consolidé de près de 500 000 barils par jour, soit aujourd'hui près du tiers du quota que lui alloue l'OPEP.

D'autres pays agissent de même : la Libye a ainsi pris une participation de 70 % dans Tamoil, une société italienne de raffinage-distribution, et l'on soupçonne, malgré les démentis, un indépendant américain, Coastal, d'avoir repris la raffinerie d'Exxon à Hambourg pour le compte de Tripoli (ne serait-ce que parce que le brut traité provient intégralement de Libye) ; Abou-Dhabi en Espagne dans CEPSA et même la Norvège, avec le rachat du raffinage distribution d'Exxon en Suède et au Danemark, ont suivi la même voie.

Même la Chine

Avant-dernier pays entré dans la danse, l'Arabie saoudite a consacré 1,2 milliard de dollars (en cash et en pétrole) à s'assurer 600 000 barils par jour de débouché aux Etats-Unis dans deux raffineries et 11 450 stations-service dont elle partagera le contrôle avec Texaco (*le Monde* du 18 juin).

La Chine enfin s'est associée, début août, à Coastal, par l'intermédiaire de la firme Sinochem, pour l'exploitation d'une raffinerie et de deux terminaux pétroliers en Californie.

Et le mouvement n'est pas terminé. Ryad a manifesté des intentions qui l'ont amené à ouvrir des discussions avec nombre de compagnies (dont les françaises) ; le Nigeria négocie pour sa part avec l'Irish National Petroleum Corporation, mais aussi avec Elf, voire avec d'autres compagnies européennes, américaines et canadiennes ; le Mexique continue de démarcher l'Europe et les Etats-Unis, le Venezuela prospectant lui aussi le grand voisin du nord.

On ne saurait en outre oublier, même s'il s'agit d'investissements d'une autre nature, les entrées du Koweït et d'Abou-Dhabi dans le capital de BP et de la CFP. En tout, 4,5 milliards de dollars ont ainsi été dépensés par les pays producteurs dans ces investissements (en argent et/ou en pétrole) et même plus du double si l'on ajoute l'entrée dans BP et la CFP ; même si ces pays ne détiennent encore que 3 % de la capacité totale du raffinage de l'Europe occidentale et des Etats-Unis, le mouvement est significatif.

Pour ces producteurs, il ne s'agit pas seulement de réaliser leur vieux dessein de reprendre le pouvoir sur leur richesse du puits à la pompe. Il s'agit plus prosaïquement de bénéficier de cette intégration de la chaîne pétrolière, qui faisait jadis la force des « sept sœurs » et qui permet de compenser la chute des cours du brut par les bénéfices qui doivent en résulter dans le raffinage et la distribution, mais aussi d'assurer un débouché à leur matière première lorsque l'offre dépasse la demande. Un pays comme le Koweït, par exemple, a pu l'an passé, grâce à cette politique, vendre 25 % de plus que son quota de l'OPEP sur un marché pourtant déprimé.

L'Organisation arabe des pays exportateurs de pétrole (OAPEP), dans un éditorial sur cette évolution publié dans son bulletin du mois de juillet, reconnaît que ce type d'investissement est *« moins coûteux que la construction de nouvelles usines »* et que cela permet aux producteurs de bénéficier de l'expérience de la gestion de ces installations, ce qui accroît la maîtrise par ces pays des techniques de commerce et de distribution des produits pétroliers.

Les pays consommateurs n'ont, quant à eux, guère de raison de se plaindre de telles politiques. Cette intégration évite en effet la construction dans les pays producteurs de capacités de raffinage d'exportation, grande peur des compagnies, alors que les capacités sont globalement excédentaires. Or c'était bien là la politique affichée par un pays comme l'Arabie saoudite (qui avait décidé de construire de telles raffineries à Yanbu et à Ras-Tannurah). Elle permet aussi, dans les régions comme l'Europe où le raffinage est déficitaire, de partager le coût des investissements de modernisation.

Même si ce n'est pas aujourd'hui la préoccupation essentielle des gouvernements occidentaux, ce mouvement assure en outre la sûreté future des approvisionnements. Comme l'écrit l'*Economist* de Londres : *« Quand l'Arabie saoudite était un simple producteur de pétrole brut, elle pouvait imposer un embargo pratiquement sans peine. Avec de coûteuses raffineries à l'étranger et des stations-service à approvisionner, les Saoudiens seront beaucoup moins désireux de fermer leurs robinets. »*

Tout au plus les pays consommateurs doivent-ils veiller à leurs intérêts stratégiques (c'est le cas de la Grande-Bretagne avec la participation de 21,7 % du Koweït dans BP, qui a obligé l'Emirat à renoncer à être autre chose qu'un partenaire dormant dans la compagnie pétrolière) et faire en sorte que ce renfort des pays producteurs n'empêche pas la restructuration d'un secteur encore largement surcapacitaire en Europe. A ce titre, le rachat de la raffinerie d'Exxon à Hambourg pose nettement problème.

Enfin, les compagnies pourraient se trouver en concurrence avec de nouveaux *venus qui mèneraient une politique* agressive et brutale en aval, compte tenu de la faiblesse de leurs coûts en amont (au Moyen-Orient notamment). Quand on voit la manière dont les compagnies qui opèrent sur le marché français se sont laissé prendre près du tiers de leur marché des carburants en quelques mois par des grandes surfaces dynamiques, une telle menace peut évidemment faire réfléchir.

Mais le vrai gagnant de cette politique, ce sera indéniablement un marché que les pays de l'OPEP ne pourront définitivement plus ignorer. L'OAPEP le sent bien, qui souligne que la commercialisation, *via* ces participations étrangères, de 11 % du pétrole exporté par l'OPEP au premier semestre 1988 *« compromet tout système de prix officiels »*. C'est donc bien l'existence même de l'OPEP qui est en cause dans cette évolution, dès lors que l'organisation s'est *essentiellement manifestée*, depuis quinze ans, par sa capacité – et souvent son incapacité – à fixer les prix. *« Sans doute les prix officiels n'étaient-ils plus respectés,* reconnaît M. Bernard de Combret, l'un des directeurs d'Elf-Aquitaine, *mais l'illusion qu'ils pouvaient l'être leur donnait une importance. »* Un rabais, par exemple, fait forcément référence à un prix officiel.

Ceux qui estiment que le prix du pétrole est trop important pour être laissé aux spéculateurs du marché s'inquiéteront donc d'une évolution qui rassurera ceux qui ont le souvenir de la politique absurde de prix menée par *l'OPEP à l'occasion de la révolution iranienne*, puis au début de la guerre Iran-Irak, quand le brut de référence a augmenté de 170 % alors qu'offre et demande étaient équilibrées. De deux maux, il est parfois difficile de choisir le moindre.

BRUNO DETHOMAS.

SOCIAL

Deux études sur le travail des femmes

Un héritage et un choix

Qu'est-ce qui pousse une femme, lorsqu'elle est mariée et lorsqu'elle a des enfants, à prendre, à garder ou à abandonner une activité professionnelle ? La question n'a pas encore trouvé de réponse satisfaisante, bien que le développement du travail salarié des femmes ait été un des phénomènes majeurs de l'évolution sociale de la France au cours des vingt dernières années. Or, l'immense majorité des Françaises de moins de soixante ans (85 %) ont travaillé à un moment ou à un autre de leur vie, mais 56 % seulement travaillaient encore en 1986. Plusieurs articles publiés récemment par l'INSEE (1) lèvent le voile sur les raisons et les modalités des choix.

Elément majeur, selon toutes les enquêtes : le diplôme obtenu. Plus il est élevé, plus les femmes exercent, et durablement, une activité professionnelle : *« Les trois quarts des femmes mariées possédant un diplôme supérieur au baccalauréat exerçaient une activité professionnelle contre un tiers seulement des sans-diplôme. »* Ce niveau de diplôme joue quel que soit l'âge de la femme, celui où elle a terminé ses études, sa catégorie socio-professionnelle et celle de sa famille... Il semble même déterminer les différences entre générations : autrement dit, ce qui a changé d'une génération à l'autre, c'est que l'on a considéré comme normal, voire nécessaire, que les filles poursuivent des études. Et comme les filles réussissent mieux que les garçons à partir d'un certain niveau, les enquêtes sur la scolarité l'ont montré...

Interviennent ensuite, bien entendu, les ressources du ménage et la situation du mari autant que sa catégorie socio-professionnelle. Ainsi, à diplôme équivalent, le taux d'activité des femmes de cadres est inférieur de six points à celui des *femmes d'ouvriers*. Quant aux ouvrières, si elles travaillent plus souvent, elles s'arrêtent aussi plus fréquemment... L'enquête du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) avait déjà montré que le revenu de l'épouse avait plusieurs fonctions, selon les cas : permettre de « boucler le budget » pour les familles les plus modestes, assurer une promotion sociale pour les catégories intermédiaires, enfin, pour les plus favorisés, réaliser un autre mode de vie et garantir l'avenir (*le Monde* du 13 juillet 1985).

De même, les femmes dont le mari a « réussi » – plus nombreuses à avoir exercé une profession – l'ont plus fréquemment abandonnée. Ce travail a-t-il été le moyen de faire un meilleur mariage, ou celui-ci les a-t-il portées à se désintéresser de leur carrière ?

Evidemment, le nombre d'enfants constitue aussi un obstacle important à la prolongation de l'activité professionnelle : 38 % des mères de trois enfants exerçaient toujours un métier en 1986, contre 74 % avec un enfant et 65 % avec deux. Mais, selon la même étude, la décision de cesser le travail a été prise bien avant la naissance du troisième enfant : dans 44 % des cas dès l'arrivée du premier, et dans 8 % seulement lors de la venue du troisième. Le désir d'avoir beaucoup d'enfants et la situation de la famille déterminent le choix d'une « stratégie » professionnelle et d'une organisation de l'existence. Ce constat devrait faire réfléchir les partisans de prestations familiales « incitatives » à la venue d'un troisième enfant.

Le rôle de la belle-mère

Mais d'autres éléments plus « culturels » semblent jouer plus subtilement dans les choix. Ainsi, une enquête du CREDOC révèle un certain *« héritage »* des comportements. Les femmes dont la mère a travaillé ont eue quel que soit le niveau de diplôme qu'elle ait atteint, une scolarité meilleure que les autres, elles ont moins souvent interrompu leur activité et, surtout, elles ont obtenu plus souvent une situation professionnelle et sociale supérieure à celle de leurs parents.

Ce phénomène, qu'on ne retrouve pas au même degré chez les hommes, peut s'expliquer de deux façons à la fois : dans les familles où la mère travaille, les études et l'activité professionnelle d'une fille *« vont de soi »*, et l'activité de la mère peut faciliter l'insertion professionnelle de la fille.

En revanche, dans le choix et le *maintien de l'activité*, la situation de la belle-mère semble exercer une influence plus forte : lorsque celle-ci a été active, la belle-fille est moins portée à interrompre son travail. C'est sans doute que celui-ci paraît *« naturel »* aussi dans la famille du mari, qu'il fait partie de la *« culture »* familiale. La précocité des décisions sur le travail de l'épouse semble le confirmer : *« Les conjoints se mettent progressivement d'accord sur une organisation domestique ainsi que sur leurs priorités. »*

Mais la diversification des formes d'activité (notamment avec le temps partiel), les ruptures introduites par le chômage, comme la transformation des structures familiales (avec la multiplication des divorces, l'augmentation des naissances hors mariage) ne vont-elles pas diluer ces héritages et ces cultures, effacer ces « modèles » ?

GUY HERZLICH.

(1) *Activité et arrêt d'activité féminine*, par Stefan Lollivier, *Économie et statistique*, nº 212, juillet-août 1988, et *l'Héritage des comportements d'activité*, deux articles par Georges Menahem dans le nº 211, juin 1988. Ces articles reposent sur deux enquêtes réalisées selon des méthodes différentes : l'une en 1981 par le CREDOC sur les conditions de vie, l'autre en 1986 par l'INSEE et plusieurs organismes sur les ressources et les patrimoines des familles.

Économie

Un article du secrétaire général de la CFDT

Le social, faille de l'Europe

(Suite de la première page.)

De l'autre, l'espace social reste semi-désertique et les tenants de la dérégulation sociale tiennent le haut du pavé.

Là, le CNPF se distingue particulièrement. Sa revue, en décembre 1987, annonce clairement la couleur : *hostilité* aux accords collectifs communautaires et aux conventions collectives européennes, *« ambition funeste »* ; refus de toute directive européenne pour une harmonisation sociale ; adaptation des règles sociales par *« un alignement par le bas des législations en vigueur »* ; nécessité de la déréglementation ; nécessité aussi d'un dialogue social européen, *« mais il ne doit en aucun cas déboucher sur des négociations »* ! Ce florilège doit faire la joie des anti-européens de tous bords.

Mais qui donc apprendra l'économie moderne aux officiels du patronat ? Qui leur démontrera que la cohésion sociale est un facteur de valeur ajoutée, qu'au surplus les tensions sociales peuvent annihiler les bienfaits de l'intégration économique ? Qui leur expliquera que les délocalisations brutales d'entreprises et les transferts de main-d'œuvre dans une Europe économiquement intégrée mais socialement désarticulée conduiront aux conflits sociaux et aux reculs économiques ? Qui leur fera comprendre – et c'est la menace la plus grave – combien *l'absence de dimension sociale* aggravera de façon cumulative l'écart entre les régions pauvres et les régions riches d'Europe ? Car sans harmonisation sociale, l'argent se déplacera vers les régions européennes les plus développées, tandis que les activités à faible valeur ajoutée se concentreront dans les régions pauvres.

Un pari trop optimiste

Jean Monnet, le fondateur, et Jacques Delors, l'architecte, ont fait le même pari optimiste : l'élimination des barrières intra-européennes entraînera une certaine harmonisation sociale. Mais cet enchaînement vertueux n'est pas automatique. Des décisions budgétaires en faveur de l'équilibre des régions, prises d'ailleurs sous l'impulsion de Jacques Delors, ou certaines orientations du récent sommet de Hanovre, montrent que le danger est perçu. Cependant, les solutions ne sont qu'amorcées ; elles ne pourront progresser que par la conjonction des volontés politiques, syndicales... et patronales. Encore faut-il que les peuples d'Europe partagent une ambition commune, un projet social et culturel mobilisateur qui donne un sens à leur avancée et contraigne leurs dirigeants à s'y conformer.

Quel projet de société pour l'Europe ? La croissance et l'emploi, certes. Mais l'intégration économique ne suffira pas à résoudre les problèmes sociaux brûlants d'aujourd'hui : chômage structurel, déséquilibres régionaux, incertitudes sur l'avenir de la protection sociale. L'Europe doit être bien plus qu'un marché avantageux. Elle doit être le moyen de préserver ce que les européens ont de meilleur en commun : une tradition de liberté, un niveau élevé de protection sociale, une certaine qualité de vie. L'Europe, c'est l'espace où nos peuples peuvent maîtriser les mutations de notre époque et vaincre le chômage par un type de *développement reposant sur l'augmentation* du temps libre, l'amélioration de la qualité de la vie et la protection de l'environnement.

Une telle ambition créatrice, porteuse de progrès culturels, de solidarité et de paix, fera de l'Europe un acteur international majeur pour réduire les désordres monétaires et promouvoir de nouveaux rapports de coopération Nord-Sud, un développement solidaire de l'économie mondiale.

La construction sociale de l'Europe est la clé du succès ; les syndicalistes européens, regroupés dans la CES (Confédération européenne des syndicats), viennent de l'affirmer avec force. Mais il ne faut pas se tromper d'objectif : les différences entre les histoires, les identités, les niveaux de vie, les rythmes d'évolution des pays européens sont telles qu'elles interdisent toute conception uniformisatrice de l'harmonisation sociale. Il est nécessaire de lutter contre les inégalités, par exemple de faire progresser *plus vite le Portugal* et la Grèce. Mais la diversité des acquis sociaux doit rester durablement une source d'enrichissement pour l'Europe.

Un socle de garanties et des accords contractuels

L'objectif à se fixer consiste, à partir de principes communs, à rapprocher les politiques d'emploi, de formation, de protection sociale, dans ce *qu'elles ont* de meilleur, et à empêcher les concurrences sauvages, le *« dumping social »*. C'est une démarche de même nature que celle de la Commission de Bruxelles, quand elle tente, au plan économique, de *faire prévaloir* une stratégie coordonnée de croissance et d'emploi. C'est la même démarche encore qui devrait conduire à un effort général de développement culturel, d'apprentissage des langues, d'échanges de stagiaires en formation permanente... qui permettrait de renforcer le sentiment d'appartenance à la même communauté européenne.

L'instauration d'un socle européen de garanties sociales et de droits sociaux fondamentaux est la pierre de touche de la construction sociale de l'Europe. Ainsi, des principes communs doivent permettre le développement de relations contractuelles au plan européen ; tout travailleur européen doit bénéficier d'une convention collective ; des règles du jeu de solidarité et de protection contre les concurrences au rabais sont nécessaires en matière de temps de travail, de protection sociale, de droit à la retraite, d'insertion professionnelle des jeunes, de conditions d'emploi : contrats à durée déterminée, intérim, temps partiel, égalité professionnelle...

Parallèlement à ce socle social législatif, des accords contractuels européens sont aujourd'hui nécessaires et possibles sur la formation permanente, la mise en place des technologies nouvelles. Il pourrait d'ailleurs s'agir d'accords-cadres renvoyant à une concrétisation dans des accords nationaux.

Dans les professions, des confrontations européennes entre patronats et syndicats seraient très utiles pour déceler les problèmes posés à moyen terme dans chaque secteur d'activité, et proposer des solutions appropriées.

Pour les entreprises implantées dans plusieurs pays d'Europe, la voie des comités de groupe, empruntée d'ailleurs par certaines entreprises françaises – Thomson GP, BSN, Bull, Airbus Industrie, – permet des progrès dans l'information, voire la consultation des salariés. La proposition de la Commission de Bruxelles de créer un statut de société européenne prévoyant, dans la même entreprise, des formes souples de représentation des salariés adaptées à chaque pays permettrait de conduire les évolutions structurelles avec plus de transparence et de possibilité d'intervention des salariés.

Ces propositions de bon sens, partagées par de nombreux syndicalistes et par bien d'autres, sont volontairement modestes. Elles sont d'autant plus nécessaires. Leur adoption ne dépend pas d'une décision unique. Elles ne peuvent résulter que d'une construction pas à pas, liée à la réalisation du marché unique de 1993. Mais il y a urgence. L'aveuglement ou l'imprévoyance ont laissé se creuser la faille sociale, au point de mettre en danger la construction européenne. Il est grand temps de la combler. Sauf à injurier l'avenir.

EDMOND MAIRE.

● **Création d'une nouvelle centrale syndicale au Chili.** – Une nouvelle Centrale unitaire des travailleurs (CUT) chiliens a été créé dimanche 21 *août*, à l'issue d'une réunion de mille cent délégués à Punta-de-Traica, à 130 km à l'ouest de la capitale, Santiago. La nouvelle organisation, *« représentative, unitaire, pluraliste, autonome et à caractère national »,* compterait trois cent cinquante mille personnes. Elle remplacerait l'ancienne organisation (Centrale unique des travailleurs), créée en 1953, qui avait été déclarée illégale en 1973 par la junte chilienne après sa prise de pouvoir. La CUT sera dirigée par un démocrate-chrétien, M. Manuel Bustos. – *(AFP.)*

Marchés financiers

A la banque Stern

M. Philippe Jaffré succédera à M. Jean Peyrelevade

M. Philippe Jaffré, quarante-trois ans, responsable du service des affaires monétaires et financières de la direction du Trésor, au ministère de l'économie, va quitter l'administration pour succéder, à la présidence de la banque Stern, à M. Jean Peyrelevade, nommé il y a un mois à la tête de l'UAP. Inspecteur des finances, M. Jaffré a fait jusqu'à présent toute sa carrière au ministère de l'économie, avec un passage au cabinet de M. Monory (il a été conseiller technique auprès de ce ministre en 1979-1980). A la mi-septembre, il va donc, à son tour, rompre avec la fonction publique pour rejoindre le secteur privé.

M. Jaffré, numéro deux du Trésor depuis 1984, est le frère du directeur des études politiques de la Sofres, Jérôme Jaffré. Il est connu des milieux financiers français non seulement pour son franc-parler, mais également pour avoir été l'un des artisans de la réforme des marchés et pour avoir mis en œuvre activement la politique de privatisation de M. Balladur. Il est appelé, aujourd'hui, par M. Edouard Stern pour prendre la présidence d'une petite banque privée.

Petite, cette banque ne manque pourtant pas d'ambition. La famille Stern aime faire appel à des personnalités de haut niveau. M. Claude Pierre-Brossolette, président du Crédit lyonnais évincé par la gauche en 1982, avait pris la présidence de la banque en octobre 1982. Rejeté par la droite de la présidence de la Compagnie financière de Suez, M. Jean Peyrelevade lui succédait en septembre 1986. Au 1er janvier prochain, M. Jaffré prendra sa place rue de Penthièvre.

Parfait connaisseur des marchés, il pourra y étancher sa soif de travail... et y exploiter son carnet d'adresses. La banque Stern est spécialisée dans les opérations de marché, l'ingénierie financière et la gestion de portefeuilles. Le total des fonds qu'elle gère a dépassé les 10 milliards de francs à la fin de 1987. Il s'agit d'une banque très rentable. Elle a dégagé en 1987 un résultat net consolidé de 215 millions de francs. En novembre dernier, la Société de banque suisse, l'une des trois grandes banques helvétiques, a pris une participation majoritaire dans son capital.

E. I.

Levée de boucliers contre la vente d'une aciérie texane à l'Irak

Une polémique s'est ouverte aux Etats-Unis à propos d'un projet du géant américain de l'acier, USX, de vendre une usine désaffectée à l'Irak. Vieille de vingt ans, cette unité a employé jusqu'à 2 000 personnes à Baytown, au Texas, et serait cédée pour 100 millions de dollars (près de 650 millions de francs).

Les hommes de loi texans, conduits par M. Jack Fields, représentant républicain au Congrès, sont partis en guerre contre ce projet, soulignant que, s'il se réalisait, les emplois seraient définitivement perdus. Il a assuré que deux autres entreprises américaines étaient prêtes à offrir à USX au moins autant que l'Irak mais que le groupe a refusé de négocier avec eux car *« il ne veut pas de concurrent sur son marché national ».*

Les opposants essaient de faire intervenir le gouvernement américain pour qu'il bloque la vente. Un porte-parole d'USX a refusé de faire tout commentaire.

Les frères Hunt devront payer 134 millions de dollars au Pérou

Un jury fédéral américain vient de condamner les trois frères Hunt – Lamar, Nelson et William – à verser 134 millions de dollars de dommages-intérêts à la société d'Etat Minpeco, chargée des ventes de métaux du Pérou. Celle-ci a été reconnue victime des spéculations que les trois frères de Dallas avaient menées en 1979 sur le marché de l'argent métal.

Leur opération avait propulsé les cours de l'argent de 6,5 dollars l'once (en janvier 1979) à 50 dollars l'once un an plus tard. Servis par une conjoncture internationale très tendue, les Hunt jouaient sur du velours.

Mais des mesures prises par les autorités des marchés à terme américains et par M. Paul Volcker entraînèrent un retournement spectaculaire de prix, qui revenaient en mars 1980 à 11,1 dollars l'once. Les Hunt perdirent dans l'affaire plus de 2 milliards de dollars.

EN BREF

● **Les Philippines veulent poursuivre Westinghouse en justice.** – Le gouvernement philippin s'apprête à demander en justice à la firme américaine Westinghouse le versement de 1 milliard de dollars, en raison des dommages causés par la construction d'une centrale nucléaire en 1985 dans le nord du pays. Cette centrale, commandée et réalisée sous le règne de l'ancien président Marcos, n'a pas été mise en service, le gouvernement de Mme Aquino la jugeant défectueuse. Manille verse actuellement 35 000 dollars par jour d'intérêt pour le remboursement de prêts contractés afin de financer la centrale, d'une valeur de 2,1 milliards de dollars.

● **Suppression de neuf cents emplois chez Continental Airlines.** – Texas Air, le premier groupe mondial de transport aérien a annoncé qu'il envisageait de supprimer neuf cents emplois dans sa filiale, Continental Airlines. Par ailleurs, l'autre compagnie de Texas Air, Eastern Air-lines devrait apprendre cette semaine si la justice l'autorise à procéder à une réduction de quatre mille emplois contestée par les syndicats. Les coupes claires sont destinées à enrayer l'hémorragie financière de Texas qui a perdu 846 millions de dollars (5,4 milliards de francs) sur les dix-huit derniers mois. Le plan implique la réduction de 20 % des mouvements à Denver, où Continental prévoit 190 vols par jour contre 236 antérieurement. Il envisage également des croissances plus faibles à Newark et Cleveland.

Le délit d'initié un « fait culturel » au Japon

Le délit d'initié est un « fait culturel » au Kabuto Cho, la Bourse de Tokyo, et l'avalanche actuelle de nouvelles lois ou règles internes pour changer ce « mode de vie » est accueillie avec scepticisme par les professionnels étrangers de la place boursière.

« Travailler pratiquement et exclusivement sur la base d'informations privilégiées est une habitude culturelle profondément enracinée chez les courtiers japonais et les changements culturels sont longs à se manifester », estime le responsable d'une des principales banques européennes de la place.

L'ouverture progressive sur le monde extérieur et la prééminence nouvelle de la Bourse de Tokyo, qui compte, à elle seule, pour plus de 40 % de la capitalisation boursière mondiale, ont placé sous la lumière des projecteurs les mœurs très particulières du Kabuto Cho. L'information non publiée, la rumeur, sont le pain dont se nourrissent quotidiennement les courtiers du Kabuto Cho.

Les bons partenaires de golf, les compagnons de soirée, les relations d'université ou de travail : tels sont les véritables atouts d'un chef des ventes, confie un spécialiste, qui a travaillé longtemps pour une des « quatre grandes » (Nomura, Daiwa, Nikko, Yamaichi). Il est douteux que la législation plus stricte, qui entrera en application le 1er avril 1989, suffise à modifier ces comportements ataviques. Le 23 août, Zenginkyo, l'Association des fédérations de banquiers du Japon, qui adressera à ses membres un nouveau code de conduite destiné à prévenir les délits d'initiés, demandera de séparer physiquement le personnel chargé des transactions boursières de celui des autres divisions, d'interdire à leurs cadres et employés de « boursicoter » sur la base d'information non publiées. Le code définit aussi six catégories d'information susceptibles de donner lieu à délit d'initié.

Selon un banquier européen, ce nouveau code de conduite est superflu pour les banques étrangères de Tokyo, en tout cas américaines et européennes, dont les règles internes sont beaucoup plus sévères et qui restent sous la surveillance de leurs autorités de tutelles nationales.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	19 août 1988
Total actif	716 997
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	106 151
ECU	56 924
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 568
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	111 976
Effets en cours de recouvrement	15 799
Total passif	716 997
dont	
Billets en circulation	234 798
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	73 750
Compte courant du Trésor public	16 291
Reprises de liquidités	24 446
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	6 3/4 %
– Taux des pensions à 5 à 10 jours	7,50 %
– Taux d'escompte	9,50 %
– Taux des avances sur titres	10,50 %

BOURSE DE LILLE

Forte augmentation des transactions

Le volume global des transactions à la Bourse de Lille, la deuxième place financière de province après celle de Lyon, s'est fortement accru durant les sept premiers mois de l'année pour atteindre 11,62 milliards de francs (+ 54,3 %). En juillet, le volume de transactions (tous marchés confondus) avait atteint 1,08 milliard de francs, soit 27 % de plus qu'en juillet 1987, mais 73,5 % de moins que le mois précédent. Cette traditionnelle baisse d'activité de l'été est surtout due au recul du marché obligataire (– 78 % par rapport au mois de juin).

L'indice des cours cote officielle-actions n'a pratiquement pas évolué en comparaison du mois précédent. L'indice du second marché a, en revanche, monté de 2,1 %, portant sa progression à 25,8 % depuis le début de l'année. Parmi les plus fortes hausses : Fonderies franco-belges (+ 31,6 %), Comte (+ 29,9 %) et Boussac-Saint Frères (hors cote) (+ 17,3 %). Moteurs Duvant enregistre la plus forte baisse (– 21,1 %) devant SIMNOR (– 14,7 %) et Verlinde (– 11,3 %).

La valeur la plus active de la Bourse de Lille est restée, en juillet, comme depuis le début de l'année, Boussac-Saint Frères, avec 140 759 titres échangés, devant ANF (13 697). Sur le second marché, Dubois Investissement (18 075) devance Celatose (7 535).

TOKYO, 22 août ⬇

Baisse

Dans un marché sans affaires et après une hausse initiale, la Bourse de Tokyo a baissé, lundi, sous le poids des prises de bénéfice. L'indice Nikkeï a cédé 130,24 points, soit 0,46 %, à 28 079,18.

600 millions de titres ont été échangés, contre 1 milliard vendredi.

Le marché était terne, car les opérateurs ne disposaient pas d'informations susceptibles de les inciter à investir, commentait un boursier. *« Tout le monde a adopté l'attitude du* wait and see », ajoutait-il.

Les titres des métaux non ferreux, des biens d'équipement et de certaines électroniques étaient en hausse. En revanche, les financières ont cédé du terrain.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 22 août
Akaï	609	610
Bridgestone	1 300	1 320
Canon	1 580	1 600
Fuji Bank	3 140	3 180
Honda Motors	2 290	2 300
Matsushita Electric	2 810	2 820
Mitsubishi Heavy	929	930
Sony Corp.	7 050	7 050
Toyota Motors	2 810	2 820

FAITS ET RÉSULTATS

● **Croisières : naissance d'un géant à Miami.** – La compagnie américaine de croisières Carnival Cruise Lines va racheter la division croisières de la compagnie Gotaas-Larsen (Grande-Bretagne) et ses participations dans les deux compagnies d'armateurs norvégiens, la Royal Carribean Cruise Lines et Admiral Cruise Lines pour 260 millions de dollars. Fondée au début des années 70, Carnival Cruise Lines va devenir le leader des compagnies basées à Miami, qui organisent des croisières essentiellement dans les Caraïbes.

● **Baisse du chiffre d'affaires semestriel de Financière Agache.** – La société Financière Agache a enregistré une baisse de 28,5 % de son chiffre d'affaires au cours du premier semestre, à 4,073 milliards de francs, contre 5,697 milliards de francs pour la même période en 1987. Cette réduction du chiffre d'affaires est due à un changement de périmètre et notamment des cessions de Peaudouce, Risler, Gaillard et Boussac.

● **Spie-Batignolles reprend la station de ski Valmorel.** – Le groupe français Spie-Batignolles doit acquérir, le 28 septembre prochain, la majorité des parts de la station de ski que détiennent actuellement des investisseurs institutionnels néerlandais. Le Crédit agricole, déjà actionnaire, devrait augmenter sa participation au capital de la station. Enfin, la Caisse des dépôts prendrait en charge le secteur des remontées mécaniques. Les actionnaires néerlandais vendent 100 % de la SCI Immobilière, 90 % de la SCI Hôtelière (trois établissements) et 90 % des sociétés d'exploitation locative, d'exploitation du domaine skiable et de promotion immobilière.

● **Rachat des Vêtements professionnels France (VVF) par un groupe néerlandais.** – L'entreprise néerlandaise de vêtements de travail Ebco-KLM Kledin a racheté la firme française Vêtements professionnels France (VPF), producteur et distributeur d'uniformes, gilets pare-balles et vêtements industriels. VPF a des établissements près de Nantes (deux cent dix employés) et à Villeurbanne, près de Lyon (soixante-cinq employés). Son chiffre d'affaires s'élevait, en 1987, à 73,5 millions de francs.

● **OPA de l'américain Vishay sur le français Sfernice (composants électroniques).** – La société américaine Vishay Intertechnology va lancer une OPA sur le fabricant français de composants électroniques Sfernice (*le Monde* du 22 juin). Vishay se propose de racheter toutes quantités des 435 631 actions composant le capital de Sfernice, au prix de 848 F l'action, ou de les échanger contre des actions Vishay. Le groupe américain compte également acheter, au prix unitaire de 100 F, toutes quantités des 120 000 bons de souscription de Sfernice.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	339	330	IM2	180	173
Arnault & Associés	516	522	Int. Metal Service	340	340
Asystel	241	241	La Commande Electro.	270	282 50
B.A.C.	440	440	Le gd livre du mois	260	270
B. Demachy & Assoc.	370	380	Loca Investissement	253	253
B.I.C.M.	530	530	Locamic	....	176
B.I.P.	....	546	Marlin Immobilier	....	299
Boiron	380	378	Metallurg. Minière	130 50	130
Bolloré Technologies	865	857	Métrologie Internat.	403	410
Bolloni	1050	1050	Métroservice	123	123
Câbles de Lyon	1380	1380	M.M.B.M.	525	530
Calberson	740	735	Molex	228 50	225
Canal Plus	593	590	Navale-Delmas	....	638
Cardif	893	890	Olivetti-Logabax	....	180
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	288 40	Om. Gest.Fin.	314 80	305
C.A.T.C.	125 50	126	Presbourg (C. In. & Fin.)	95 50	96 50
C.D.M.E.	922	925	Présence Assurance	414 70	398 10
C. Equip. Elect.	290	....	Publicat. Filipacchi	....	425
C.E.G.I.D.	725	740	Razel	790	790
C.E.G.E.P.	....	210	St-Gobain Emballage	....	1270
C.E.P.-Communication	1440	1450	St-Honoré Matignon	178	176
C.G.I. Informatique	726	720	S.C.G.P.M.	....	317
Ciments d'Origny	525	529	Segin	371	379
C.N.I.M.	....	330 10	Sema-Metra	598	575
Concept	260	260	S.E.P.	1380	1410
Conforama	823	830	S.E.P.R.	....	1288
Creeks	410	413	S.M.T.Goupil	....	288 50
Dafsa	194 90	....	Sodinforg	841	840
Dauphin	938	930	Sopra	....	290
Devanlay	985	990	TF 1	240	245
Deville	601	603	Unilog	145	150
Duménil-Leblé	1101	1095	Union Financ. de Fr.	389	390
Editions Belfond	106 20	114 50	Valeurs de France	325	315
Elysées Investiss.	24 70	24 40			
Finacor	260	250			
Guintoli	445	449			
Guy Degrenne	835	840			
I.C.C.	219	215 10			
IDIA	211	210			
I.G.F.	129 90	130			

Marché des options négociables le 19 août 1988

Nombre de contrats : 3 022.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	400	46	–	–	–
CGE	280	36	–	2	–
Elf-Aquitaine	320	–	30	5,50	14
Lafarge-Coppée	1 100	–	–	11,50	11
Michelin	200	9,11	20,50	9	17
Midi	1 258	54	–	55	94
Paribas	400	15	–	10	–
Peugeot	1 200	54	105	48	–
Saint-Gobain	400	33	48	19	–
Société générale	400	18,50	37	–	–
Thomson-CSF	180	–	19	6,60	13,30

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 août 1988

Nombre de contrats : 31 973

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,05	101,70	100,70
Précédent	102,95	101,55	100,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,12	1,08	0,05	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,4850 F ⬆

Le dollar, en nette hausse lundi à Paris (s'échangeant à 6,4850 F, contre 6,4135 F à la clôture vendredi), est très demandé. A Francfort, il est repassé à 1,9100 DM. Dans la matinée, les banques centrales, actives à la fin de la semaine dernière, n'étaient pas encore intervenues.

FRANCFORT	19 août	22 août
Dollar (en DM)	1,8858	1,9100

TOKYO	19 août	22 août
Dollar (en yens)	133,50	133,88

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 août)	7 3/8-7 1/2 %
New-York (19 août)	8 1/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	18 août	19 août
Valeurs françaises	122,8	
Valeurs étrangères	119,7	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	351,2	352,1
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 303,88	1 308,21

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	18 août	19 août
Industrielles	2 027,83	2 106

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	18 août	19 août
Industrielles	1 476,2	1 484,5
Mines d'or	187,8	193,3
Fonds d'Etat	87,78	87,96

TOKYO

	19 août	22 août
Nikkeï Dow Jones	28 209,42	28 079,18
Indice général	2 205,80	2 197,37

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E-U.	6,4800	6,4830	– 60	– 45	– 130	– 100	– 310	– 210
$ can.	5,2726	5,2793	– 109	– 84	– 225	– 184	– 621	– 587
Yen (100)	4,8394	4,8453	+ 118	+ 148	+ 204	+ 242	+ 733	+ 849
DM	3,3882	3,3910	+ 64	+ 81	+ 119	+ 144	388	+ 460
Florin	3,0014	3,0042	+ 49	+ 60	+ 90	+ 110	+ 316	+ 375
FB (100)	16,1677	16,1832	+ 44	+ 114	+ 75	+ 207	+ 226	+ 621
FS	4,0263	4,0307	+ 149	+ 166	+ 254	+ 284	+ 763	+ 849
L (1 000)	4,5771	4,5824	– 123	– 90	– 265	– 222	– 756	– 648
£	10,9400	10,9563	– 354	– 309	– 698	– 622	–1 794	–1 570

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 15/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 7/8	9
DM	4 1/2	4 3/4	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 1/2	5 1/8
Florin	5	5 1/2	5 3/8	5 1/4	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 3/4	7 1/16	7	7 5/16	7 1/2	7 13/16
F.S.	2 1/2	2 3/4	3	3 1/8	3 1/2	3 5/8	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	8 7/8	9 3/8	10	10 3/8	10 1/2	10 7/8	11 1/8	11 1/2
£		10 1/4	10 3/4	10 7/8	11 1/8	11 1/4	11 5/16	11 7/16
F. franç.	7 15/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8	8 1/26	8 5/8	8 7/8	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 19 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3821	C.N.E. 3% ★	3811	3820	3820	+ 0 24
1102	B.N.P. T.P.	1050	1050	1050	....
1084	C.C.F. T.P.	1081	1080	1088	+ 0 65
1080	Créd. Lyon. T.P.	1092	1092	1092	....
1368	Renault T.P.	1360	1365	1352	− 0 59
1736	Rhône-Poul. T.P.	1733	1740	1740	+ 0 40
1216	St-Gobain T.P.	1247	1249	1248	+ 0 08
1282	Thomson T.P.	1199	1201	1201	+ 0 17
460	Accor	440	441	440	....
535	Air Liquide	532	535	531	− 0 19
2030	Alcatel ★	2099	2130	2133	+ 1 62
1420	Als. Superm.	1325	1330	1330	+ 0 38
300	A.L.S.P.I.	266	260	265 10	− 0 34
310	Alsthom ★	318	314 50	310	− 2 52
2280	Arjom. Prioux ★	2261	2261	2256	− 0 22
515	Aussedat-Rey ★	509	508	512	+ 0 59
880	Aux. Entrepr. ★	925	925	935	+ 1 08
790	Av. Dassault ★	690	692	692	+ 0 29
305	BAFIP ★	333	331	335	+ 0 60
295	Bail-Equipem. ★	280 10	280 10	287 50	+ 2 64
805	Bail Investiss.	760	760	765	+ 0 66
275	B.N.P. C.I. ★	253	253	255	+ 0 79
470	Cie Bancaire ★	453	446	447	− 1 32
370	Bazar H.-V.	385	394 80	395	+ 2 60
420	Béghin-Say ★	439	438	449	+ 2 28
920	Berger (Mx)	1035	1042	1042	+ 0 68
680	Bic ★	696	690	740	+ 6 32
1370	B.I.S.	1400	1400	1390	− 0 71
2320	Bongrain S.A. ★	2410	2420	2430	+ 0 83
900	Bouygues ★	420	422	424	+ 0 95
69	B.P. France ★	72	72	72	....
4980	B.S.N. ★	4950	4975	5020	+ 1 41
2100	Cap Gem. S. ★	2100	2120	2120	+ 0 95
405	Carnaud ★	449	450	460	+ 2 45
2290	Carrefour ★	2450	2425	2438	− 0 49
160	Casino	153 80	154 50	154	+ 0 13
115	Casino A.D.P.	111 10	112	111 50	+ 0 36
960	C.C.M.C.	1140	....	....	....
720	Cetelem	692	700	694	+ 0 29
400	Cerus ★	382	391	389 50	+ 1 96
1360	C.F.A.O. ★	1480	1480	1487	+ 0 47
305	C.G.E.	310	312 50	313	+ 0 97
1120	C.G.I.P. ★	1085	1080	1115	+ 2 76
1080	Chargeurs S.A. ★	1072	1070	1083	+ 1 03
985	Ciments franç. ★	999	993	999	....
485	Club Méditer. ★	448	446	449	+ 0 22
164	Codetel ★	149	149 80	147 10	− 1 28
295	Cofimeg	289 50	289	289	− 0 17
550	Colas ★	510	505	508	− 0 39
275	Compt. Entrepr.	233	231	237 50	+ 1 93
665	Compt. Mod. ★	630	621	649	+ 3 02
835	Créd. Foncier ★	835	840	836	+ 0 12
380	C. F. Immob. ★	388	385 50	390	+ 0 52
117	C.C.F.	138 10	137	136 90	− 0 87
480	Cr. Lyon. (CI) ★	483 50	465	473	− 2 17
965	Crédit Nat. ★	850	845	858	+ 0 94
500	CSEE (exSign.) ★	508	509	500	− 1 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
315	Crouzet ★	326 50	316	321 90	− 1 41
2180	Damart S.A. ★	2385	2410	2490	+ 4 40
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	293	293	297	+ 1 37
1400	De Dietrich	1365	1371	1410	+ 3 30
184	Dév. P.d.C. (Li)	177 30	179	179	+ 0 96
455	D.M.C.	435	435	439	+ 0 92
345	Drouot Assur. ★	341	340 80	340	− 0 29
1730	Docks France ★	1746	1730	1800	+ 3 09
670	Dumez ★	675	675	683	+ 1 19
1220	Eaux (Gén.)	1303	1301	1310	+ 0 54
1370	Ecco ★	1425	1425	1449	+ 1 68
735	Electrofinanc. ★	743	745	738	− 0 67
445	El.-S. Dassault	423	423	427 50	+ 1 06
320	Elf-Aquitaine	334	331	331	− 0 90
280	— (certific.) ★	288 50	283 40	283	− 2 06
640	Epeda-B-Faure ★	644	641	645	+ 0 16
2550	Essilor	2440	2442	2465	+ 1 02
1640	Essilor Int. (DP)	1551	1551	1560	+ 0 58
310	Esso S.A.F. ★	319	323	322	+ 0 94
1500	Eurafrance	1469	1469	1488	+ 1 29
1080	Eurocom ★	1108	1115	1124	+ 1 44
2200	Euromarché	2359	2344	2330	− 1 23
535	Europe n° 1 ★	537	530	530	− 1 30
38	Eurotunnel ★	35 45	35 50	35	− 1 27
985	Exor ★	943	941	947	+ 0 42
815	Facom	805	800	810	+ 0 62
940	Fichet-Bauche	950	950	950	....
188	Financial ★	185 50	185	190	+ 2 43
127	Fives-Lille ★	112	113	113	+ 0 89
1240	Fromageries Bel	1331	1325	1350	+ 1 43
930	Gal. Lafayette ★	925	930	959	+ 3 68
290	Gascogne	289	289	289	....
1510	Gaz et Eaux	1505	1546	1525	+ 1 33
500	Géophysique ★	440	435	436	− 0 91
620	Gerland	509	513	513	+ 0 79
595	GTM-Entrepose	584	590	591	+ 1 20
620	Guyenne-Gas. ★	617	610	610	− 1 13
2480	Hachette ★	233 10	233	235	+ 0 82
680	Havas ★	684	681	692	+ 1 17
465	Hénin (La)	458 10	458 10	458 10	....
1040	Hutchinson ★	1050	1045	1040	− 0 95
215	Imétal ★	196 90	199 10	211	+ 7 16
300	Imm. Plaine-M.	310	310	315	+ 1 61
510	Ingénico ★	485	480	455 20	− 6 14
3620	Inst. Mérieux	3950	3950	3850	− 2 53
505	Interbail ★	497	503	499	+ 0 40
1080	Intertechnique	1050	1050	1075	+ 2 38
900	J. Lefebvre	889	882	883	− 0 67
755	Labinal ★	865	851	879	+ 1 62
1440	Lab. Bellon	1400	1380	1415	+ 1 07
1340	Lafarge-Coppée	1328	1320	1331	+ 0 23
1210	Lebon ★	1085	1100	1090	− 0 46
2700	Legrand ★	2787	2722	2814	+ 0 97

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2230	Legrand (DP) ★	2350	2348	2360	+ 0 43
800	Leroy-Somer ★	800	800	806	+ 0 75
1870	Lesieur	2050	2060	2060	+ 0 49
655	Locabail Immob.	620	616	618	− 0 32
405	Locafrance ★	390	390	390	....
810	Locindus	820	820	810	− 1 22
290	Luchaire	265	265	264	− 0 38
2750	L.V.M.H. ★	2774	2794	2773	− 0 04
1400	Lyonn. Eaux ★	1503	1490	1490	− 0 86
69	Mais. Phénix	69	69	68 70	− 0 43
215	Majorette (Ly)	200	200	202	+ 1
380	Mar. Wendel ★	354 50	350	353	− 0 42
187	Matra ★	174 60	174	180 50	+ 3 38
2400	Merlin-Gerin ★	2700	2665	2669	− 1 15
210	Michelin	197	197 80	197 10	+ 0 05
1370	Midi (Cie)	1233	1233	1239	+ 0 49
183	Midland Bk SA ★	166	164	166	....
505	Min. Salsig. (Mx)	500	502	502	+ 0 40
94	M.M. Penarroya	65	65 60	67 30	+ 3 54
108	Moulinex	101 10	100 50	102 90	+ 1 78
1070	Navig. Mixte ★	1020	1022	1040	+ 1 96
100	Nord-Est ★	101	100	101 90	+ 0 89
375	Nordon (Ny)	377	375	375	− 0 53
390	Nouvelles Gal.	432	430	435 50	+ 0 81
695	Occid. (Gén.) ★	735	735	725	− 1 36
1140	Omn.F.Paris	1148	1082	1115	− 2 87
335	Olida-Caby ★	353	351 20	354	+ 0 28
3290	Oréal (L')	3243	3231	3265	+ 0 68
395	Paribas	400	400	400 50	+ 0 13
380	Paris-Réesc. ★	344	343	342 50	− 0 44
1100	Pechelbronn ★	1164	1131	1140	− 2 06
350	Penhoet	335	326 10	330	− 1 49
1040	Pernod-Ricard ★	1084	1090	1129	+ 4 15
1240	Peugeot S.A.	1194	1194	1198	+ 0 34
500	Poliet ★	505	505	520	+ 2 97
2830	Presses Cité ★	2780	2786	2786	+ 0 22
1020	Prétabail Sic.	1044	1045	1055	+ 1 05
615	Primagaz	580	600	600	+ 3 45
450	Printemps ★	529	529	545	+ 3 02
1840	Promodès	1876	1876	1875	− 0 05
740	Radiotechn. ★	720	720	719	− 0 14
68	Raff. D. Total ★	66	66	66	....
2480	Redoute (La) ★	2680	2665	2652	− 1 04
350	Rober financière	325	322	322	− 0 92
1130	Roussel-Uclaf ★	1241	1242	1235	− 0 48
790	R.-Uclaf-CNI ★	840	817	820	− 2 38
3650	R. Impériale (Ly)	3560	3575	3580	+ 0 56
168	Sade	166	167	167	+ 0 60
1490	Sagem ★	1602	1602	1632	+ 1 87
510	Saint-Gobain	498 50	498	501	+ 0 50
1040	St-Louis ★	868	868	894	+ 2 69
1480	Salomon	1430	1445	1445	+ 1 05
670	Salvepar	700	720	720	+ 2 86
700	Sanofi ★	742	734	730	− 1 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
890	S.A.T. ★	668	671	667	− 0 30
230	Saul.-Chât. (B) ★	233 80	231	230 90	− 1 24
1200	Simpiquet (Ns)	1210	1211	1211	+ 0 08
400	Schneider ★	410	410	420	+ 2 44
51	S.C.O.A.	48 60	48	47 40	− 2 47
540	S.C.R.E.G. ★	541	543	542	+ 0 18
790	Seb ★	815	819	815	....
400	Sefimeg ★	396	395	400	+ 1 01
1610	S.F.I.M.	1418	1390	1425	+ 0 49
39	S.G.E.	32 30	32 40	32 55	+ 0 77
725	Silic	720	720	734	+ 1 94
490	Simco-U.P.H. ★	473	469 90	460 10	− 2 73
880	Skis Rossignol	1024	1000	1020	− 0 39
815	Sligos ★	858	856	860	+ 0 47
345	Société Générale	394 30	394	395	+ 0 18
158	Sodexco	150	155	155	+ 3 33
180	Sodero (Ns)	169	167	167	− 1 18
2700	Sodexho ★	2700	2700	2672	− 1 04
99	Sogenal (Ny)	100	100	100	....
270	Sogerap	250	255	247	− 1 20
2010	Somm.-Allib. ★	1979	1980	2002	+ 1 16
870	Source Perrier ★	912	912	938	+ 2 85
895	Sovac ★	698	697	709	+ 1 58
400	Spie-Batignol. ★	390	388	390	....
485	Strafor ★	495	490	490 10	− 0 99
260	Suez	249 50	252 80	256	+ 2 61
400	Synthelabo ★	375 90	373	375	− 0 24
810	Talcs Luzenac ★	848	841	838	− 1 18
4400	Tél. Elect.	4230	4289	4289	+ 1 39
195	Thomson-C.S.F.	180 90	179 60	182	+ 0 61
335	Total (CFP) ★	348 30	347 10	348 40	+ 0 03
73	— (certific.)	75	75	75	....
1130	T.R.T. ★	1010	1000	1002	− 0 79
375	U.F.B.-Locab. ★	360	360	353	− 1 94
735	U.I.C. ★	699	701	705	+ 0 86
490	U.I.F. ★	497	500	500	+ 0 60
760	U.I.S.	770	770	770	....
180	U.C.B. ★	172	175	177	+ 2 91
625	Unibail	640	633	640	....
510	Valéo ★	483 90	484	487	+ 0 64
133	Vallourec ★	123 30	124	123 50	+ 0 16
340	Via Banque	325	320	315 10	− 3 05
800	Elf-Gabon ★	794	809	790	− 0 50
148	Amax Inc.	141	138 50	140 50	− 0 35
169	Amer. Express	186 10	186 90	186	− 0 05
167	Amer. Teleph.	158 90	158	158	− 0 57
104	Anglo Amer. C.	95 30	96 30	97 10	+ 1 89
470	Amgold	449	451	451	+ 0 45
880	BASF (Akt)	880	888	888	+ 0 91
995	Bayer	985	995	995	+ 1 02
103	Buffelsfont.	94 70	96	96	+ 1 37
186	Chase Manh.	186 50	182	182	− 2 41
132	Echo Bay Mines	116 50	118	118	+ 1 29
72	De Beers	69 60	71	71	+ 2 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1580	Deutsche Bank	1545	1540	1538	− 0 45
880	Dresdner Bank	855	848	848	− 0 82
62	Driefontein Cnl	56 80	58 15	58	+ 2 11
555	Du Pont-Nem.	527	527	527	....
270	Eastman Kodak	278 90	284	284	+ 1 83
35	East Rand	31 05	31 90	31 50	+ 1 45
240	Electrolux	238	236 50	236 50	− 0 63
245	Ericsson	254 20	254	254	− 0 08
285	Exxon Corp.	287 60	285	285	− 0 84
325	Ford Motors	323	318	318	− 1 55
58	Freegold	48 95	50 20	50 20	+ 2 55
102	Gencor	98 40	100 60	100 60	+ 2 24
270	Gén. Electr.	256	255 20	255 20	− 0 31
720	Gén. Belgique	680	680	680	....
480	Gen. Motors	481 40	477 60	477	− 0 91
113	Goldfields	112 50	111 40	111 90	− 0 53
54	Gd Metropolitain	56 70	56 50	56 50	− 0 35
43	Harmony	41 50	42	41 95	+ 1 08
87	Hitachi	89 40	89 40	89 20	− 0 22
925	Hoechst Akt.	965	952	952	− 1 35
113	Imp. Chemical	112 20	112 30	112 30	+ 0 09
765	IBM	737	739	740	+ 0 41
315	ITT	305	303	303	− 0 66
188	Ito-Yokado	204	205 50	205 90	+ 0 93
280	Mac Donald's	279	283	284	+ 1 79
128	Matsushita	136	134 90	134 90	− 0 81
345	Merck	352	359	360	+ 2 27
390	Minnesota M.	393	396	395	+ 0 76
280	Mobil Corp.	279	277	277	− 0 72
230	Morgan J.P.	230	227	227	− 1 30
34400	Nestlé	34100	34100	34210	+ 0 32
1500	Nixdorf	1476	1471	1471	− 0 34
210	Norsk Hydro	199	199 50	199 50	+ 0 25
128	Ofsil	122	124 80	124 80	+ 2 30
1990	Petrofina	2009	2015	2019	+ 0 50
580	Philip Morris	581	583	583	+ 0 34
102	Philips	96	99	99 20	+ 3 33
87	Placer Dome	82 30	82 50	82 50	+ 0 24
345	Quilmès	321	335	334	+ 4 05
545	Randfontein	469 50	478	479	+ 2 02
705	Royal Dutch	706	702	702	− 0 57
46	Rio Tinto Zinc	45 80	47 90	48	+ 4 80
40	Saat. & Saatchi	39 20	40	40	+ 2 04
58	St Helena Co	51 80	52 80	52 80	+ 1 93
210	Schlumberger	219	217	217	− 0 91
114	Shell transp.	111 70	112 20	112 20	+ 0 45
1420	Siemens A.G.	1455	1435	1435	− 1 37
270	Sony	341 50	340	335	− 1 90
52	Telefonica	50 95	51	51	+ 0 10
215	T.D.K.	255 60	251 50	251	− 1 80
56	Toshiba Corp.	56 90	55 80	55 80	− 1 93
340	Unilever	338 50	338 50	338 50	....
230	Unit. Techn.	232	229	229	− 1 29
540	Vaal Reefs	484	499	494	+ 2 07
335	Volvo	313	311	310 50	− 0 80
196	West Deep	190	194 50	194 50	+ 2 37
335	Xerox Corp.	349	342	342	− 2 01
177	Yamanouchi	193	195 80	195	+ 1 04
2 14	Zambia Corp.	2 29	2 35	2 35	+ 2 62

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 60	2 146
9,80 % 78/93	103 55	1 047
10,80 % 79/94	105 80	10 367
13,25 % 80/90	108 19	2 832
13,80 % 81/89	102 39	9 220
16,20 % 82/90	110 49	9 738
16 % juin 82	112 90	3 158
14,60 % fév. 83	113 56	7 220
13,40 % déc. 83	118 61	8 897
12,20 % oct. 84	111 74	10 557
11 % fév. 85	110 81	5 440
10,25 % mars 86	104 80	4 526
ORT 12,75 % 83	1932	..
OAT 10 % 2000	103 65	2 329
OAT 9,90 % 1997	108 22	6 789
OAT 9,80 % 1996	103	5 436
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 93	1 264
CNB Paribas	102 90	1 284
CNB Suez	102 95	1 264
CNI janv. 82	102 95	1 264
PTT 11,20 % 85	110 10	7 409
CFF 10,30 % 88	103 82	5 395
CNE 11,50 % 86	108 55	2 212
CNT 9 % 86	97 65	2 996
CRH 10,90 % déc. 85	107 80	8 272
C.N.C.A. T.P.	1130 20	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2150	218
Métrologie I. 6 % 6/7	81 50	8 220

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2180	2180
A.G.F. (St Cent.)	....	504
Applic. Hydraul.	....	625
Arbel	378	371
Astorg	186	190
Avenir Publicité	750	750
Bain C. Monaco	300	312
Banque Hypoth. Eur.	302	310
Béghin-Say (C.I.)	340	342
B.G.I.	780	770
Blanzy-Ouest	590	590
B.N.P. Intercontin.	215	215
Bénédictine	5360	5960 d
Bon-Marché	831	825
B.T.P.	....	118 10
Cdif	580	575
Cambodge	....	780
C.A.M.E.	119	119
Carbone-Lorraine	540	550
Case-Poclain	22	22 90
C.E.G.Frig.	491	500
Centen. Blanzy	1350	1350
Centrest (Ny)	213	213
Cerabati	110	110 10
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	144	143
C.I.C. (Financ. de)	159	154
C.I. Maritime	680	690
Ciments (B)	2200	2200
Clause	....	730
Cofradel (Ly)	1150	....
Cogifi	324	324
Comiphos	312	306
Cie Industrielle	....	2890
Comp. Lyon-Alem.	420	421
Concorde (La)	700	700
C.M.P.	13 80	14 30
Créd. Gén. Ind.	569	569
Cr. Universel (Cie)	535	536
Créditel	138 70	137 50
Darblay S.A.	518	522
Degremont	162 50	174 d
Delalande S.A.	1280	1255
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1877
Didot-Bottin	....	824
Eaux Bass. Vichy	1185	1180
Eaux Vittel	2265	2251
E.C.I.A.	1006	1080
Economats Centre	286	287
Electro-Banque	307	307
Elf-Antargaz	710	711
E.L.M. Leblanc	635	635
Ent.-Bretagne	240	242
Entrepôts Paris	450	450
Epargne (B)	3500	3505
Europ. Accumul.	59 60	58 90
Europe Soudure Indust.	102	100
Eternit	2080	2080
Finalens	190	....
FIPP	450	450
Fnac	640	645
Foncière (Cie)	446	450
Fonc. Lyonnaise	450	450 50
Foncina	....	372
Forinter	1085	1088
Fougerolle	....	322
France I.A.R.D.	286	286
France (La)	6040	6020
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	673
G.F.I.I.	325	331
Gaumont	480	447
Gévelot	795	....
Gr. Fin. Constr.	382	382
Gds Moul. Paris	....	458 80
Groupe Victoire	630	640
G. Transp. Ind.	510	510
Immindo S.A.	386 10	382 50
Immoinvest	287	291
Immobail	352	364
Immobanque	610	634 d
Immob. Marseille	6100	6220
Immofice	418	418
Invest. (Sté Cent.)	740	748
Jaeger	165 60	166 10
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	290
Lille-Bonnières	700	700
Loca-Expansion	256	250
Locafinancière	....	393
Locatel	758	758
Louis Vuitton	599	600
Louvre (Sté)	1700	1700
Lucia	1250	1210
Machines Bull	....	106 10
Magasins Uniprix	131	132
Magnant S.A.	123	119
Maritimes Part.	319	325
Métal Déployé	402	401
Mors	96	93
Navig. (Nat. de)	....	93
Nozal	219	222 50
OPB Paribas	247	....
Optorg	292 50	300
Oréal (L') C.I.	2301	2485 d
Origny-Desvroise	989	1000
Palais Nouveauté	....	440
Paluel Marmont	508	518
Parfinance	178	178
Paribas-CIP	373	357
Paris France	250	241
Paris-Orléans	....	228 10
Partnaba	....	282
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	810	805
Pechiney (cert. inv.)	244	244
Piles Wonder	1099	1082
Piper-Heidsieck	1800	1830
P.L.M.	....	131
Porcher	396	398
Promodès	1300	1300
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3000
Rhône-Poul. (c. inv.)	390	390
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	528
Rochette-Cenpa	50	51
Rosario (Fin.)	680	680
Roudière	180	180
Rougier et Fils	108	107
Sacer	550	549
SAFAA	272	293
Safic-Alcan	860	845
SAFT	1425	1411
Saga	250	249
St-Gobain C.I.	....	483 20
Salins du Midi	436	431
Santa-Fé	100	98
Saturn	....	98 90
Savoisienne (M)	218	218
SCAC	480	480
Semalle Maubeuge	....	360
S.E.P. (M)	189	182
Sicil	....	286
Siconil	....	285
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	239 90	236
Siph (Plant. Hévéas)	335	349
Sté Générale-CIP	354 60	358 80 d
Sofal financière	1780	1780
Soficat	875	900
Sofio	600	620
Solicomi	....	676
S.O.F.I.P. (M)	106 50	109
Sofragi	822	860
Soudure Autog.	466	465
Sovabail	560	....
Suez (Fin. de)-CIP	218 20	217 60
Stemi	793	824
Taittinger	2570	2570
Testut-Aequitas	189 50	188
Tour Eiffel	362	366
Ufiner S.M.D.	520	520
U.A.P.	284	284
U.T.A.	1400	1450
Vicat	....	1585
Viniprix	....	1165
Virax	109 50	110
Waterman S.A.	655	655
Bons. du Maroc	146	145

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	693	700
Akzo	439	432
Alcan Alum	176 10	180
Algemene Bank	135	135
American Brands	300	290
Am. Petrofina	410	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	140	140
Banco de Santander	340	341
Bco Pop Español	447	460
Banque Ottomane	2189	2100
B. Régl. Internat.	42500	43000
Br. Lambert	507	502
Canadian-Pacific	108 20	105 10
Chrysler corporation	144 50	....
CIR	24 70	....
Commerzbank	720	760
Dart. and Kraft	346	345
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	516	506
Gén. Belgique	680	680
Gevaert	1130	1150
Glaxo	100	100 10
Goodyear	380	365
Grace and Co	158	159 50
GTE corporation	280	280
Honeywell Inc.	370	368
I.C. Industries	215	220
Johannesburg	780	....
Kubota	34	35
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45	42 50
Mineral-Ressourc.	73 50	....
Noranda	114	112 50
Olivetti	28	28
Pakhoed Holding	245	247
Pfizer Inc.	325	326
Procter Gamble	470	477 90
Ricoh Cy Ltd	62 90	58 10
Rolinco	289	289 60
Robeco	281	279 90
Rodamco	480	481
Saipem	9 30	9 30
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	282	....
Steel Cy of Can.	125	126
Squibb	411	402 50
Tenneco	300	....
Thorn EMI	71 50	72
Toray indust. inc	40 90	39 60
Vieille Montagne	1080	1101
Wagons-Lits	802	803
West Rand	10 20	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	145	150
Cochery	140	....
Cogenhor	115	118
C. Occid. Forestière	180	....
Copamex	384	375
Dubois Inv. (Cauto.)	830	830
Gachot	75 80	70 70
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 10	....
Nicolas	828	....
Rétalion	360	360
Rorento N.V.	178	176
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	390	390
Sté Lecteurs du Monde	565	520
Uliner	380	....
Union Brasseries	127	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 425	6 426	6 170	6 620
ECU	7 060	7 059	....	....
Allemagne (100 DM)	338 890	339 020	328 500	348 500
Belgique (100 F)	16 165	16 173	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	300 250	300 300	289	309
Danemark (100 krd)	88 590	88 560	84	91
Norvège (100 k)	92 920	92 770	88	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 802	10 924	10 600	11 300
Grèce (100 drachmes)	4 202	4 229	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 579	4 579	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 560	403	391	413
Suède (100 krs)	98 880	99 050	95	101
Autriche (100 sch)	48 180	48 210	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 172	5 172	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 170	4 166	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 207	5 255	5 030	5 480
Japon (100 yens)	4 827	4 812	4 670	4 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/8
Or fin (kilo en barre)	88700	88900
Or fin (en lingot)	88850	89000
Pièce française (20 fr)	511	511
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	547
Pièce latine (20 fr)	508	509
Souverain	644	648
Pièce de 20 dollars	3080	3100
Pièce de 10 dollars	1885	1885
Pièce de 5 dollars	870	.....
Pièce de 50 pesos	3305	3325
Pièce de 10 florins	528	530
Or Londres	430 20	432 40
Or Zurich	432	432 50
Or Hongkong	430 05	431 85
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 19/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	839	818 54
Actifion	210 56	204 92
Actions France	432 77	417 13
Actions sélectionnées	538 98	519 50
Aedificandi	571 81	551 14
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1046 82	1021 29 ◆
A.G.F. 5000	530 34	517 31 ◆
A.G.F. ECU	1085 15	1054 60 ◆
A.G.F. Foncier	99 96	99 96 ◆
A.G.F. Interfonds	420 60	410 63 ◆
A.G.F. Invest	109 14	106 48 ◆
A.G.F. OBLIG.	1058 18	1050 93 ◆
A.G.F. Sécurité	10490 54	10490 54 ◆
Agfimo	576 11	562 06 ◆
Afedi	210 45	202 84
A.L.T.O.	181 10	174 55
Amsel-Gan	5271 19	5032 18
America-Valor	670 48	654 13
Amplitude	530 85	515 39
Arbitrages court terme	5490 45	5484 97
Associc	1163 46	1163 46
Atout Futur	284 76	275 39
Aurecic	1457 66	1415 20
Axa Europe	114 39	109 20
Axa Investissements	108 38	103 47
Bred Associations	2615 12	2607 30
Bred International	83 74	82 10 ◆
Capital Plus	1707 48	1707 48
Cardan-Pierre	26 87	25 81
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5034 86	5027 34
Comptecourto	109 39	106 20
Convertimmo	337 38	324 38
Credinter	485 69	481 25
Drouot-France	640 94	611 88
Drouot-Investiss.	956 36	912 98
Drouot-Sécurité	250 86	239 48
Drouot-Sélection	136 05	129 88
Ecocic	1182 27	1164 80
Ecureuil Monétaire	30439 03	30439 03
Ecureuil Privatisations	344 09	334 07
Energie	233 30	222 72
Eparcic	2768 35	2768 35
Eparcourt Sicav	4205 54	4195 05
Epargne Associations	24791 08	24753 95
Epargne-Capital	8100 39	8020 19
Epargne Croissance	1476 99	1437 46
Epargne-Industr.	71 80	68 54
Epargne Inter	598 47	582 45
Epargne J	53863 86	53863 86
Epargne Long-Terme	172 04	167 44
Epargne Monde	1118 90	1088 86
Epargne Première	12854 98	12759 29
Epargne-Oblig.	192 86	187 70
Epargne-Quatre	1107 49	1077 85
Epargne-Unie	1188 85	1145 68
Epargne-Valeur	412 15	401 12
Epaoblig	1292 06	1289 48
Epsilon	1104 20	1093 27
Eurinvest Croissance	1157 06	1104 59
Eurinvest Rendement	1136 74	1085 19
Eurocic	9234 26	9097 79
Eurodyn	1014 63	981 27
Euro-Gan	5130 96	4898 29
Euro-Maif	25 76	25 38
Finord Placement	60228 71	60228 71
Finord Valorisation	13640 35	13372 89
Fonsicav (div. par 10)	10893 01	10893 01
Foncief	244 33	236 64 ◆
France-Gan	6174 94	5894 93
France-Garantie	276 01	274 46
France-Investiss.	381 31	364 02
France-Obligations	447 44	443 01
Francic	372 22	361 38
Francic Pierre	95 31	92 63
Francic Régions	887 36	858 58
Fructi-Associations	27 58	27 58
Fructi-Epargne	27 22	26 56
Fructicapi	32 06	31 59
Fructicourt	108228 10	108228 10
Fructidor	242 97	239 38
Fructifrance	733 33	715 44
Fructimmo	25 34	24 72
Fructivar	4257 73	4247 11
Fructi ECU	558 01	557 65
Fructi-Première	11008 01	10845 33
Futuroblig	1095 47	1059 45
Gestion	58306 55	58161 45
Gestion Sécuricourt	10665 41	10450 90
Gestion Associations	149 64	146 35
Gestion Mobilière	635 03	606 23
Horizon	1055 55	1024 81
Interoblig.	11873 72	11613 19
Intersélect France	428 46	415 98
Invest. net	14969 48	14939 60
Invest. Obligataire	18417 68	18380 92
Japacic	194 92	189 24
Jeune épargne	233 57	230 12
Laffitte-Amérique	243 40	232 36
Laffitte Europe	246 67	235 48
Laffitte-Expansion	272 84	260 47
Laffitte-France	288 43	282 89
Laffitte-Immobilier	230 17	219 73
Laffitte-Japon	385 76	368 27
Laffitte-Oblig.	143 87	137 36
Laffitte-Rend.	206 40	197 04
Laffitte-Tokyo	368 72	352
Lalande	5086 89	5078 37
Lion-Associations	11579 14	11579 14
Lion-Institutionnels	23305 24	23247 12
Lionplus	745 18	737 80
Lion Trésor	2063 67	2033 34
Livret Bourse Investis.	427 15	414 71
Livret portefeuille	639 78	621 15
Méditerranée	158 94	152 89
Mondiale Investissem.	415 67	396 82
Monecic	5547 62	5547 62
Monecian	51697 48	51697 48 ◆
Mone.J	55443 20	55443 20
Morgan court terme	14245 29	14245 29 ◆
Mutuelle Unie Sél.	146 85	140 29
Natio.-Assoc.	6732 86	6719 42
Natio.-Epargne	13826 79	13689 89
Natio.-Court terme	214206	214206
Natio.-Inter	1208 10	1175 77
Natio.-Obligations	560 94	535 90
Natio.-Patrimoine	1359 65	1323 26
Natio.-Placements	66002 89	66002 89
Natio.-Revenu	1047 82	1037 25
Natio.-Sécurité	11542 70	11542 70
Natio.-Valeurs	663 55	645 79
Nippon-Gan	5744 61	5484 11
Nord-Sud Développ.	1197 17	1194 78
Normatif	13217 11	12957 95 *
Obli Association	123 50	122 28
Oblicic Régions	1047 97	1032 48
Obligations Convert.	415 87	397 01
Oblig. toutes catég.	157 51	152 55
Obliton	1101 57	1090 66
Optimavalor	192 20	187 51
Oraction	1228 53	1188 13
Orvalor	5813 91	5803 77
Paribas Croissance	599 80	585 85
Paribas Epargne	15952 27	15920 43
Paribas France	89 65	87 04
Paribas Oblimonde	1012 88	987 91
Paribas Opportunités	109 81	106 61
Paribas Patrimoine	521 17	499 92
Paribas Revenu	94 44	93 60
Parnasse-Valor	1092 77	1081 68
Patrimoine Retraite	1721 79	1698 03
Pervalor	588 98	571 81
Phenix Placements	260 91	249 66 ◆
Pierre Investiss.	859 85	829 93
Placement A	987 11	987 11
Placement crt-terme	72058 23	72058 23
Placement J	65147 34	65147 34
Placement Premier	53756 33	53756 33
Plénitude	110 10	107 15
Première Obligations	10731 99	10710 57
Prévoyance Ecureuil	109 27	106 36
Priv'Association	22435 88	22435 88
Quartz	110 82	108 09
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04 ◆
Rentacic	163 69	161 27
Revenus Trimestriels	5512 72	5458 14
Revenu Vert	1175 86	1158 29
St-Honoré Assoc.	14270 52	14199 52
St-Honoré Bio-aliment.	744 20	710 45
St-Honoré Pacifique	539 88	515 40
St-Honoré P.M.E.	456 39	435 69
St-Honoré Réel	11617 89	11571 60
St-Honoré Rendement	11598 22	11540 52
St-Honoré Services	491 92	473
St-Honoré Technol.	729 02	695 96
St-Honoré Valor	12139 50	12139 50
Sécuricic	10810 93	10800 03
Sécuri Taux	10698 99	10698 99
Sélection Croissance	501 46	486 85
Scandan (Cardan BP)	722 52	711 84
Sicav-Associations	1417 93	1415 81
S.F.I. fr. et étr.	619 92	601 86
Sicav 5000	337 66	328 62
S.I. Est	1288 89	1228 53
S.I.G.	771 60	736 46
Sivafrance	541 15	526 67
Sivam	410 89	399 89
Sivamaté	207 07	205 02
Sivinter	424 06	412 71
S.N.I.	1158 93	1125 17
Sogepargne	369 95	356 58
Sogévar	1007 36	981 68
Sogiter	1326 60	1265 44
Soleil Investissement	480 28	458 48
Stratégie Actions	1059 76	1019
Stratégie Rendement	1121 32	1086 02
Technocic	1123 33	1090 61
Techno-Gan	5882 05	5615 32
Tilion	5327 62	5274 77
U.A.P. Investiss.	406 74	392 04
Uni-Associations	114 19	114 19
Unifrance	457 31	440 78
Unifoncier	1144 23	1102 87
Uni-Garantie	1342 47	1316 12
Uni-Régions	2690 69	2593 41
Unirente	2273 69	2198 93
Univer	186 20	186 20
Univers-Actions	1078 62	1043 15
Univers-Obligations	1612 38	1559 36
Valorem	500 63	488 42
Valorg	1589 77	1588 18
Valrel	40762 03	40731 66
Vauban	23234 74	23211 51 ◆

*e : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu*

Le Monde

POLOGNE

La grève a commencé aux chantiers navals de Gdansk

Les ouvriers des chantiers navals Lénine à Gdansk ont mis lundi matin 22 août leur menace à exécution : la grève a commencé à 8 heures du matin, a annoncé l'un des leaders du mouvement, Alojzy Szableski, avant d'ajouter : *« La seule revendication est le rétablissement de Solidarité. »* On ignorait en fin de matinée combien des quelque dix mille ouvriers des chantiers navals observent la grève.

L'aumônier des chantiers navals, le Père Henryk Jankowski, avait averti dimanche au cours d'une messe à l'église Sainte-Brigitte qu'une telle grève *« mettrait le feu à la Pologne »*, où déjà, depuis la semaine dernière, quatorze mines de charbon – dix selon des sources officielles – sont affectées par des débrayages. Les dockers du port de Szczecin, sur la mer Baltique, ont, quant à eux, dressé des barrages à l'entrée des installations portuaires pour prévenir une intervention des forces de l'ordre, tandis que le lock-out était déclaré dans l'entreprise de transports en commun de cette même ville pour tenter d'éviter une extension de la grève.

Lech Walesa avait décidé de suspendre l'ultimatum lancé vendredi au pouvoir par les ouvriers des chantiers navals, qui avaient décrété qu'ils se mettraient en grève si le gouvernement n'avait pas légalisé Solidarité avant lundi. A l'issue de la messe à Sainte-Brigitte, devant un rassemblement de trois mille personnes, le président du syndicat dissous a révélé que le pouvoir avait officieusement *« pris contact »* avec lui, sous une forme qu'il n'a pas précisée. M. Walesa a alors mis en demeure les autorités de *« s'exprimer clairement »* sur d'éventuelles propositions dans le journal télévisé du soir.

Mais, et c'était prévisible puisque le pouvoir avait adopté dès la semaine dernière une attitude de fermeté, aucune proposition ou annonce n'a été formulée au cours du journal télévisé de dimanche soir. Un peu plus tard, M. Walesa indiquait donc qu'en l'absence de réponse des autorités le mot d'ordre de grève était maintenu. C'est la seconde grève aux chantiers navals en l'espace de quatre mois.

En Haute-Silésie, où plusieurs milliers de mineurs sont en grève depuis une semaine, la tension est singulièrement montée samedi lorsque la troupe a fait irruption à proximité des mines, quelques heures après que le général Jaruzelski, le numéro un polonais – qui a interrompu ses vacances – eut réuni l'état-major de l'armée pour discuter des mesures à prendre face au mouvement de grève. Des soldats ont également été déployés à Szczecin.

Ce qui a été un moment perçu comme annonçant une opération imminente visant à déloger les grévistes des installations minières n'était en fait vraisemblablement qu'une manœuvre d'intimidation, et, dimanche matin, les détachements de l'armée avaient regagné leurs casernes. Policiers et Zomos sont cependant restés en grand nombre aux abords des centre d'extraction du charbon.

Il est possible que le pouvoir ait aussi cherché par cette opération à dissuader les autres mines de la Pologne de se joindre au mouvement de grève. Le bassin houiller de Haute-Silésie est d'une importance vitale pour l'économie polonaise, dont le charbon représente la principale exportation et donc la principale source de devises.

Tout laisse à penser que les autorités ont, d'ores et déjà, décidé d'utiliser la manière forte contre les grévistes, comme elles l'avaient fait, le 5 mai dernier, en évacuant brutalement les ouvriers en grève des aciéries de Nowa-Huta, près de Cracovie. Inquiet des conséquences d'une telle décision à l'égard des mineurs, dont la détermination est réputée, l'évêque de Katowice, Mgr Damian Zimon a lancé des appels pressants à la négociation entre le pouvoir et les mineurs. Dans un texte lu dimanche dans les églises de Silésie, Mgr Zimon a exprimé sa *« vive inquiétude »* et s'est prononcé pour une concertation générale dans *« un esprit de justice, de respect des droits des travailleurs et de dignité du travail »*.

L'inquiétude était aussi perceptible chez les dirigeants de Solidarité, qui n'ont d'autre choix que de se ranger aux côtés des grévistes. *« Je voulais éviter les grèves. Nous ne devrions pas être en grève, nous devrions travailler*, a déclaré, lundi matin, Lech Walesa. *Mais nous n'avions pas le choix... Nous attendons toujours des discussions sérieuses. »*

Le président de Solidarité, qui est officiellement en congé, s'est brièvement rendu lundi matin aux chantiers navals, au moment où commençait la grève, avant de regagner son domicile. *« Tout est fermé, et l'ensemble des chantiers navals est en grève »*, a-t-il dit, se déclarant surpris par l'enthousiasme des grévistes : *« Cette jeunesse que nous avons là est incroyable. »* La plupart des ouvriers qui arrivaient lundi matin aux chantiers portaient de gros sacs, visiblement en prévision d'un long siège. – *(AFP, UPI, AP, Reuter.)*

Renault refuse la réintégration des militants CGT licenciés de Billancourt

La direction de la régie Renault a finalement rejeté les demandes de réintégration déposées par vingt-quatre militants CGT licenciés de l'usine de Billancourt (Hauts-de-Seine), évoquées lors d'un comité d'établissement extraordinaire le 17 août dernier (*le Monde* du 18 août), par des lettres individuelles envoyées vendredi 19 août.

Selon la direction, en effet, six des militants concernés étaient des salariés non « protégés » (c'est-à-dire titulaires d'un mandat syndical ou électif) ; dix autres, salariés « protégés », ont quitté l'entreprise dans le cadre de licenciements économiques, avec l'accord de l'inspection du travail ; cinq autres, « protégés » aussi, avaient été licenciés pour *« faute lourde »* en raison d'*« actions violentes et préméditées »*, donc ne rentraient pas davantage dans le cadre de la loi d'amnistie.

Quant aux trois derniers, également « protégés », licenciés en 1988 à la suite de bagarres avec des gardiens, la direction a considéré, pour deux d'entre eux, que leur action n'entrait pas dans l'exercice de leur mandat, car ils avaient participé à *« l'entrée en force dans l'usine de personnes étrangères à l'entreprise »* et avaient commis des *« voies de fait »* sur des membres du service de sécurité, le troisième n'exerçant plus depuis six mois son mandat.

Remontée du dollar

L'absence d'intervention des banques centrales, lundi 22 août dans la matinée, sur les marchés asiatiques, a poussé les cambistes à jouer le dollar à la hausse.

Après avoir clôturé à Tokyo à 133,88 yens contre 133,40 yens vendredi, le billet vert reprenait en Europe une courbe ascendante et atteignait, dans la matinée 133,90 yens, 1,9125 DM contre 1,8925 DM vendredi et 6,4825 F contre 6,4135 lors de la précédente séance.

Les marchés n'ont, de toute évidence, pas été impressionnés par les ventes de dollars de la Réserve fédérale et de la Bundesbank, vendredi dernier. Tardives, et jugées bien molles, ces interventions ont renforcé le sentiment selon lequel on ne peut indéfiniment jouer sur la hausse des taux d'intérêt et calmer en même temps le dollar aux Etats-Unis. Une politique qualifiée d'ambiguë sur des marchés relativement étroits. Mais cette remontée du billet vert pourrait s'arrêter, comme la semaine dernière, au moindre signe d'intervention des banques centrales.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 août

Légère baisse

Après une baisse de – 0,57 à l'ouverture, l'indicateur instantané gagnait un peu en cours de séance, à – 36. La liquidation du mois d'août, prévue pour le 23 devrait se situer autour de + 1,46.

Les plus fortes hausses : Géophysique (+ 3,10), OFP (+ 3,05), SGE (+ 2,61), Locafrance (+ 2,56), SCOA (+ 2,32), CFI (+ 2,18), Suez (+ 1,9), Fromageries Bell (+ 1,93), Darty (+ 1,77). Les plus fortes baisses : Ingenico (– 4,88), Maisons Phénix (– 4,08), SFIM (– 3,86), CCF (– 3,80), Crouzet (– 3,70), Saint-Louis (– 3,22), Leroy Somer (– 2,98).

Après l'accord sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Lafleur assure que les « concessions ont été égales dans les deux camps »

Moins de quatre mois après les sanglants événements qui avaient endeuillé la Nouvelle-Calédonie, l'accord sur l'avenir du territoire conclu le samedi 20 août à Paris semble susciter un réel soulagment à Nouméa.

« Les concessions ont été égales dans les deux camps », a notamment déclaré dimanche M. Jacques Lafleur, député RPR et chef de file des anti-indépendantistes, qui a ajouté : *« Chacun a fait l'effort qu'il convenait de faire pour que l'accord de Matignon du mois de juin puisse déboucher sur un avenir de paix... A mesure que les jours passeront, tous les Calédoniens s'apercevront de ce qui a été fait en peu de semaines. »* Le président du RPCR, qui s'est rendu dans le nord du territoire, a indiqué qu'il s'y était efforcé de faire comprendre, que *« malgré les trois provinces* (prévues dans le statut qui doit entrer en vigueur en juillet 1989), *il y a toujours unité »* de la Nouvelle-Calédonie.

A Paris, MM. Tjibaou, président du FLNKS, et Ukeiwé, qui négociait pour le RPCR, se sont accordés, sur la Cinq, pour souligner *« qu'il n'y a pas de vaincu et pas de vainqueur »*. Le dirigeant indépendantiste a, lui, souligné que son mouvement *« s'engage pour reconstruire le pays dans la perspective de l'indépendance »*. Les deux hommes, qui ont regagné dimanche la Nouvelle-Calédonie, se sont déclarés confiants sur l'attitude de leurs militants.

Les réactions politiques à l'annonce de cet accord ont été généralement favorables. Le Front national d'une part, le Front uni de libération kanak (FLUK) d'autre part, font toutefois exception. Le mouvement d'extrême droite dénonce *« les reniements et la trahison du RPCR »* qui, selon lui, conduiront à l'indépendance. Le Front national ajoute, par la voix de sa section locale, qu'il entend *« retenir la leçon donnée par le FLNKS, à savoir que seul le recours à la violence permet d'être entendu par le gouvernement socialiste »*.

Au sein du FLNKS, M. Uregei, chef de file du FLUK, a exprimé son désaccord et promet un *« malaise »* au sein de la confédération indépendantiste. Il considère que la composition du corps électoral, qui a été avalisée par M. Tjibaou, va *« décourager les militants »*.

Sur ce point, M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, parle d'une *« injustifiable castration électorale »*. Il assure que le gel du corps électoral prévu par l'accord du 20 août est en fait une concession au FLNKS *« pour lui faire miroiter une indépendance future, grâce à une fallacieuse majorité électorale en 1998 en interdisant pendant dix ans à de nouveaux électeurs de se faire inscrire »*.

Enfin M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a exprimé l'espoir que cet accord permette aux différentes ethnies du territoire de réapprendre à *« vivre ensemble »*. Il a précisé que l'Etat engagera des fonds importants pour permettre de rééquilibrer sur le plan économique l'archipel à la faveur de son découpage en trois provinces. Enfin, concernant le référendum national qui doit sanctionner le nouveau statut du territoire, M. Le Pensec a noté que *« le Parlement se réunit début octobre »* et que *« c'est à ce moment-là que pourra être engagée la procédure du référendum »*.

Ancien ministre du gouvernement de M. Chirac

M. Chavanes qualifie M. Mitterrand de « champion du professionnalisme politique »

Ancien PDG de la société Leroy-Sommer, nommé ministre délégué au commerce et à l'artisanat dans le gouvernement de M. Jacques Chirac de mars 1986 à mai 1988, M. Georges Chavanes témoigne, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* du lundi 22 août, de son expérience gouvernementale.

Comparant les pouvoirs du patron et ceux d'un ministre, M. Chavanes estime que ce dernier a *« une autorité morale (...), et même légitime »*. Mais, ajoute-t-il, *« dans la réalité ce sont les hauts fonctionnaires qui exercent le pouvoir »*.

Les conseils des ministres de la période de cohabitation – *« une heure à passer (...) le plus souvent de pure forme, dans aucune possibilité de dialogue ni d'échange constructif »* – lui ont permis d'observer M. François Mitterrand, qui lui est apparu *« comme le champion du professionnalisme politique »*. *« Pendant les deux années écoulées, il a pu consacrer son énergie à la préparation de l'élection présidentielle alors que nous gouvernions »*, déclare M. Chavanes.

Selon lui, le gouvernement de M. Chirac a *« fait une bonne politique »* qui n'a pas été *« assez bien expliquée »*. Il a toutefois ajouté que la suppression de l'impôt sur la fortune, *« souhaitable au plan économique »*, avait été *« une grave erreur politique »*.

Pour l'ancien directeur de société, la France souffre du *« corporatisme »* et d'une administration qui *« crée de nombreuses difficultés aux entreprises »*, empêchant de mener à bien les réformes nécessaires. M. Chavanes relève chez ses concitoyens une *« incohérence fondamentale »* entre la *« revendication du libéralisme »* et *« l'appel à l'aide de l'Etat dès qu'une difficulté surgit »*.

Elu en mars 1986 député (CDS) de la Charente, M. Chavanes estime que son mouvement est *« dans l'opposition, parce qu'il reste très attaché aux valeurs du libéralisme »*, mais une *« opposition constructive »*.

● **M. Jean Daubigny nommé conseiller technique à l'Elysée.** – M. Jean Daubigny a été nommé conseiller technique à l'Elysée, chargé de la police, du terrorisme, du renseignement et des DOM-TOM. Il reprend les attributions de M. Gilles Ménage, promu directeur de cabinet de la présidence.

[M. Jean Daubigny, ancien élève de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale d'administration, où il était entré par la voie externe, était directeur adjoint, depuis 1986, du cabinet du préfet de police de Paris, qui vient de partir à la retraite, M. Jean Paolini. M. Jean Daubigny avait commencé sa carrière préfectorale en Corse où il était directeur du cabinet du préfet de la région Corse, à Ajaccio, avant de partir occuper à Paris, en 1983, les fonctions de chef de cabinet du préfet de police de l'époque, M. Guy Fougier.]

Mme Silland directeur du cabinet de Mme Dorlhac

La composition du cabinet de Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargé de la famille auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, vient d'être publiée au *Journal officiel*.

Mme Suzanne Silland est nommée directeur du cabinet ; chargé de mission auprès du ministre, M. Jacques Pellat ; chargé de mission pour les études et recherches, M. Michel Manciaux ; chef de cabinet, M. Frank Hébert ; attachée de presse, Mme Brigitte Fournier ; conseillers techniques, Mme Michèle Favreau-Bretell (relations avec le Parlement) et Josiane Cazabieille (action sociale), M. Thierry Dieuleveux (réglementation, prestations familiales, fiscalité, revenu minimum).

[Née le 18 août 1947, Mme Suzanne Silland, inspecteur hors classe à l'inspection générale des affaires sociales, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de lettres classiques, a d'abord été professeur de lettres, de 1967 à 1979, avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration. Elle a ensuite été nommée inspecteur à l'inspection générale des affaires sociales, de 1981 à 1988, et cette année, inspecteur hors classe.]

EN BREF

● **Un recours de Radio Alpes Infos contre la CNCL.** – Le directeur d'une radio privée d'Annecy, Radio Alpes Infos, vient de demander au tribunal administratif de Grenoble d'annuler les décisions de la CNCL sur la région Rhône-Alpes. La radio estime que la Commission n'a pas respecté les délais légaux entre la publication du plan de fréquences au *Journal officiel* et les attributions de fréquences, annoncées le 25 juillet. Radio Alpes Info, qui a été autorisée avec une puissance de 100 W, conteste la décision de donner à NRJ une puissance de 10 kW sur la même fréquence.

● **« Stern » célèbre ses quarante ans.** – L'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, fondé le 1er août 1948 par Henri Nannen, célèbre cette semaine son quarantième anniversaire et publie un numéro spécial pour la circonstance. Edité à Hambourg, *Stern* appartient depuis 1965 à Grüner und Jahr, la filiale magazine du géant mondial de la communication, le groupe Bertelsmann. La diffusion de *Stern* est en constante progression et atteint aujourd'hui une vente de plus de 1,5 million d'exemplaires par semaine. Figure de proue de Grüner und Jahr, l'hebdomadaire est lu régulièrement par 7,59 millions d'Allemands de l'Ouest, soit plus de 15 % de la population adulte d'outre-Rhin. C'est aussi le magazine qui y réalise le plus important chiffre d'affaires publicitaire.

● **ESPAGNE : deux accidents d'autocar font seize morts et quatre-vingt-deux blessés.** – Huit Espagnols ont été tués et trente-six autres blessés le dimanche 21 août, dans un accident d'autocar près de Benameji, à une centaine de kilomètres au sud de Cordoue. La veille, un autre accident d'autocar, dans la province basque d'Alava, avait fait huit morts et quarante-six blessés. Le véhicule, appartenant à une agence de voyages allemande, effectuait la liaison Lisbonne-Stuttgart. La majorité des passagers étaient des travailleurs émigrés portugais regagnant leur lieu de travail en RFA. – *(AP, AFP.)*

● **HONDURAS : un député assassiné.** – Un député, membre du Parti libéral (au pouvoir), Quintin Polanco, a été tué le jeudi 18 août par balle à Comayagua, à 100 kilomètres au nord de la capitale, par un inconnu qui a pris la fuite. Cet assassinat a été commis alors que le député s'entretenait avec des sympathisants dans sa résidence. – *(AFP.)*

● **LIBERIA : activité politique bannie sur les campus.** – Le président Samuel Doe vient d'interdire l'Union nationale des étudiants du Liberia (LINSU) et de bannir toute activité politique sur les campus du pays. Les autorités universitaires ont été invitées à prendre toutes les mesures disciplinaires nécessaires à l'encontre des étudiants qui font de la politique sur les campus de leur établissement. Dans certains cas, ces étudiants pourront même être expulsés. Cette décision du président Doe intervient au lendemain des incidents, parfois violents, qui ont secoué plusieurs campus du pays au mois de juillet. – *(AFP.)*

● **Arrestation d'un Arménien à Marseille.** – Samuel Minassian, qui le 15 août dernier avait tiré sur la voiture du consul d'URSS à Marseille, a été inculpé, vendredi 19 août, de violence avec arme et écroué à la prison des Baumettes. Possédant la double nationalité française et soviétique, Samuel Minassian, qui est âgé de trente-trois ans, souhaite depuis plusieurs mois obtenir un visa pour se rendre à Erevan, où réside une partie de sa famille. Devant le refus des autorités soviétiques, il avait entrepris, depuis plusieurs mois, de harceler la représentation d'URSS à Marseille.

Le championnat d'échecs d'URSS

Premiers ex aequo Kasparov et Karpov disputent un match de barrage

Ayant terminé premiers ex aequo, avec 11,5 points, sur 17 possibles, au championnat d'échecs d'URSS 1988, le champion du monde Garry Kasparov et son compatriote Anatoly Karpov devaient jouer, à partir du lundi 22 août, un match de barrage, en quatre parties, pour l'attribution du titre. En cas de nouvelle égalité, un second et dernier barrage est prévu, qui donnera le titre au premier des deux hommes qui remporte une partie.

Dès vendredi, lors de la cérémonie de clôture qui s'est déroulée à Moscou, Karpov a protesté contre le délai trop court séparant la fin du championnat et le match de barrage. Kasparov, lui, s'est déclaré satisfait. Il a rappelé que le score de 2 à 2 lui suffisait pour empocher le titre, en raison du système des coefficients.

Rappelons que Salov et Youssoupov ont terminé troisième ex aequo du championnat, avec 10 points, ce qui souligne l'écrasante supériorité de Kasparov et de Karpov, seuls invaincus, et dont la cent trente et unième rencontre s'est soldée par la nullité.



Le numéro du « Monde » daté 21-22 août 1988 a été tiré à 483 210 exemplaires

A B C D E F G